

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 6 rabiaa II 1435 6 février 2014

N° 16

30^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Societes	
Sociétés anonymes	776
Sociétés à responsabilité limitée	776
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée	791
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	797
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce	824
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Associations et syndics	829
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	831
Avis aux créanciers	835
Convocations	
Sociétés anonymes	836
Actes Administratifs	
Avis au public	836
Divers	
Avis au public	837
Rectificatifs	837

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Sociétés anonymes

Constitution d'une société anonyme

SAFAS TUNIS BOULET (STB) Société anonyme non résidente Capital social : 5.000 Dinars

Siège social : 6 rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 unis

MF: 1334520/G

Suivant acte sous seing privé en date du 6/1/2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 20/1/2014 sous le E n° 14800743, Q n° 847.

Il a été constitué une SA avec les caractéristique suivantes :

Dénomination : SAFAS Tunis Boulet (STB) SA.

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm Cité Jardin le Belvédère 1002 Tunis.

Capital social : 5.000 Dinars divisé en 50 actions de 100 dinars chacune inétgralement souscrites et entièrement libérées à la souscription.

Durée: 99 ans.

Objet : La fabrication, le traitement thermique, l'emballage, le stockage le contrôle et la vente des boulets.

Déclaration de souscription et de Versement

La déclaration de souscription et de versement a été effectuée auprès du Receveur de la recette de l'enregistrement des actes des sociétés - 1er bureau Tunis le 20/1/2014 (enregistrée le jour même sous E n° 14800746, Q n° 848).

- Assemblée Générale Constitutive :

Des délibérations de l'assemblée générale constitutive réunie le 21/1/2014 (enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau Tunis le 24/1/2014 sous le E n° 14500988, Q n° 1190) il appert que celle-ci a :

- Approuvé la déclaration de souscription et de versement.
- Approuvé les statuts de la société.

- Désigné comme premiers administrateurs pour une période de trois (3) ans:
- Mr Matteo Pasqualotto,
- Mr Paolo Pasqualotto,
- Mr Gian Maria Pasqualotto.
- Nommer le Cabinet Strategy & Business Consulting International Mazars Représenté par Mr Mourad Fradi, en qualité de Commissaire aux Comptes.
- Déclaré la Société définitivement constituée et donne quitus au Fondateur.
- Conseil d'Administration

Des délibérations du premier conseil d'administration réunie le 21/1/214 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau Tunis le 24/1/2014 sous le E n° 14800996, Q n° 1201) il appert que, Mr Matteo Pasqualotto est nommé en qualité de Président du Conseil et Mr Moez Jemaî est nommé en qualité de Directeur Général avec les pleins pouvoirs.

Dépôt au greffe :

Il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31/1/2014, sous le n° D015582014 deux exemplaires :

- des Statuts du 6/1/2014,
- de la Déclaration de souscription et de Versement du 20/1/2014,
- de la Liste des souscripteurs du 20/1/2014,
- du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 21/1/2014,
- du procès-verbal du premier conseil d'administration du 21/1/2014.

2014G00527SANB1

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une SARL Société M S K Médical MF: 1330732 A/A/M/000

Suivant statuts en date du 27 décembre 2013 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 3 Janvier 2014 enregistrement n°14500182 quittance n° 203 dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal Tunis le 29 Janvier 2014 sous le n°D013682014 (date du dépôt de la demande : 21 Janvier 2014 - numéro du dépôt de la demande : 20143210), il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société M.S.K Médical

Siège social : Immeuble El Habib Bloc B 2 Appartement 19 - 1053 Les Berges du Lac Tunis

Capital social : 20.000 Dinars divisé en 2.000 parts de 10 Dinars chacune souscrites intégralement en numéraires.

Objet social : L'achat et la vente en gros de produits para pharmaceutiques et du matériel para médical

Durée: 99 ans

Gérance : Monsieur Mohamed Slim Karray est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs mentionnés dans les statuts.

2014T00784SRLB1

Constitution d'une SARL

Par statut SSP enregistré à la recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau Tunis le 6/11/2013 sous n°135120086 quittance n°14229, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 27/12/2013 sous le n° D0138582013, il a été constitué une société SARL :

Raison sociale : société «Loujain'S Import-Exp».

Siège social : Rue Olympique 1003 cité El Khadhra

Capital: 1.000 dinars.

Objet: Vente en gros produits divers.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mr Ghodhbani Zied.

M.F: 1320785/J 2014T00788SRLB1

Constitution d'une SARL Société «B.S ACCOUNTING»

Matricule fiscal: 1329651J/A/M/000

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23 Décembre 2013 enregistré

à la recette des finances le Lac le 27 Décembre 2013 sous le n° 13510967, quittance n° M104346 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis le 31 Janvier 2014 sous le n° D012842014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: «B.S ACCOUNTING».

Siège social : Rue Lac Turkana Résidence Nour El Bouhaira - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis.

Capital: 6.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Tenue et assistance comptable.

Gérance : Madame «Basma Hadj Kacem» est nommée Gérante de la société pour une période illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014T00795SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant les statuts enregistrés à la recette des finances Menzah 6 le 21/1/2014 sous le numéro 14500399, quittance n° 6278778, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de l'Ariana le 31/1/2014 sous le n° D032032104, il a constitué une société responsabilité limitée. dénommée «TTF Bâtiment (toute travaux de finition de bâtiment)» et ayant pour objet social travaux de bâtiment. Située au 25 rue Hédi Nouira résidence Ezzitouna Naser 2 Ariana et dont son capital social est de cinq mille dinars (5.000 D), la durée de la société est de 99 ans. Elle est représentée par son gérant Chebil Saher

2014T00805SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Par acte S.S.P enregistré le 7/1/2014 quittance n° 000345 et enregistré sous le numéro 14500312 à la recette des actes de sociétés au guichet unique une société a été créee dont 2 copies originales ont été déposées au tribunal de 1^{ère} instance de Tunis 2 sous le numéro D40112014 du 24/1/2014.

- Raison sociale : Société Tunis-IRON

- SARL.

- Objet : Vent en gros de produits sidérurgiques.
- Capital : 20.000 DT réparti en 100 parts de 200 DT chacune.
- Durée: 99 ans.
- Siège social : Route de Mjez El Bab
- Borj Chakir.

Gérant : Aymen Jridi.2014T00811SRLB1

Constitution d'une SARL Et nomination d'un gérant

Suivant acte S.S.P. en date du 26 décembre 2013, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 27 décembre 2013 sous le n° d'enregistrement 13506525, quittance n° 75781, dont copies originales ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° D014782014 en date du 28 Janvier 2014, il a été constitué une Sarl non résidente totalement exportatrice :

Raison sociale: TECNOLUC.

Capital social: 2.000 DT.

Siège social : 33, Rue Alain Savary -

Le Belvédère - Tunis 1002.

Objet social : Fabrication articles de décoration.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Khaled Ben Gharbia nommé pour une durée d'une

année.

2014T00826SRLB1

Constitution d'une société

Par acte sous seing privé en date du 24 janvier 2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 29 janvier 2014 sous le n° 14501172, Quittance 1458 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis au guichet unique de l'API le 3 janvier 2014 sous le n° D015862014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : BRT COM.

Siège social : Appartement 104, Résidence Byzance, Bloc B Les Berges du lac 1053 Tunis.

Capital social: 10.000 Dinars. Objet social: Centre d'appel. Durée: 99 ans.

Matricule fiscal: 1334837/B.

Gérant statutaire : Arnaud

GROUSSAC.

2014T00828SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1332016/L

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Sidi Bassine Tunis en date du 16/01/2014 n°14500171 Quittance n°03682, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 3/02/2014 sous le n°D40152014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : Société API Tunisia

Siège social : N°17 rue 610 Al Mansoura Ezzahrouni 2051 El Hrairia

Capital : 1.000 dinars Objet : l'Apiculture Durée : 99 ans

Gérant : Mr Ali El Mekni. 2014T00830SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Manar Tunis sous le n° 13502919 quittance n° M046570 en date du 18/12/2013, deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 3/2/2014 sous le n° D015912014, il a été constitué une société SARL :

Nom de la société : Société Nour Parapharm.

Siège social : Rue 6217 n° 20 Omrane Supérieure - Tunis.

Objet de la société : Vente produits para-pharmaceutiques en gros.

Durée : 99 ans. Capital : 1000 dinars. MF : 1334417J/A/M/000

Gérant : Mr Mohamed Arbi Naimi est

nommé gérant de la société.

2014T00842SRLB1

Constitution d'une société

Suivant un acte sous seing privé daté du 31 janvier 2014 enregistré à la recette des finances guichet unique Tunis sous le n° 14501261 quittance n° 1565, il a été crée une société SARL:

Nom social : Sté Rouh El Fell.

Siège social : 1, Enneweilia Bejaoua 1

Oued Elil 2021.

Capital: 1000,000 DT.

Activité : Ventes animaux

domestiques.

Matricule fiscal n°

1334777G/A/M/000.

Enregistré au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis sous le n° D26462014 du 4/2/2014 .

Durée: 99 ans.

Géré par Mlle Monia Herguel.

2014T00844SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1334200S/A/M/000

Suivant acte S.S. en date du 20/1/2014, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 20/1/2014, quittance n° M005174 enregistrement n° 14500229 et dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° 20145304 en date du 31/1/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société LE SUPPORT.

Siège : 52Bis. Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis.

Capital: 50.000 dinars.

Objet : Installation, câblage informatique et ventes matériaux informatiques.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Fethi Youssfi pour 3 ans.

2014T00850SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L Matricule fiscal : 1332607/A/M/000

Suivant acte sous seing privé enregistré en date du 9/1/2014 quittance n° M002395 enregistrement n° 14800153, dont deux exemplaires

ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/1/2014, sous le numéro D015502014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : HDC Santé Négoce. Siège social : 25, rue Fatma Fehria Mutuelle-ville Tunis 1082.

Capital social : Vingt mille dinars (20 000 DT).

Objet social: Commerce internationale, import et export des produits Para-pharmaceutiques.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Walid Chaieb (CIN n° 04661137 du 8/2/2005).

2014R00405SRLB1

Constitution d'une Société responsabilité Limitée

MF: 1330 891/Q/M/N

Suivant acte sous seing privé en date du 1/1/2014, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 10/1/2014 sous le numéro 14500146, quittance n°M002893et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de instance de Ben Arous le 3/2/2014sous n° D021122014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Maghraoui Palette

Activité : Vente de palettes

Siège social : route Naassen km2-

Fouchana

Capital: 10 000 dinars

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Maghraoui Fayçal nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014R00414SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte sous seing privé en date du 9/1/2014 enregistré à la recette des finances H.lif le 9/1/2014 quittance n°M001777 enregistrement n°14500075 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 31/1/2014 sous le n° D021142014, il a été constitué une société S.A.R.L

Dénomination : Société Salsabil

Siège social : N°202.AV.de la République Hammam-Lif. 2050

Capital social: 1 000.000DT.

Objet: Vte gros pdts divers

Durée: 99 ans

Gérant : Mr Enis Zitouni a été nommé gérant de la société avec le pouvoir le plus étendu.

pius eteriau.

2014R00417SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé en date du 25/9/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau - Tunis sous le n°14501224 en date du 30/1/2014 quittance n°1519 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous sous le n° D021272014 en date du 3/2/2014 a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination : Omega Negoce

Siège social : 74 Avenue de France

Ben Arous

Capital social: 150 000 dinars

Objet : Commerce International

Durée : 99 ans

Gérance : Khaled Naji Messoud Ehreir avec tous les pouvoirs les plus

étendus.

2014R00419SRLB1

Constitution d'une Société

Suivant acte sous seing privé en date du 21/11/2013 enregistré à la recette des finances de Tunis 1^{er} Bureau le 26/11/2013 sous le n°13513012 quittance n° M015306 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1^{ère} instance d'Ariana sous le n° D031682014 en date du 23/1/2014, il a été constitué une SARL :

Raison sociale: NET2DAY

Siège Social : Résidence les jasmins -

Avenue Hédi Nouira

Appt. 32 Ennasr 2001 - Ariana Objet social : Services informatiques

Capital social: 5.000 dinars

Durée: 99 ans

Gérance : Monsieur Fakher Hachicha et Monsieur Anas Hachicha sont désignés tous les deux cogérants de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus chacun.

2014R00421SRLB1

Constitution d'une Sarl.

Société des Equipements et de pièces de Rechange Albaraka « SERA»

Suivant acte SSP enregistré à la recette des Finances « rue de la Gare Tunis» le 24/1/2014 sous le n° 14501012 dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31/1/14 sous le n° D0152282014 une société SARL a été constituée :

Dénomination : SERA

Objet : Commerce équipements, pièces de rechange & SAV.

Durée: 99 ans.

Siège social : 90 Av. de Carthage

Tunis.

Capital social: 50 000DT.

Gérant : Younes Ben Sadok

Ezzedine.

2014R00422SRLB1

Constitution d'une SARL

En vertu des statuts de la société enregistrés à la recette des finances de Megrine en date du 16-1-2014 sous le n° 14500138, Quittance n° 003848, et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Ben Arous en date du 31/1/2014 sous le n° de dépôt 1021242014, il a été constitué la société suivante :

Nom de la société : SPEED CARGO

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine.

Capital: 50.000 Dinars

Objet social: Transport Aérien, Assistance et Services dans le domaine du fret aérien.

domaine du iret aerien.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Slim Cherif avec

les pouvoirs absolus. 2014R00424SRLB1

Constitution d'une société SARL POINT CHAUD

IF: 000/M/N/1332970X

Suivant acte sous seing privé en date du 22/1/2014 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés premier bureau de Tunis, le 23/1/2014 sous le n° 1051, Quittance n° 14500899, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous sous le n° D02992014 en date du 24/1/2014.

Raison sociale : POINT CHAUD SARL.

Siège social : 290 Avenue Ettadhamen Borj Cedria Ben Arous.

Capital social : Mille Dinars Tunisien (1.000DT).

Objet social : La vente en détail des gâteaux et dérivés.

Durée : Quatre vingt dix neuf ans.

Gérance : Monsieur Hazem Khaldi est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus pour une durée illimitée.

2014R00426SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances place de la République Radès le 16 janvier 2014 sous le numéro 14500150, quittance n° M003349 déposé en double exemplaires au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 3 Février 2014 sous le n° 20145528, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Tuniso Turque de Matériel Agricole et Industriel «STTMAI».

Siège social : Zone Portuaire de Radès 2040 (chez SMTI).

Matricule fiscal: 1333241Y/N/M/000 Capital social: 10 000.000 Dinars

Objet social : Le commerce en détail et l'importation de tout matériel agricole et industriel (engins et pièces de rechanges) ainsi que tout produit

annexe et connexe.

Durée: 99 ans

Gérant : Monsieur Sami Bettaieb est nommé premier gérant de la société pour une période de trois années qui expirent à la clôture de l'exercice comptable 2016.

2014R00442SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant Statuts enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau Tunis le 15/1/2014 sous le n°14500584 quittance n° 660, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{er} bureau Tunis sous n°D015642014 le 31/1/2014, il a été constitué une SARL. Dénomination : Sté Eo Smart Buiding. Siège: 15 Av. de Carthage 1000 Tunis. Capital: 1.000 DT. Activité : vente en gros matériel électrique. Durée : 99 ans, Gérance : Mr Hafedh Tlili.

2014G00475SRLB1

Constitution d'une SARL

Texte de publication JORT Société Green Light

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances le 28/1/2014 sous le n° 14501132 quittance n° 1401, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29/1/2014, D021102014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée:

Raison sociale: Green Light.

Siège social : 62 Avenue 14 Janvier 1164 Hammam Chott

Objet : Collecte des huiles alimentaires usagées.

Capital: 30 000 dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Ilyes Gouja. 2014G00476SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L GV FASHION

Matricule Fiscal: 1332624F

Par acte sous seing privé en date du 16 janvier 2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau de Tunis le 16 janvier 2014, enregistrement n° 14500616, quittance n° 695, dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis (G.U) le 30 janvier 2014 sous le numéro D07332014, il a été constitué une société à responsabilité limitée non résidente, totalement exportatrice :

Dénomination : GV FASHION.

Siège social : Route Nationale Km 2.7, Soliman 8020 - Nabeul.

Capital social: 10.000 dinars.

Objet : Contrôle et expertise qualitative et quantitative.

Durée: 99 ans,

Gérance : Messieurs Valter Samogin et Gianluca Samogin sont nommés cogérants de la société pour une période de cinq (5) années avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00478SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 30/01/2014 sous le n°14501243, quittance n°M001538, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D015652014 le 31/01/2014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : «PRODEO».

Siège social : 32, Rue Pygmalion, Jardins de Carthage - 2046 Tunis

Capital: 105 000 dinars

Objet: L'impression numérique sur tous types de supports: papier, carton, bâches, vinyle ou autres,

- La réalisation de travaux de conception et de façonnage des supports imprimés
- La réalisation d'activités de montage et de mise en place des supports imprimés,

Durée: 99 ans,

Gérant : Mr Mohamed Wassim Weda.

2014G00481SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Tunis en date du 29/01/2014 sous le n°14501179 Quittance n°1466 dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de première instance Tunis de sous le n°D015632014 en date du 31/01/2014, il a été constitué une SARL: Raison sociale: Neurone Multimédias siège social : 12 Rue de Javelot Elomrane 1005 Tunis - Objet : Activités informatiques - Capital social: 1.000 DT - Gérant: Mr Cherni Haithem

2014G00482SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte sous seing privé en date du 22/01/2014 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés le 24/01/2014 sous le n°14500991 Reçu n°1193, dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance Guichet Unique de l'API de Tunis le 30/01/2014 sous le n°D031972014, il a été constitué une S.A.R.L.:

Dénomination sociale : Société «FORMIGIANO»

Siège social: 80, rue de la Communication - Cité El Ghazela -Ariana

Capital social: 10 000 TND

Objet social : Fabrication de fromage et de beurre.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Ahmed Néji est nommé en qualité de gérant de la société.

2014G00483SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant les statuts en date du 23/12/2013, enregistré à la recette des finances du Lac le 26/12/2013 (quittance n°1003596 enregistrement n°13510885), dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 le 27/1/2014 sous le n°D014832014, il a été constitué une société à responsabilité limitée selon les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : Société Immobilière les jardins du Lac.

Objet social : Vente, Achat, Location ou l'échange des biens immobiliers.

Siège social : 102 avenue du Lac nord cité jardins du lac 2 Tunis 1053.

Capital social: 5.000 Dinars.

Dorée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Abdennadher Fadhel avec les pleins pouvoirs pour une durée illimitée.

2014G00486SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut enregistré à la recette des finances de Tunis le 16-9-2013 sous le n° 13500558, quittance n°69108 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 20/1/2014 sous le n°D29282014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Myriam

Objet : L'exploitation d'hôtels, restaurants cafés et salons de thé

Siège social : 06 Rue Damas 1002 Tunis

Capital: 5.000D Durée: 99 ans

Gérant : Myriam Adouani épouse Ben

Ali.

2014G00487SRLB1

Constitution d'une société

Suivant statuts en date du 28/1/2014 enregistré à la d'enregistrement des actes sociétés, 1er bureau, (guichet unique) le 28/1/2014, sous le n° 14501137, Quittance n° 1406 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis l'API sous le numéro D021192014 en date 31/1/2014. Il a société constitué une responsabilité limitée :

Dénomination : Société MONDIAL AUTO.

Siège social : 5, Locaux de la Municipalité, Z.I 2013 Ben Arous.

Capital social: 30 000 DT.

Objet : Rénovation et reconditionnement de pièces et moteurs de véhicules.

Durée: 99 ans.

Gérance : Lotfi Chaanbi. 2014G00489SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

MF: 1334702/L

Selon acte sous seing privé en date du 22/01/2014 enregistré à la REAS 1er Bureau Tunis le 24/01/2014 sous le n°14501002, Quittance n°1220 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Tunis (APII) le 31/01/2014 sous le n°D015712014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée non résidente totalement exportatrice :

Dénomination : VITO Maghreb SARL

Siège social : C/O ATC Immeuble Comète, Avenue Hédi Karray 1082 Tunis

Objet social : L'assistance Technique et les Prestations de Services Administratifs, et toutes activités de conseils et d'études

Capital social: 10.000 Dinars.

Durée: 99 ans

Gérant : Monsieur Vito Fusillo est nommé gérant de la société pour une durée de trois années avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00490SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant les statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Tunis sous le n°14501247 Quittance n°1542 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°D015702014 en date du 31/01/2014 il a été constitué une SARL Raison sociale : G&G PROD. Siège social : 1er étage 2ème Bureau 49 Rue Kamel Atatürk Tunis 1001, Capital : 10.000 Dinars Objet : Production Audio-Visuelles Gérance : Mr. Nizar Ghanmi.

2014G00493SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts, enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 31/01/2014 sous le n°14501254, quittance n°1557, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1er bureau Tunis sous le n°D015762014 le 31/01/2014 il a été constitué une SARL: Dénomination:

Sté International ACCESS. Siège : 03, Rue 13 Août 1956. 2ème étage la Marsa, Capital : 1.000 DT. Activité : Etude et conseil, Durée : 99 ans. Gérance : Mr Ben Soula Redouane gérant et Mr Chabbout Nabil Cogérant.

2014G00495SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte sous-seing privé en date du 16/1/2014 enregistré à la recette des finances de l'APII le 17/1/2014, sous le n° 14500674, quittance n° M000765 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance du Tunis le 21/1/2014 sous le n° D013812014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: «SAPORI D'ITALIA sarl».

Siège social : Le boulevard principal, Complexe Bab Elbouhaira - Les Berges du Lac.

Capital social : 10 000 Dinars Tunisiens.

Objet social: restaurant.

Durée: 99 ans.

Matricule fiscale n° 1331799A/A/M/000.

Gérance : Mme Zeineb Jaballi est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

2014G00497SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

MF: 1333327D

Suivant acte sous seing privé du 23 janvier 2014. enregistré le 24 janvier 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés (1er bureau) Tunis sous le n°14500984 quittance n°001186 et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 31 janvier 2014 sous le n°20145049, il appert qu'il y a eu :

Constitution d'une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : «TECHNOCLIM»

Siège social : 30 Rue Alyssa Le Bardo 2000

Capital social: 5.000 dinars

Objet social : Ventes en détail des pièces de rechanges des équipements de chauffage et climatisation

Durée de la société : 99 ans

Gérance : Mme Karima Hannachi est nommée gérante de la société, elle a tous les pouvoirs pour agir au nom de la société.

2014G00498SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF: 1334406/F/A/M/000

Suivant statut en date du 20/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de Tunis le 30/1/2014 sous le numéro 14501194 quittance n° 1484, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D015852014 en date du 3/2/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : BEST Consulting Call

Center.

Siège social: 6, rue El Hijaz 1ère

étage, 1002 Tunis.

Capital social: 1.000 dinars.

Objet: Centre d'appel.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Rami Jelassi et Monsieur Mohamed Meher Bargaoui sont nommés cogérants de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés au statut les plus étendus.

2014G00499SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M.F: 1334651/S

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Tunis le 27/1/2014 sous le n° 14501094, quittance n° 1350 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° D015792014 en date 31/1/2014, il a été constitué une SARL :

Raison sociale : «Sté Fit Solution Business SARL».

Siège social : 45 Av. Habib Bourguiba Im Colisée 3^{ème} Etage B351.

Capital: 1.000 DT.

Objet social: Centre d'appel.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Kais Eleuchi. 2014G00501SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé du 22 janvier 2014 enregistré à Tunis recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1^{er} bureau le 23 janvier 2014 sous le n° 14500913, quittance n° 1080 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29 janvier 2014 sous le n° D015122014, il a été constitué une SARL :

Raison sociale : TRE ENGINEERING sarl.

Capital social: 20.000 dinars.

Siège social : Rue du Corail - Av. de la bourse - Immb Mimosa - Les Jardins du Lac - Bloc A - 2^{éme} étage - 1053 -Tunis.

Durée: 99 ans.

Code TVA: 1333336E.

Objet: Bureau d'études.

Gérance : Mr Antonio Mitidieri a été nommée gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00502SRLB1

Constitution d'une SARL MF : 1334835/Z/A/M/000

suivant Statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 24/01/2014 sous le n°14500997, quittance n°1202, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D032052014 le 3/02/2014, il a été constitué une SARI:

Dénomination : Sté Aous Company.

Siège : Imm. Nour B. n°4 - 1 bis Rue André Ampère cité administrative Ariana.

Capital: 5.000 DT.

Activité : l'étude d'installation et de maintenance des instruments de mesure et de gestion à distance

Durée: 99 ans,

Gérance : Mr Zouhaier Abdessalam

Mohamed Al Mountassar. 2014G00509SRLB1 Constitution d'une S.A.R.L

M.F: 1333654/R

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances des Finances de Sousse le 18/12/2013 sous le n°13500179 quittance n°5382 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Tunis sous le n°D014692014 en date 27/01/2014, il a été constitué une SARL :

Raison sociale : «Sté RJA Gestion», Siège social : 18 Rue 18 Janvier 1952 Tunis

Capital: 100.000 DT.

Objet social : Gestion d'hôtel classe touristique

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Youssef Trabelsi.

2014G00512SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Selon acte sous-seing prive en date du 02/11/2013 enregistré à la recette d'enregistrement des actes sociétés, premier bureau de Tunis le 26/12/2013 sous le n°13514750 quittance n° 17250 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première sous instance Tunis de le n°D015872014 le 3/02/2014 il a été constitué société à responsabilité

Dénomination : «VITA SANA»

Siège: 7 rue de France, Marah 2, la

Marsa

Objet : Services, Consultations, Design et Décoration

Durée : 99 ans. Capital : 1000 DT.

Gérance : Mr Mohamed Taher Ben Hamouda + Mme Simona Sellami.

2014G00513SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M.F: 1334793/G

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances des Finances de Tunis le 29/01/2014 sous le n°14500244 quittance n°6263 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Tunis sous le n°D015882014 en date 3/02/2014, il a

été constitué une SARL : Raison sociale : «Sté Tunisie Rent a Car », Siège social : 60 Rue Kaadin 1006 Tunis Capital : 10.000 DT. Objet social : Location de voitures Durée : 99 ans. Gérance : Mr Boujemaa Anoir.

2014G00518SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M.F: 1334985/N

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Tunis le 3/2/2014 sous le n° 14501281 quittance n° 1596, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis sous le n° D015932014 en date du 3/2/2014, il a été constitué une SARL :

Raison sociale: «CALL AGENCY».

Siège social : Avenue Kheireddine Pacha Imm. Pacha Center - Montplaisir 1073, Tunis.

Objet social: Centre d'appel.

Durée: 99 ans.

Capital social : 5.000 DT. Gérance : Mr Haouach Nacer.

2014G00520SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts en date du 3/02/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, à l'API le 3/02/2014, sous le numéro 14501284, Quittance n°1603 dont de exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de l'API sous le numéro D015942014 en date 3/02/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée : Dénomination : Société Organisation - Siège social : Avenue Tahar Ben Ammar, Imm. Salima El Menzah 9 - Capital social: 7 000 DT -Objet : Organisation de congrès, séminaires, foires et exposition -Durée : 99 ans - Gérance : Faten Halouani.

2014G00522SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L Sté Sawssen de Commerce

Suivant acte S.S.P. en date du 15/12/2013 enregistré à la recette de

l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 3/01/2014 sous le n°14500163 quittance n°182 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1^{ère} Instance de Tunis sous le n°D014222014 en date du 23/01/2014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sawssen de Commerce

Siège social : Bloc A boutique n°A03 de l'imm. Rue d'Angleterre Rue Aljazira et Rue de Russie Tunis

Capital social: 5 000 Dt

Objet social : Vente en gros tous produits non réglementes

Durée: 99 ans

Gérant : Mr Barhoumi Noureddine est nommé gérante de la société.

2014G00523SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 3/2/2014 sous le n° 14501292, quittance n° 1613, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D0159972014 le 3/2/2014, il a été constitué une SARL:

Dénomination : Sté FOUTA TUNISIA.

Siège : 48 Rue 6670 Omrane Supérieur 1091.

Capital: 5.000 DT.

Activité : Tissage artisanal.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Beldi Zied. 2014G00524SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé daté du 10/12/2013 et enregistré à la recette des finances du Lac - Tunis le 11/12/2013 sous le n° 13510253 et quittance n° M099095, dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro D014582014 en date du 24/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

- Dénomination : CHEFRAT.
- Siège social: Centre médical Hannibal, cité les Pins les Berges du Lac 1053.
- Capital social: 5.000 DT.
- Objet social : Exploitation d'un centre d'exploration fonctionnelle respiratoire, investigations allergologiques, et la toxicité tabagique.

- Durée: 99 ans.

- Gérante : Mme Nadra Meslati.

2014G00528SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L Société «ORFEA»

MF: 000/M/A/1334906/X

Suivant acte S.S.P en date du 6/1/2014, enregistré à la recette de d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, le 17/1/2014, Quitt. n° 735, enregistrement n° 14500654, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3/2/2014 sous le n° D015892014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

- Raison sociale «ORFEA».
- Siège social : 11, rue Abderrahmen Azzem, bloc A. Appt. A52 - 1073 Montpaisir - Tunis.
- Capital social : 1 000 DT divisé en 100 parts sociales d'une valeur de 10 dinars chacune entièrement libérées.
- Objet social : Centre d'appels.
- Durée de vie : 99 ans.
- Gérance : Mr Stéphane PICARD est nommé gérant de la société.

2014G00529SRLB1

Constitution d'une Société Société GEOSMAR North Africa -SARL

1- Statuts : Suivant acte sous seing privé en date du 3 février 2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau Tunis le 3 février 2014 sous le numéro 14501310, quittance

n° M001636, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 500.000 dinars tunisiens totalement libéré.

Siège social : 9, rue de Jérusalem, appartement n° 9, Belvédère -1002 Gouvernorat de Tunis - la Tunisie.

Durée: 99 ans.

Objet social : Réalisation des travaux de constructions, de bâtiments et d'études.

- 2- Gérance : Monsieur Jalel Ismail a été désigné gérant de la société.
- 3. Dépôt : Il a été déposé 2 exemplaires des statuts de la société au greffe du tribunal de première instance de l'API Tunis le 4 février 2014, sous le numéro 20145607.

2014G00531SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1335151/F

Suivant statuts enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le le n°14501296 3/2/2014 sous quittance n°1619 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal Tunis sous le n°D016022014 le 4/02/2014, il a été constitué une SARL: Dénomination: Sté B.I.P.M. Siège: 63 rue Echam Lafayette 1002 Tunis. Capital: 60 000 DT. Activité: Rénovation. reconditionnement pièces usées. Durée : 99 ans. Abderrahmane Gérance : Mr Bouaskar. Cogérant : Samir John Bouaskar.

2014G00534SRLB1

Constitution d'une société

Suivant acte sous seing privé du 27/01/2014, enregistré le même jour à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, sous l'enregistrement n°14501076 quittance n°1326, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première instance de Tunis en date du 30/01/2014 et sous le n°D40132014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Maram pour la Production Artistique et la Distribution.

Raison sociale: Production théâtrale.

Siège social : 46, rue Abou el Henna el Mourouj 2 Tunis.

Capital social: mille dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Rhiadh Mhimdi avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00536SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 30/1/2014 sous le n° 14501205, quittance n° 1498, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{er} bureau Tunis sous le n° 040142014 le 30/1/2014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté INS Informatique,

Siège : 23 Rue Kashtala Gammarth la Marsa 2070,

Capital: 10.000 DT,

Activité : Vente en gros Matériel informatique,

Durée : 99 ans,

Gérance: Mme Sghira Aoun.

2014G00539SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M.F: 1334892/J

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances des finances de Tunis le 3/2/2014 sous le n° 14501279 quittance n° 1589 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n° D032062014 en date 3/2/2014, il a été constitué une SARL :

Raison sociale : «Sté Tracy Double You».

Siège social : Rés - Jihéne App H 4-2036 La Soukra.

Capital: 5.000 DT.

Objet social : Etude de marché et

sondage.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Yacin Trigui. 2014G00541SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant statuts, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 30/1/2014 sous n°14500257 quittance n°M000302, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de

première Instance de Sousse le 31/1/2014 sous le n°D09822014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Sté Discount Gros

Sahel

Capital social: 5.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Alimentation générale en gros Siège social : Zone Industrielle Sidi

Abdelhamid- 4000 Sousse

Gérant : Mr M'farrej Mohamed avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1334404/D 2014S00291SRI B1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant Statuts, enregistrés à la Recette des finances de Kalaa Sghira le 8/1/2014 sous n°14500031 Quittance n°633, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 le 27/1/2014 sous le n° D 91292014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Société «MK. Holding»

Capital social: 2.000 Dinars.

Durée : 99 Ans.

Objet : Commerce matériel médical et

scientifique

Siège social : Av. Habib Bourguiba -

Kalaa Sghira 4021 Sousse

Gérant : Mr Malik Ben Afif Khafecha avec les pouvoirs les plus étendus

MF: 1332091/Y 2014S00297SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant Statuts, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 30/1/2014 sous n°14500258 quittance n°M000303 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3/2/2014 sous le n°D09882014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Société « 3IA

Distribution»

Capital social: 10.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Commerce en gros des pièces de rechange et divers équipements

Siège social : Imm. Dorra- Souk Lahed- 4000 Sousse

Gérant : Mr Chebil Ezzina avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1334442/K 2014S00313SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 27/1/2014 sous n°14500218 quittance n°M000249, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse 2 le 3/2/2014 sous le n°D91382014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Société « Encastra»

Capital social: 10.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Commerce meubles et ameublements.

Siège social : Route ceinture 4011 Hammam Sousse.

Gérant : Mr Walid Doudech avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1333586/X 2014S00314SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte sous-seing privé en date du 28 Mars 2013 enregistré le 19 Avril 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, siège à l'API à Sfax sous le numéro 13501923 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance siège à l'API à Sfax, le 6 Janvier 2014 sous le numéro D08202014 est constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : Société ORSOFT International.

Capital : 3000 dinars divisé en 300 parts de 10 dinars chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social : Avenue Majida Boulila, Imm. Ennasria App n°7-3000-Sfax:-Tunisie.

Objet social : La réalisation d'études et le développement de logiciel de gestion.

Durée de la société : 99 ans. Gérance : Mr Philippe de Quillacq.

2014X00181SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 27/01/2014 sous n°14500226 Quittance n°M000257, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse le 31/01/2014 sous le n°D09842014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté Rahma du Commerce

Capital social: 10.000 Dinars

Durée: 99 Ans.

Objet : Commerce en gros produits divers

Siège social : Route de Sfax - M'Saken - Sousse

Gérant : Mme Mhadhbi Ltifi Omezzine avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1334057/E 2014A00118SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 4/12/2013 sous le n° 13502755, Quittance n° M003047, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3/2/2014 sous le n° D09902014. Il a été constitué une SARL non résidente et totalement exportatrice :

Dénomination : Société «ACEM EXPORT».

Capital social: 20.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Objet: Construction métallique.

Siège social : Rue Palestine - 4081 Zaouiet Sousse.

Gérant : Mr Mohamed Nazir avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1325076/G. 2014A00124SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax en date du 02/01/2014, quittance n°M000391, enregistrement n°14500021, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 23/01/2014 sous le numéro D08632014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté «I Dental»

Siège social : Av des Martyrs immb.

Zitouna 3^{ème} étage - Sfax Capital social : 18 000 dinars

Objet social : Vente des produits et matériels médicaux et para médicaux en détail

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Mohamed Charfi avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00178SRLB1

Constitution d'une SARL Sté Okba Ibn Nefaa SARL au capital de 10 000 Dinars MF: 1329179F/A/M000

En vertu des statuts en date du 27 Décembre 2013 enregistrés à la recette d'enregistrement des actes des sociétés Sfax le 27 Décembre 2013 quittance n° M006824, enregistrement n° 13506200, dont deux copies des statuts ont été déposées nu greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 23/1/2014 sous le n° D81412014 une SARL a été constituée.

Dénomination de la société : Sté Okba Ibn Nefaa.

Forme : SARL.

Capital social: 10 000 dinars.

Siège social : Rte de Soukra km 2.5

Sfax.

Durée: 99 ans.

Objet social : Activité de divertissement.

Gérant : Madame Fatma Charfi.

2014B00184SRLB1

Constitution d'une SARL

Talk Events

MF: 1332882YAM000

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 22/01/2014 Q n°M000341 En°14500318 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sfax le 23/01/2014 sous le n°D08742014 demande n°20143643, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Talk Events Objet : Publicité commerciale Capital social : 10 000 Dinars.

Siège social: Avenue de la Liberté Immeuble Mokhtar n°2 App. n°24 Sfax

Exercice social: du 1 janvier au 31 décembre

Durée: 99 ans

Gérance: Mme Manel Jribi est nommée gérante de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00185SRLB1

Centre de Formation Hospitalière SARL au capital de 10.000 dinars Route de Soukra Km 4 Immeuble Zitouna 1er étage Sfax

MF: 1330001/V/A/M/000

Suivant statut daté le 2 Janvier 2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax, le 3 Janvier 2014, quittance n°M000045, enregistrement n°14500040, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax, le 23 Janvier 2014 sous le n°D81422014, est constitué une société à responsabilité limitée comme suit :

Dénomination : Centre de Formation Hospitalière

Siège social : Route Soukra km 4 Immeuble Zitouna 1er étage 3042

Sfax

Durée : 99 ans

Capital: 10.000 dinars.

Objet: Formation continue dans le

domaine de la santé.

Gérant : Monsieur Nabil Ghanem est nommé gérant de la société pour une période illimitée avec les pouvoirs les plus étendus

plus étendus.

2014B00188SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Par acte s.s.p du 20/12/2013 enregistré à Sfax le 6/1/2014 sous le n° 14500092 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 24/1/2014 sous le n° 081462014, il a été constituée une S.A.R.L :

Raison sociale: STE Univers de Tissus et PVC.

Capital: 50.000 D.

Siège social : Route de Gabès km 9 - Tyna - Sfax.

Objet : Vente en gros de tissus et PVC.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr Med Mondher Jaoua est nommé gérant de la Sté et avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00193SRLB1

Sté Masmoudi Drinks

SARL au capital de 20.000 dinars

Route Menzel Chaker Km 1 Avenue Abi Taleb Sfax

M.F: 1333201/P/A/M/000

Suivant statut daté le 20 Décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax, le 23 Janvier 2014, quittance n° M000366, enregistrement n° 14500339, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax, le 23 Janvier 2014 sous le n° D81472014, est constitué une société à responsabilité limitée comme suit :

Dénomination : Sté Masmoudi Drinks. Siège social : Route Menze1 Chaker km 1 Avenue Abi Taleb Sfax.

Durée : 99 ans. Capital : 20.000 dinars.

Objet : Préparation jus de fruits.

Gérant : Monsieur Mohamed Rachouan Masmoudi et Madame Amen Masmoudi sont nommés gérants de la société pour une période de trois ans renouvelable avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00194SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant A.S.S.P daté du 10/1/2014 enregistré à la R.E.A.S à Sfax le 24/1/14, enregistrement n° 14500349, quittance n° M000376, il a été constituée une SUARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ACOS PRESTA PHARM.

Objet : Importation, promotion, distribution des produits paramédicaux matériel médical et accessoires en gros.

Capital social: 1 000 Dinars.

Siège social : 31 Rue Ali Houssari route Mharza Km 1, n° 11 Sfax.

Durée de la société : 99 ans.

Gérante : Mme Lilia Ammar gérante de la société pour une période 3 ans renouvelables.

Dépôt légal : 2 exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 24/1/14 sous le numéro D8142014.

2014B00196SRLB1

Constitution

Suivant acte sous seing privé en date à Sfax du 20/1/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le même jour, Quittance n° M000288, Enregistrement n° 145000269, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 23/1/2014 sous le n° D08732014, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : Société «Savonnerie ELYSSA».

Forme juridique : Société à responsabilité limitée.

Matricule fiscal : 1332953/W. Capital social : 100.000 Dinars.

Siège social: Route Mahdia Km 18

Sakiet Eddaier - Sfax.

Objet social : Fabrication de savon et des produits cosmétiques de tout genre.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Abdelaziz Makhloufi

pour une durée indéterminée.

2014B00197SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

Société les Quatre Chemins

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01 juillet 2013, enregistré le 18 juillet 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, guichet unique de l'API sous le numéro 13503637 quittance n°M004008, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société les quatre chemins

Objet : Fabrication et vente de pâtisserie et de patte

Siège social : Route de Tunis Km9 cité El Ons n° 270 Sakiet Ezzit Sfax

Capital: 3.000DT Dulte: 99 ans

Gérance : Monsieur Mohamed Chouchen et Monsieur Bachir Chouchen

Matricule fiscal: 1307744T/A/M

Deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax, en date du 6 août 2013 sous le n°D084872013.

2014B00199SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte sous seing privé enregistré a la Recette des Finances de Sidi Bouzid le 12/12/2013 sous le n°13504823 quittance n°73065 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 23/12/2013 sous le n°D18772013 il a été constitué une Société SARL ayant pour :

Raison sociale : Société Ennassr de Travaux Publics

Capital social: 100 000 DT

Siège social : Avenue Med el Kames

Sidi Bouzid 9100

Objet social : Entreprise de Bâtiment

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Imed Hamdouni avec

tout les pouvoirs.

2013D00424SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gafsa le 21/1/2014 sous le n° 14800333, quittance n° M002733 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Gafsa le 30/1/2014 sous le n° D17132014, il a été constitué une société SARL ayant pour :

Raison sociale : Société ANNOZHA Commerce.

Capital social: 20 000 DT.

Siège social : rue Houcine Bouzaienne Gafsa 2100.

Objet social : Vente alimentation générale et produit d'entretien en gros

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Fehmi Soussi avec tous les pouvoirs étendus.

2014D00039SRLB1

Constitution SARL

Sté Ennakhil Rent A Car

Par acte sous seing privé en date du 24/1/2014 enregistré à la recette des finances de Zarzis en date du 27/1/2014 sous le n° 14500168 et dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine en date du 31/1/2014 sous le n° D20322014 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : Société Ennakhil Rent Car.

Objet social: Location des voitures.

Siège social : Cité Beni Ftaiel Zarzis 4170

4170.

Durée: 99 ans.

Capital social : 10.000 dinars. Gérant : Mr Achraf Ben Aouida.

2014M00112SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Sté Sud Services Industriels

M.F 1334215/A/N/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 27/1/2014 enregistré à la recette des finances Rue Aboulbaba El M'Rabet le 29/1/2014 sous le n° 14500712 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Gabès sous le n° D22272014 en date du 30/1/2014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté Sud Services Industriels.

Siège social : Rue Okba In Nafaa - Gabès.

Capital social: 3 500 dinars.

Objet social : Commerce de pièces de recharge de toute nature.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr. Mohamed Zine El Abidine est nommé gérant de la société pour une période de 3 ans renouvelable avec les pouvoirs les plus étendus.

2014Z00041SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L Société INSAF de Bâtiment

M.F: 1195891G/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 25/4/2011 enregistré à la recette des finances rue Boulbaba El M'Rabet le 30/4/2011 sous le numéro 17563, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Gabès D22232014 en date du 29/1/2014.

Il a été constitué une S.A.R.L:

Raison sociale : Société INSAF de Bâtiment.

Siège social : Rue Sidi Harbi El Bled Gabès.

Capital social: 5.000.

Objet social: Travaux publics.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Belgacem Gouidria est nommé(e) gérant de la société pour une période illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014Z00045SRLB1

Société GOLF OPTIC

Rue Iben Charef Tbelbou - Gabès

Capital social: (8.000 DT)

Matricule Fiscal S/A/M/0001319229

Suivant acte sous seing privé en date du 21/10/2013 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès en date 22/10/2013, quittance n° M46416 et enregistrement n° 13506087, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès en date du 28/1/2014 volume 22212014 D la constitution d'une SARL a été décidé:

- Dénomination : Société GOLF OPTIC.
- Siège social : Rue Iben Charef Tbelbou Gabès.
- Capital social : Huit mille dinars (8.000 DT).
- Objet social : Vente en gros lunette médicale et divers.

- Durée: 99 ans.

- Gérant : Mohamed Hafnaoui.

2014Z00046SRLB1

Constitution d'une SARL

SOCIETE ELARIJ de COMMERCE

Capital: 15 000 dinars.

Siège social : Rue Tahar Elhadad Bab Bhar Gabès

Matricule fiscal: 1333701FBM000

Suivant acte sous seing privé en date de 16/12/2013 enregistré à la recette de finance Ghannouche Gabès en date du 21/1/2014 enregistrement n° 14500577, quittance n° 4807, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Gabés le 29/1/2014, sous le numéro 20144718.

Il a été constitué une société SARL:

Dénomination : Société Elarij de Commerce.

Siège social : Rue Tahar Elhadad Bab Bhar Gabès.

Capital social: 15 000 dinars.

Objet social : Commerce d'habillement et Prêt-à-porter.

Durée: 99 ans.

Gérance : Salem Akram Ben

Abdallah.

2014Z00047SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte s.s.p en date du 21/01/2014 enregistré à la recette des finances avenue Taieb M'hiri -Nabeul le 22/01/2014 sous le numéro 14500200 quittance n°4296 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul sous le n°D07352014 en date du 31/01/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté Al Ayn de Commerce et de Services

Siège social : Ave Abou Dhabi 8050 Hammamet

Capital social: 5 000 Dinars.

Objet social: Commerce en gros de tous produits.

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Nourddine Bou Sif est nommé gérant de la société pour une durée de 3 ans renouvelables par tacite reconduction.

2014N00120SRLB1

Société Alexandra Services (SARL)

Capital social: 5000 Dinars

Siège social : GP1 2^{ème} étage bureau n° 1 Manaret Hammamet 8056

MF: 1333752S

Suivant statuts du 20/1/2014 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 23/1/2014 sous le N°145003, quittance n°M009042 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 31/1/2014 sous le n°D07402014 les associés ont décidé la constitution d'une société à responsable limitée :

Dénomination sociale : Alexandra Services.

Capital social: 5000 Dinars.

Siège social : GP1 2^{ème} étage Bureau n°1 Manaret Hammamet 8056.

Objet : bureau d'étude et de marketing.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Mohsen Khemissi est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014N00121SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

1333760S

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances à Bouficha le 20-1-2014 sous le n° 14500049, Quittance n° 001262, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 le 30-1-2014 sous le n° 20144897, Il a été décidé la constitution d'une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société «Elèctro Yassamine ».

Objet : Commerce des articles de quincaillerie et élèctro-ménager.

Siège social : Avenue Hédi Chaker - Bouficha.

Capital social: Deux mille dinars (20.000 DT).

Durée: Quatre vingt dix neuf ans (99) Gérance: Fethi Ben Dhaou est nommé gérant avec les pouvoirs étendus.

2014N00124SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1334464R

Suivant statut en date du 20/11/2013 enregistré à la recette des finances Regueb Sidi Bouzid le 21/11/2013 quittance n°M025894, numéro d'enregistrement 13501298 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Sidi Bouzid de 30/01/2014, numéro sous le D1882014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Wejden des investissements et services agricoles.

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Regueb 9170.

Capital social: 100.000 dinars.

Objet social: l'arboriculture.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Saber El Mnawer est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014H00041SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Société El Firdaous

MF: 1330696/P

Suivant les statuts enregistrés à la recette de finance de Kairouan en date du 9/1/2014, sous le n° 14500154, quittance n° M002225, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan sous le n° D10132014 en date du 31/1/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : «Société El Firdaous».

Siège social : Rue Monji Selim Kairouan.

Capital social: 3000 Dinars.

Objet social: Vente en gros produits divers de maison.

Durée : 99 ans.

Gérant : Hammadi Ben Mohamed Salah Zaemdini.

2014H00044SRLB1

Constitution d'une société a responsabilité limitée

suivant acte soussignée privé enregistré à la recette des finances d'El Alia en 17/01/2014 sous le n°14500041, quittance n°M001813 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n°D04472014 du 30/01/2014 il a été constitue une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Ayari Matériaux des Constructions

Siège social : Av Maghreb El Alia 7016

Capital social: 15 000 DT.

Objet : Vente matériaux des

constrictions en gros Durée : 99 ans

Gérant : Ayari Abdelwaheb.

2014W00033SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Jemmel le 28/01/2014 sous n°14500176, quittance n°M06547, déposé en deux exemplaires au greffe du Tribunal de Première instance de Monastir le 30/1/2014 sous le n°D04472014. Il a été constitué une Société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Meilleur Moteur.

Siège social : Rue Med Fadhel Ben Achour, Jemmel.

Capital social: 10 000D.

Objet : Commerce en gros pièces occasion et ferraille.

Durée: 99 ans.

Gérant : Hassen Ben Hammouda.

2014P00152SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut en date du 27/01/2014, enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 30/01/2014 sous le n°14500021, Quittance n°M009019, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 30/01/2014 sous le n° D15732014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté Golda Déco

Adresse : Rue 18 Janvier 1952

Sayada 5035 Capital : 10.000 DT

Objet : Vente en gros produits divers

Durée : 99 ans

Gérant : Mansour Mohamed Mokhtar.

2014P00155SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut en date du 27/1/2014, enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 30/1/2014 sous le n° 14500022, Quittance n° M009047, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 30/1/2014 sous le n° D15752014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté PERFECT TRADING.

Adresse : Rue 18 Janvier 1952

Sayada 5035. Capital: 10.000 DT.

Objet: Vente en gros produits divers.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mansour Achraf. 2014P00156SRLB1

Constitution d'une société Société lyad Frigorifique M.F: 1333100/K/N/M/000

Suivant statut enregistré à la recette des finances de Mahdia sous le n°14500256 et quittance n°M004622 en date du 23/01/2014 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Mahdia en date de 29/01/2014 sous le n°20144711. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Iyad

Frigorifique.

Objet social : Entreposage

Frigorifique.

Capital: 50 000 dinars.

Siège social : Route Tunis Dkila 5100

Mahdia.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr Mohamed Lahmar.

2014P00157SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte S.S.P en date du 3/1/2014, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Mahdia le 16/1/2014 sous le numéro 14500166, quittance n° M002895 dont un exemplaire des statuts a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia sous le n° D16282014 en date du 29/1/2014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale: Société «MARAM

CONFECTION».

Siège social : Hkaima Mahdia 5141.

Capital social : 1.000 Mille Dinars.

Objet social : Industrie de

l'habillement. Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Mohamed Ben Ahmed Zouaoui est nommé gérant de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés au statut les plus étendus.

2014P00158SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1332050 N/P/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Ksar-Hellal le 16/1/2014 sous n° 14500081, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Monastir le 31/1/2014 sous n° D15772014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Société Aboud de Construction Métallique A.C.M.

Objet : Construction métallique. Capital social : 35.000 DT.

Siège social: Rue Med B. Cheikh

Ksar – Hellal.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Amara Ramzi avec les pouvoirs les plus étendus.

pouvoirs les plus eteriaus

2014P00160SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut en date du 20/1/2014, enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 31/1/2014 sous le n° 14500023, Quittance n° M009440, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 3/2/2014 sous le n° D15802014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté Leonardo Distribution Centre.

Adresse : Avenue Habib Bourguiba Sahline 5012.

Capital: 10.000 DT.

Objet : Vente en gros produits de peinture.

purás : 00 sp.

Durée : 99 ans.

Gérant : Chakroun Hassen.

2014P00163SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut en date du 22/01/2014. enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 31/1/2014 sous le n°14500025, Quittance n°M009459, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 3/02/2014 sous le n°D15852014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté Générale Electro Fluides "SOGEF"

Adresse: Rue Mohamed Bourguiba Imm Bergaoui 2ème étage Monastir

5000

Capital: 17.000 DT

Objet : Installation et entretien des équipements sanitaires et chauffage

Durée: 99 ans Gérant : Bembli Anis. 2014P00164SRLB1

Constitution d'une société **ILYES M.B.S -SARL -**

MF: 1334636T/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 30/1/2014 et enregistré à la REAS 1er bureau Tunis, en date du 30/1/2014, sous le n° 14501245. Quittance 1540. dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° D015672014 en date du 31/1/2014, il a été constitué une société :

Raison sociale: ILYES M.B.M. -SARL.

Objet social: TORRIFICATION DU CAFE

Siège social : Imm. Tunimara rue du Lac de Constance Les Berges du Lac 1059 Tunis.

Capital social: 220.000 dinars.

Gérance : Monsieur Salem Youssef Ismail gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014300337SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 6/1/2014 sous le n° 14500597, quittance n° 673 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal Ben Arous sous le n° D021112014 le 30/1/2014, il a été constitué une SARL:

Dénomination : Hostel Equipement.

Siège : App 4 résidences Ennasr Mourouj V.

Capital: 5 000DT.

Activité : Commerce en gros équipements hôtellerie.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Mohamed Kallel.

2014300339SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte sous seing privé en date de 4/10/2013 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 4/10/2013, sous le n°13510995, quittance n°12976 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis (guichet unique) le 31/01/2014 sous le n°D015752014, il appert ce que suit : la constitution d'une société à responsabilité limitée entre les personnes désignées dans l'acte constitutif ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Centre Médical Mutuelleville.

Siège social : 111 Avenue Jugurtha Mutuelleville

Objet: Gestion des centres d'affaires destinés à la location de bureaux à usage administratif ou de cabinets Médicaux

Capital : Quatre mille dinars (4.000.000).

Durée: 99 ans

Gérant : Monsieur Mohamed Chalbia.

2014300341SRLB1

Constitution société de responsabilité limitée

African Biotechnology Society -ABS--S.A.R.L-

MF: 1330746G/N/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 10 Janvier 2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 10 Janvier 2014 sous le n° 14500508, quittance n° M000575 et déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Manouba le 27/1/2014, sous le n° D26372014. il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : AFRICAN BIOTECHNOLOGY SOCIETY -ABS-.

Capital social: Cinquante Mille dinars (50 000 DT).

Objet social : Vente Matériel Médical et Scientifique en détail.

Siège social : Immeuble SOCIB Bureau n° 3 Route de Mateur Km 7 Manouba.

Durée de la société : 99 ans.

Gérance : Monsieur Brahim Ben Salem est nommé gérant statutaire pour une durée indéterminée.

2014300343SRLB1

Constitution d'une SARL MF: 1333743 RAM 000

Suivant acte sous seing privé en date de 27 janvier 2014 enregistré à la recette des finances API le 27 ianvier 2014 n° de quittance 1334 n° d'enregistrement 14501080 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de Manouba sous n°D26402014 en date 28 janvier 2014 il a été constitué une SARL:

Raison sociale : Société Bechico Com

Tunisie

Capital: Mille Dinars Durée: 99 Ans

Siège social : N°40 Rue de Cyprès Den-Den 2011 Manouba.

Objet social: Vente en gros produit divers.

Gérance : Mr Khalil Ben Ameur est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

2014300344SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant le statut en date du 15-1-2014 sous le n° 14500580, quittance n° 656, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D015372014, il a été constitué une société SARL :

Dénomination : Sté TRANZART

S.A.R.L.

Siège: 45 rue Bab Jedid. Tunis.

Capital : 1000 DT. Durée : 99 ans.

Gérance : Ourari Nesrine est nommée gérante de la société avec les

pouvoirs les plus étendus.

2014300345SRLB1

Constitution d'une SARL «Zeno Auto SARL»

Bureau B2, escalier B, Immeuble La Coupole, rue Hédi Nouira, Cité Ennasr II

MF: 1331048 Q/N/M/000

Selon statuts de la société enregistrés à la recette des finances Guichet unique API Tunis le 9/01/2014 sous le n°14500484 quittance n°M545, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 31/01/2014 sous le n D031982014, il a été constitué la société à responsabilité limitée suivante :

Raison sociale : Société Zeno Auto

Siège social : Bureau B2, escalier B, Immeuble La Coupole, rue Hédi Nouira, Cité Ennasr

Noulla, Cite Elliasi

Capital social: 50.000 Dinars

Objet : Commerce de détail de pièces de rechanges et Sav Huyndai

Durée: 99 ans

Gérance : Monsieur Nabil Bennour.

2014300346SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

Suivant acte constitutif enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis en date du 23/01/2014 sous le numéro 14500422 quittances numéro 6855 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 28/01/2014 sous le n° D015072014.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Espadon Car

Adresse: 40 rue de l'Inde 1002 Tunis

Capital: 40 mille dinars

Activité : location de voiture

Gérance : Monsieur Lotfi Kraiem -

gérant unique.

Matricule fiscal: 1333854 YAM

2014T00798SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L MF : 1319609 B/A/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 24 octobre 2013 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 28 octobre 2013 sous le numéro 13505467 Quittance n°64863 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le numéro D0137222013 le 28/01/2014.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Jalel Jerad Consulting.

Siège social : 06 Rue Kahéna Mutuelle Ville Tunis - 1002.

Capital social : 1.000 Dinars. Objet social : Consultant.

Durée: 99 Ans.

Gérance : Mr Jerad Rafik Jalel a été

nommé gérant de la société.

2014T00816SRUB1

Constitution de société unipersonnelle

Matricule fiscal: 1333122R/A/M/000

Suivant acte enregistré à la recette rue d'Autriche le 23 Janvier 2014 sous le numéro 14500402 Quittance n°006578, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29 Janvier 2014 sous le n°20144666. Il a été constitué une société unipersonnelle :

Raison sociale : Société Select Capital social : 3 000 dinars

Siège social : 19 rue Mauritanie 1002

Tunis

Objet social: Restauration rapide et

café

Durée : 99 ans

Gérant : Mohamed Laabidi avec les pouvoirs conformément à la loi et pour une période illimitée.

2014T00829SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statut constitutif en date du 5/01/2014 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 6/01/2014 sous le n°14500034, quittance n°M000569 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le n°D021162014 en date du 31/01/2014 une société unipersonnelle à responsabilité limitée été constituée ayant caractéristiques suivantes :

Raison sociale : Société Diginium Graphics

Siège social : 25, Avenue 20 Mars Cité Essalem Boumhel Elbassatine 2097 Ben Arous

Capital social: 1000DT (Mille Dinars)

Durée: 99 ans

Objet social : Services Informatiques Gérant : Monsieur Maher Hanafi.

2014R00428SRUB1

Constitution d'une SUARL

TVA: 1326778 L

Suivant un statut enregistré à la recette des finances de Boumhel le 16/12/2013 enregistrement n° 13502302, quittance n° M033534 dont deux copies on été déposées au tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 4/2/2014 sous le n° D021352014, il a été constitué une SUARL nommé : CBM Engineering and consultant, Siège social: 15 rue de Portugal cité El Amen Boumhel Ben Arous, qui a pour objet maintenance industrielle pour un capital de mille (1000.000) dinars et d'une duré de 99 ans. Gérant : Ben Hadj Maftah Chaker.

2014R00440SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant acte sous seing privé du 16 janvier 2014 enregistré à la recette des finances de R.A. Société le 16 janvier 2014 n° de quittance M000711 n° d'enregistrement 14500632 dont

deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 21 janvier 2014 sous le n°D013762014.

Une société unipersonnelle à responsabilité limitée a été constituée selon les indications suivante :

Dénomination : Al Asala Authenticité

Siège social : Rue du Miel 1 impasse Sayidi Zarrouk 1006 Tunis

Activité : Importation, exportation et la distribution en gros des livres, des fournitures de bureaux et des cadeaux

Capital : 2000 TND Durée : 99 ans

Gérance : Madame Fatma Belhssin nommée gérante avec les pouvoirs

les plus étendus. 2014R00441SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant les statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Tunis sous le n°14501237Quittance n°1532 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°D015722014 il a été constitué une SUARL :

Raison sociale : Best Target de Commerce International,

Siège social : Résidence du Lac C 3ème étage rue lac Victoria les Berges du Lac Tunis,

Capital: 150. 000 Dinars
Objet: Commerce international
Gérance: Mr. Ali Garbaa.
2014G00491SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant les statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Tunis le sous n° 14501239, Quittance n° 1534 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D015732014 en date du 31/1/2014, il a été constitué une SUARL :

Raison sociale: ALKIRAT.

Siège social : Résidence du Lac C 3^{ème} étage rue Lac Victoria les Berges

du Lac Tunis.

Capital: 150.000 Dinars.

Objet: Commerce international.

Gérance : Mr. Idris Belkheir.

2014G00492SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant les statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Tunis le sous n° 14501264, Quittance n° 1569 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D15772014 en date du 31/1/2014, il a été constitué une SUARL:

Raison sociale : General Business Company.

Siège social : 1er étage 2ème bureau 49 Rue Kamel Attaturk.

Capital: 20.000 Dinars.

Objet: Commerce international.

Gérance : Mr. Hamza Badrouni.

2014G00494SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société 1^{er} bureau Tunis le 31/1/2014 sous le n° 14501252, quittance n° 1555, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1er bureau Tunis sous le n° D015742014 le 31/1/2014, il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Sté K & M Empire.

Siège : Rue du Lac Lokhness Imm. Apt. C2, Les Berges du Lac 1053 Tunis

runio

Capital: 1.000 DT.

Activité : Etude et conseil.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr Salim Mohmoud Saade.

2014G00496SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant acte sous seing privé en date du 28 janvier 2014, enregistré à recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1^{er} bureau - Tunis, sous le n° 14501147, quittance n° 1423 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de

première instance API sous le n° D015782014 en date du 31/1/2014, il a été constitué une société unipersonnel à responsabilité limitée totalement exportatrice :

Dénomination : FREE SUARL.

Siège : 38, Rue Chadli Kallela 1^{er} Etage 1002, Tunis.

Objet social: Exploitation des centres d'appel.

Capital social: 1 000 dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mlle Ines Belghithi est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00500SRUB1

Constitution d'une SUARL

ECLECTIC HOME

MF: 1332975 C

Suivant acte sous seing privé en date du 15 décembre 2013, enregistré à Tunis à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 25 décembre 2013, enregistrement n° 13514616, Quittance n° 17094 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis guichet unique le 23 janvier 2014 sous le n° D013982014, une SUARL ayant les caractéristiques suivantes a été constituée :

Dénomination : ECLECTIC HOME.

Siège social : 34, Rue d'Italie - 1001 Tunis.

Objet : Travaux de design et de décoration.

Capital: 5.000 Dinars.

Durée : 99 ans renouvelables par tacite reconduction.

Gérance : Melle Asma Dali est désignée gérante statutaire de société.

Déclaration API : SDC 132129 Q du

20 Décembre 2013

2014G00507SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Makram Chebbi Consulting 1328565/H

Suivant statuts en date du 17/12/2013 enreaistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le 27/12/2013 sous le n° 13510939, quittance n° 10487 et dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D014492014 en date du 24/1/2014. Il a été constitué une SUARL avant pour dénomination Makram Chebbi Consulting, sise à l'immeuble Mazars rue du Lac Ghar El Melh, les Berges du Lac Tunis. Capital: 1.000 dinars. Activité: Consulting.

2014G00517SRUB1

Société Jemma Business Advisory

Suivant acte sous seing privé du 3/12/2013, enregistré à Tunis, recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1^{er} bureau, le 3/12/2013, sous le n° 13513369, quittance n° 1570, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'APII Tunis, le 17/1/2014, sous le n° D1692014, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée non résidente totalement exportatrice :

- Dénomination : Société Jemma Business Advisory.
- Siège social : Rue Essaada 1^{er} étage, Ezzahra, 5199 Mahdia, Tunisie.
- Capital social: 1.000 dinars.
- Durée : 99 ans.
- Objet : Audit économique, juridique, sociale, technique et administrative.
- Gérance : Mr Wassim Mathlouthi est nommé gérant de la société pou une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00519SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L.

Suivant Statut, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 3/1/2014 sous N°14500017 quittance n°M000031, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse 2 le 29/1/2014 sous le n°D91332014.

Il a été constitué une S.u.a.r.l.

Dénomination : Société « United Business Consulting UBC.

Capital social: 1.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Objet: Expert comptable.

Siège social : 38, rue Asma Bent Abi Baker - Hammam Sousse 4011.

Gérant associé unique : Mr Ayadi

Ahmed.

MF: 1330757/H 2014S00275SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L.

Suivant statut, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/1/2014 sous n°14500247 quittance n°M000278, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 31/1/2014 sous le n°D09832014.

Il a été constitué une Suarl :

Dénomination : Société «PRINT

PLUS» «SPP»

Capital social: 1.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Maintenance d'équipement et d'installation et recyclage cartouche d'imprimante

_.. . . .

Siège social : Rue de Kairouan-Bouhsina - 4000 Sousse

Gérant associé unique : Mr Youssef Zardi.

MF: 1334504/G 2014S00292SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L.

Suivant statut, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/1/2014 sous n°14500271 quittance n°M000322, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse le 3/2/2014 sous le n°D09892014.

Il a été constitué une Su.a.r.l:

Dénomination : Société «HD

MEDICAL»

Capital social: 3.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Commerce en gros de matériaux médicaux et produits parapharmaceutiques

S'lège social : Résidence Vénus -

Sahloul 3- Sousse 4051

Gérant associé unique : Mr Hichem

Drira.

MF: 1334645/ V 2014S00315SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statut, enregistré à la Recette des finances de Sidi Alouène le 20/1/2014 sous n°14500022 Quittance n°M001370, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal le première instance de Mahdia le 29/1/2014 sous le n°D16312014.

Il a été constitué une S.u.a.r.I:

Dénomination : Société Elamen Montage équipement de Bâtiment

Capital social: 10.000 Dinars.

Durée: 99 Ans.

Objet : Travaux d'électricité et de

bâtiment

Siège social : Route Mongi Slim - Sidi

Alouène 5190 Mahdia

Gérant associé unique : Mr Hamdi Ben Taher Ben Sadoc Hasnaoui.

MF: 1332191/B 2014S00316SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L.

Suivant statuts, enregistrés à la Recette des finances de Cité Riadh Sousse le 23/01/2014 sous n°14500124Quittance n°4517, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse le 30/01/2014 sous le n°D09812014. Il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Société «Viennoiserie Pâtisserie Errayhane»

Capital social: 1.200 Dinars.

Objet : Pâtisserie industrielle

Siège social : Av. Malte n°65 - Cité Errayhane - Ezzouhour 4023 Sousse.

Durée: 99 Ans.

Gérant associé unique : Mr Mabrouk Ben Ahmed Ben Mohamed Talbi.

MF: 1333235/A 2014S00317SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L.

Suivant statuts, enregistrés à la recette des finances de Kalaa Kébira le 29/1/2014 sous n° 14500122, Quittance n° 5557, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 le 30/1/2014 sous le n° D91372014, Il a été constitué une SUARL:

Dénomination : Société «Multi Services Immobiliers».

Capital social: 2.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Objet : Agence immobilière.

Siège social : 15 Citée nouvelle 4060 Kalaa Kébira – Sousse.

Gérant associé unique : Mr Riadh

Chahed.

MF: 1334357/P. 2014A00117SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/1/2014 sous le n° 14500275, Quittance n° M000327, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 31/1/2014 sous le n° D09852014. Il a été constitué une SUARL:

Dénomination : Société «ZINA».

Capital social: 1.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Objet: Vente en gros textiles.

Siège social: Av. Hassen Hosni -Akouda 4022 - Sousse.

MF: 1334673/Z.

Gérant associé unique: Mme Leila

Bent Abdelafattah Jlassi. 2014A00120SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/1/2014 sous n° 14500282 Quittance n° M000334, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 31/1/2014 sous le n° D09862014. Il a été constitué une SUARL:

Dénomination : Société «NEW DAY».

Capital social: 1.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Objet: Vente en gros habillement, prêt à porter, bois et dérivés.

Siège social : Rue Ibn El Jazzar -Imm. Al Hamd 4000 Sousse.

associé unique Mr Chamseddine Ettriki.

M.F: 1334753/Y. 2014A00121SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 6/1/2014 sous n° 14500047, Quittance n° M000060, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3/2/2014 sous le n° D09912014. Il a été constitué une SUARL non résidente et totalement exportatrice :

Dénomination : Société «COFAM».

Capital social: 3 200 Dinars.

Durée: 99 ans.

Objet : Etude du marché el sondage.

Siège social: 14 Rue Mustapha Zridi -Cité Olympique - Bouhcina 4000 Sousse

Gérant associé unique : Mr Mohamed

Hachfi.

MF: 1329525/D. 2014A00125SRUB1

Constitution d'une SUARL **Tunisian Industrial And Petroleum** Solutions «TIPS»

MF: 1329980Z

Suivant acte sous seing privé en date du 25 décembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 27 décembre quittance M006790 2013 enregistrement n°13506168 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sfax 2 le 21Janvier 2014 sous le numéro D81362014, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée avant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : Tunisian Industrial and Petroleum Solutions « TIPS

Capital social: 1.000 dinars.

Siège social : Route de Gabès Km 8 Zanket el Moustawsaf 3042 Sfax.

Durée: 99 ans

Objet social : Commerce de gros des pièces de rechange industrielles et pétrolières et autres équipements,

Gérance: Madame Samar Ammous.

2014B00181SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant acte SSP en date du 8/10/2013 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 23/1/2014 quittance N M000348 N°d'enregistrement 14500325 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Sfax le 23/1/2014 sous le n°D08752014,

il a été constitué une SUARL.

Dénomination : Société Fgaier de Promotion Immobilière

Objet: Promotion Immobilière

Siège social : Route de Mahdia Km 1.5 n° 52 Sfax.

Durée: 99 ans.

Capital Social: 150.000 dinars

Gérance : Mr Fgaier Thabet pour une indéterminée avec les période

pouvoirs les plus étendus.

2014B00182SRUB1

Constitution d'une société

«Sté de Travaux Industriels» (SUARL)

MF: 1332999/L/A/M/000

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'enregistrement des actes sociétés à Sfax le 23/01/2014 n° de quittance M000354 d'enregistrement 14500330 et déposé au greffe du tribunal de Sfax sous le numéro D81432014 le 23/01/2014.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : «Sté de Travaux Industriels»

Siège social : Avenue El Bia n° 298 Gremda Sfax

Capital social: 2 000 dinars.

Objet : La réparation de matériels industriels.

Durée: 99 ans

Gérance : La gérance est confiée à Monsieur «Neder Dammak» avec les pleins pouvoirs.

2014B00183SRUB1

Constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité

limitée

Par acte S.S.P en date du 22/1/2014 enregistré à la recette des finances enregistrement du contrat à Sfax le 23/1/2014 quittance n° M000359 enregistrement 14500334, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à l'API Sfax le 24/1/2014 sous le numéro D81452014 a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant pour nomination suivante :

Raison sociale : Sté Slim de Peinture et Bagigeon «S.S.P».

Objet : Travaux de peinture et vitrerie.

Siège social : Route Menzel Chaker km 5.5 - Sfax.

Durée: 99 ans.

Capital social: 5.000 dinars.

Gérant : Slim Chaabene.

2014B00191SRUB1

Constitution

Suivant acte sous seing privé en date à Sfax du 8 Octobre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 10 Octobre 2013 Quittance n° M005340. enregistrement n° 13504843 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 23 janvier 2014 sous le numéro D08722014, il a été constituée une société unipersonnelle responsabilité limitée résidente ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : Société «CHEIKH ROUHOU CONSEILS».

juridique: Forme Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Capital social: 1.000 Dinars.

Siège social: 1, rue Cheikh Magdiche, 3000 - Sfax.

Matricule fiscal: 1326017/Z.

Objet social : La réalisation de toutes opérations d'études en marketing, de services techniques, et de conseil

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr. Ridha Cheikh Rouhou.

2014B00198SRUB1

Constitution d'une société

Société : Bouhafa des Entreprises

En vertu du statuts en date du 28/6/2013, enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Zarzis le 2/7/2013, sous numéro d'enregistrement n° 13501144, Quittance n° M032545 dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de la première instance de Médenine sous le n° D20192014 le 22/1/2014.

été créé Société а une Unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Bouhafa des entreprises.

Siège social : Route de Médenine

Zarzis.

Activité : Bâtiment.

Capital social: 5000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Bouhafa Sadok est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs énonces au statut les plus étendus.

2014M00109SRUB1

Constitution d'une SUARL

Sté Sud des Travaux Générales

Par acte sous seing privé en date du 27/01/2014 enregistré à la recette des finances de Zarzis en date du 27/01/2014 sous le n°14500174, et dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine en date du 31/01/2014 sous le n°D20312014 il a été constitué société unipersonnelle une responsabilité limitée :

Dénomination sociale : Société Sud

des Travaux Générales.

Objet social: Travaux de bâtiments,

Siège social : Route Erraja Mouensa

Zarzis,

Durée: 99 ans.

Capital social: 5.000 dinars, Gérant : Mr Ammar Khatteli.

2014M00111SRUB1

Constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

Suivant statuts en date du 27/1/2014 enregistré à la recette des enregistrements de Bouargoub le 28/1/2014 sous le n° 14500059, Quittance n° M002466 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 31/1/2014 sous le n° D07362014, une société unipersonnelle à responsabilité limitée a été constituée :

Raison sociale : Société Aya de Commerce Générale de Pièces de Rechanges.

Siège social : Route de Grombalia Bouali 8040 Nabeul.

Capital social: 3 000 Dinars.

Objet social : Commerce en gros des pièces de rechanges.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Ben Younes Naoufel est

nommé gérant de la société.

2014N00117SRUB1

P.V. de constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

M.F: 1334262H

Par acte sous seing privé en date du 29 Janvier 2014 enregistré à la Recette des Finances à Hajeb El Ayoun sous le n°14500067 en date du 29 Janvier 2014 dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Kairouan sous le n°D10122014 du 31 Janvier 2014 a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté Boulangerie Amira

Adresse : Cité Ennouhoudh Hajeb El

Ayoun 3160

Activité : Industrie de pain et

pâtisseries

Capital social: 80 000 DT

Durée: 99 ans

Gérant : M. Raouf Msahli est désigné gérant de la Sté avec les pouvoirs les

plus étendus.

2014H00043SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant acte S.S.P en date 6/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes sociétés, premier bureau du Kef en date de 17/1/2014 sous le n° 14500132, Quittance n° M002353 dont un exemplaire des statuts a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance du Kef sous le n° D1152014 en date du 31/1/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: C.H.U.

Siège social : route Dahmani le Kef.

Capital social: 1 000 DT.

Objet social : Collecte de l'huile

alimentaire usagée.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Gaaloul

Badreddine.

2014F00013SRUB1

Société Chahenda

MF: 1330236/N/P/M/000

Suivant le statut enregistré à la recette des finances d'Ouardanine en date du 27/12/2013 sous le n°13500640 et quittance n°M011592 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1^{ère} Instance de Monastir sous le n°D155432014 en date du 25/01/2014 il a été constitué une société comme suit :

Raison sociale : Société Chahenda.

Siège social : Avenue Farhat Hached 5010 Ouardanine.

Forme : Société Unipersonnelle à responsabilité limitée.

Objet: Vente en gros produits divers.

Capital social: 10.000 dinars

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Fathi Ben Med Ameur Chedly est nommé le gérant de la société.

2014P00161SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

M.F: 1334650/R

Suivant acte S.S P enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau de Tunis le 30/1/2014 sous le n° 14501223, Quittance n° 1518 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D015662014 en date du 31/1/2014 il a été constitué une S.U.A.R.L:

Raison sociale : Sté Les Couleurs du Monde Arabe.

Siège social : Immeuble Hajer Bloc A - Impasse Lac Neusiel - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Capital : 150.000DT.

Durée: 99 ans.

Objet: Commerce International.

Gérance : Mr Kamel Ben Ghaleb Ben

Kamel Alquodsi.

2014300336SRUB1

Constitution d'une SUARL

MF: 1334627 S/N/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 30/01/2014 sous le n°14501231, quittance n°1526, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{er} Tunis bureau sous le n°D015682014 le 31/01/2014, il a été constitué une SUARL, Dénomination : Sté Global Casse, Siège : 5 AV Taher Ben Ammar El Manar Tunis, Capital: 150.000 DT, Activité : Importation et vente des pièces de rechanges usagés, Durée : 99 ans, Gérance : Mr Messai Walid.

2014300338SRUB1

Avis

Suivant acte sous seing privé en date du 7/01/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 21/01/2014 sous le n°14500812 Quittance n°923 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°D014042014 date du 23/01/2014.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Mécatronique Solutions - S.U.A.R.L

Siége social : 6 Bis, Rue Sayed Derouich - Tunis.

Capital social: 1000Dinars

Objet social : Vente en gros des pièces électroniques.

Durée: 99 ans

Gérant : Mme Dhorbani Molka est la Gérante de la Société avec tous les pouvoirs étendus.

2014300342SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 3/02/2014 sous le n°14501291. quittance n°1612, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D015962014 le 3/02/2014, il a été constitué une SUARL, Dénomination Sté L'ANGOLO, Siège : B6 Imm. Rosalys sis aux jardins du Lac Tunis, Capital: 1.000 DT, Activité : Restauration, Durée: 99 ans, Gérance: Mr Abcha Najib.

2014300349SRUB1

GESTION DE SOCIÉTÉS

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital Boite Métallique Tunisienne B.M.T

Capital social: 5.000.000 Dinars

43, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Registre de commerce : B19243 M.F : 578596Y

Aux termes des, délibérations en date du 25 octobre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 5.000.000 dinars pour le porter à 6.500.000 dinars.

Cette augmentation se fera par l'incorporation directe au capital de la somme de 1.500.000 dinars prélevée sur les réserves inscrites au compte spécial de réinvestissement et donnera lieu à la création de 15.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes.

Comme conséquence de ce qui précède, l'article 6 des statuts est modifié ainsi suit :

Article 6 : (Nouveau) Le capital social est fixe à six millions cinq cent mille dinars (6.500.000) dinars, il est divisé en soixante cinq mille (65.000) actions nominatives d'une valeur nominale de cent (100) dinars l'action, entièrement souscrites et libérées conformément à la loi.

Dépôt : il a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, le 7/01/2014 sous le n°2014991, deux exemplaires du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2013, enregistré à la recette des finances, rue Ghandi en date du 29 novembre 2013 sous le n°13505262. 2014T00815SANB2

Société Gabesienne d'Emballage «Sogembal»

S.A. au capital de 2 540 000 Dinars Siège social : GP1 - Km 14 L'aouinet. Metouia - Gabès

procès-verbal des Conseil délibérations du d'Administration réuni le 12 Décembre 2013, enregistré à la recette des finances, à Matouia - Gabès, le 3 Janvier 2014 sous le n° 14700005, quittance n° M0000757, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès le 28 Janvier 2014, sous le n° 20144480, il a été décidé de renouveler le Mandat de Monsieur Abdallah Belhadj, en sa qualité de Directeur Général Adjoint de la société pour une durée de trois ans et ce à partir du 21 Octobre 2013.

2014T00845SANB2

Homologation des résolutions TUNISIAN FORWARDING AGENCY "T.F.A" S.A

Au capital social : 100.000 Dinars

MF: 013920C RC: B130291998

16, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Suivant procès- verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 11/4/2013 enregistré le 29/4/2013 à la recette des finances rue Ghandi Tunis, reçu n° M30652, enregistrement n° 13801875, il a été décidé :

- 1. L'approbation des états financiers de l'exercice 2012,
- 2. Approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2012,
- 3. Quitus de membre de conseil 2012,
- 4. La nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2013 2014 2015: Mr Lotfi Hassen, Mohamed Omrane Hassen, Sihem Hassen et Mme Mounira Riahi
- 5. la nomination de Mr Bilel Fatnassi, commissaire aux comptes de la Société pour les exercices 2013 2014 et 2015.

En vertu du P.V. de C.A. du 11/4/2013, enregistré à la recette de finance rue Ghandi Tunis, quittance n° M30648, enregistrement n° 13801874, Mr Lotfi Hassen est nommé Président du Conseil d'Administration et P.D.G de la société.

Deux exemplaires des dits P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 2/1/2014 sous le n° 201415.

2014T00851SANB2

Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord

S.A au capital de 850.000 dinars Siège social place de l'UMA à Bizerte

R.C: B182761996

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 7 janvier 2014, enregistré à la recette des finances Tarek Ibn Zied Bizerte le 15 janvier 2014 sous le n° 14700253, quittance n° 2793, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte le 30 janvier 2014 sous le n° 20145012

Il a été décidé :

- La nomination de monsieur Samir Chaaba directeur général de la société

Nationale Immobilière de Tunisie Nord.

2014R00407SANB2

NOTICE LEGALE

TUNISIE LEASING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 41 500 000 DE DINARS

Siège social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène

RC N° B134091997

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective stable et F2 à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 8 Novembre 2013

NOTICE LEGALE MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-1 » DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,2% ou TMM+2,2%	Constant de la 1ère à la 5ème année
Catégorie B	7 ans dont deux années de grâce	7,35%	Constant de la 3ème à la 7ème année

La présente émission de TUNISIE LEASING a reçu la note BBB+ (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 9 .lanvier 2014

- 1 Renseignements généraux concernant la société :
- **1.1- Dénomination et siège social :** TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

Tél.: 70 132 000 Fax: 71 236 625

- **1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :** TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994 relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.
- 1.3-Date de constitution et Durée : TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.
- 1.4-Objet social : la société a pour objet principal :
- d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

1.5-Registre de commerce : RC n° B134091997

1.6-Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité: tunisienne.

- 1.8-Capital social: 41 500 000 dinars divisés en 8 300 000 actions de 5 dinars de nominal.
- **1.9-Régime fiscal**: Droit commun et particulièrement la loi 94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, et la loi n° 2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.
- 1.10-Matricule fiscal: 031440SAM000
- **1.11-Lieu ou peuvent être consultés les documents relatifs à la société :** Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.
- 1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier à Tunisie Leasing.

2 - Administration et contrôle :

2.1- Membre des organes d'administration :

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M.Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	Président	2012-2014	Tunis
Amen Bank	M.Mehrez RIAHI	Administrateur	2012-2014	Tunis
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Administrateur	2012-2014	Tunis
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2012-2014	Tunis
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2012-2014	Tunis
PGI	M.Karim BEN YEDDER	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
Mme Fatma ABASSI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M.Mehdi TAMERZISTE	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Jalel EL HENCHIRI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis

^{*} nommés par l'AGO du 29 mai 2012

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

^{*}Réélu par le conseil d'administration du 29/05/2012

2.3- CONTROLE:

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR	Immeuble International City Center – Tour des	2012-2014*
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Mustapha	bureaux - Centre Urbain Nord. 1082 Cité Mahrajène – Tunis	
Medhioub	Tel: 70 728 450 Fax: 72 728 405	
Cabinet ECC MAZARS, Société inscrite au tableau de	Immeuble Mazars,	2012-2014**
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Mohamed Ali Elaouani Cherif	Rue du Lac Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 - Tunis	
	Tél: 71 862 430/ 71 862 480, Fax: 71 862 437	

^{*} Mandat renouvelé par l'AGO du 29 mai 2012

^{**}Renouvellement par le Conseil d'Administration du 29/05/2012

^{**} Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 29 mai 2012

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1 Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 29/08/2013 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2014-1 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut I'an au minimum et TMM+2,25% brut I'an au maximum pour le taux variable et entre 6.80% brut l'an au minimum et 7.50% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le conseil d'administration a également chargé la direction générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,2% sur 5 ans et/ou TMM+2,2%.
- Catégorie B : 7,35% sur 7 ans dont 2 années de grâce.
- 3.2. Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2014-1 »
- 3.3. Montant de l'émission : L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 » est d'un montant de 20 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations, susceptible d'être porté à 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations de nominal 100 dinars.
- 3.4. Produit brut et net de l'emprunt : le produit brut de l'emprunt est de 20 000 000 DT, les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 0,6% du montant soit 120 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de

16 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 3 000 DT et les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 26 474 DT, soit un total de frais approximatifs de 165 474 DT et un produit net de l'emprunt de 19 834 526 DT.

3.5. Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/02/2014 et clôturées sans préavis au plus tard le 28/04/2014. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 28/04/2014, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 28/04/2014, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 13/05/2014 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- 3.6. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public: Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 13/02/2014 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir Sfax, et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.
- 3.7. But de l'émission : TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2014 des mises en force qui s'élèvent à 363 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 115 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par des crédits extérieurs.

- **3.8. Nature des titres :** Titres de créance
- **3.9. Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives.
- **3.10. Catégorie des titres :** Ordinaire
- **3.11.** La législation sous laquelle les titres sont créés: Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3: des obligations.
- 3.12. Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté par la société (TUNISIE VALEURS).
- 3.13. Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 28/04/2014.
- 3.14. Date de jouissance des intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 28/04/2014.

- **3.15. Date de règlement** : A la souscription.
- **3.16.** Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2014-1» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.
- Taux fixe : 7,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

- Taux fixe de 7,35% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

3.17. Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le 28 avril de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 28/04/2019 pour la catégorie A et pour le 28/04/2021 pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de 4 320 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,2%), le montant des intérêts s'élèverait à 4 016 000 Dinars (en considérant un taux nominal de 6,793% à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de 7 350 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux de 7,35%.

- 3.18. Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 28/04/2019 pour la catégorie A et le 28/04/2021 pour la catégorie B.
- **3.19. Prix de remboursement** : le prix de remboursement est de 100 DT par obligation.
- 3.20. Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le 28 avril de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 28/04/2015. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 28/04/2015 et le premier remboursement en capital aura lieu le 28/04/2017

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

3.21. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,2% (pour la catégorie A) et 7,35% l'an (pour la catégorie B).

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de

décembre 2013 qui est égale à 4,593% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,793%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,2% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.22. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale : Les obligations «TUNISIE LEASING 2014-1» sont émises selon deux catégories :

- une catégorie A sur une durée de 5 ans
- une catégorie B sur une durée de 7 ans dont deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe): La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

récupération de la valeur actuelle.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,745 années** (pour la catégorie A) et **4,309 années** (pour la catégorie B).

3.23. Mode de placement :

Le présent emprunt obligataire est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

3.24. Notation:

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ (tun) au présent emprunt obligataire en date du 9 Janvier 2014.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de la société

Dans la lettre de notation du 9 août 2012, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable.

En date du 13 février 2013, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

En date du 8 novembre 2013, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiguent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

3.25. Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

3.26. Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

3.27. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la STICODEVAM. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

3.28. Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et qui se rapportent aux emprunts obligataires suivants :

TL 2008/3. TL 2009/1. TL Subordonné 2009, TL 2009/2, TL 2010/1, TL 2010/2, TL Subordonné 2010, TL 2011/1, TL 2011/2, TL 2011/3, TL 2012/1, TL 2012/2, TL Subordonné 2013, TL 2013/1 et TL Subordonné 2013-2. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations

souscrites de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2014-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

3.29. Prise en charge par la STICODEVAM:

TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-1» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

3.30. Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

3.31. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Un document de référence enregistré auprès du CMF en date du 10 juillet N° 13-004. 2013 sous le l'actualisation du document de référence enregistré auprès du CMF en date du 4 novembre 2013 sous le 13-004/A003. une note d'opération visée auprès du CMF en date du 29 janvier 2014 sous le N° 14-0850 et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au premier trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2014. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. La présente note d'opération, le document de référence l'actualisation du document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING - Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunisie Mahrajène, TUNISIE

VALEURS, Immeuble Integra – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014 et les états financiers relatifs à l'exercice 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site interne respectivement au plus tard le 20 avril 2014 et le 30 avril 2014.

2014R00415SANB2

Avis de Souscription Augmentation du capital

Société de promotion Immobilière Ithaque

Société Anonyme au capital de 7 500 000 DT.

Siège social : croisement RN9 et RN 10, Sidi Daoued la Marsa.

Registre du Commerce B0125942013 tribunal de première instance de Tunis.

MF: 1283389 P/P/M/000

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 janvier 2014 a décidé :

1- d'augmenter le capital social de la société de 6 500 000 DT pour le porter de 7 500 000 DT à 14 000 000 DT à libérer entièrement à la souscription et ce par l'émission au pair de 650 000 actions nominatives nouvelles de 10 DT chacune. Les actions nouvelles seront crées avec jouissance à compter du 1 mars 2014.

2- de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la souscription de l'intégralité des 650 000 actions émises à un seul actionnaire.

Dépôt des fonds provenant de la souscription

Au compte indisponible ouvert chez Amen Bank, Agence Charguia sous le numéro :

07 503 0073 340 601 156 09.

Droit et délai de souscription

Art. 301 du code de sociétés commerciales: les souscriptions seront reçues au siège social de la société du 13 février 2014 au 28 février 2014 inclu.

Date et lieu de dépôt :

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 janvier 2014 a été déposé le 31 janvier 2014 au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro AC 01152014.

2014R00418SANB2

Fusion-absorption de la société les Assurances des Crédits Commerciaux

"ASSURCREDIT" par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"

Suivant le procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2013, enregistré le 26 novembre 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau - Tunis sous le n°13513071 quittance n°15375 les de Actionnaires la société Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT" ont approuvé le contrat de fusion et ont décidé la fusion par voie d'absorption de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A" ASSURCREDIT" par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE", société anonyme au capital social de 20.000.000 de dinars, sise au 14 rue Borgine - 1073 - Tunis et inscrite au registre de commerce sous le n°B12593 1997, avec effet à partir du 1er janvier 2013 et avec la prise en charge par la "COTUNACE", sans exception ni réserves, de tous les éléments (actif et passif), droits et obligations, qui composent l'ensemble du patrimoine société absorbée de la "ASSURCREDIT".

Deux exemplaires du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2013 et du contrat de fusion enregistré le 26 novembre 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau - Tunis sous le n°13513066 quittances n°15369 et 15772, ont été déposés au Tribunal de Première Instance de Tunis le 27 janvier 2014 sous le n°20144137.

2014R00433SANB2

Dissolution sans liquidation de la société

Les Assurances des Crédits Commerciaux ASSURCREDIT

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2013, enregistré le 26 novembre 2013 à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés, 1^{er} bureau - Tunis sous le n° 13513071, quittance n° 15375 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis le 27 janvier 2014 sous le n° 20144137, il a été décidé :

- 1) l'approbation du contrat de fusion portant fusion par absorption de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A" ASSURCREDIT" dont le siège social est sis au 7, rue 8010 Cité Montplaisir 1073 Tunis et inscrite au registre du commerce sous le n° B115012002, par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance Extérieur "COTUNACE" société anonyme au capital social de 20.000.000 de dinars, sise au 14 rue Borgine 1073 Tunis et inscrite au registre de commerce sous le n° B12593 1997, avec un effet à partir du 1er janvier 2013,
- 2) la dissolution de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT" sans qu'il sera procédé à sa liquidation du fait que son actif et son passif ont été intégralement pris en charge par la COTUNACE.
- 2) la délégation des pouvoirs les plus étendus à Monsieur Mourad Saied pour poursuivre la réalisation définitive de l'opération de fusion.

2014R00434SANB2

Fusion-absorption de la société les Assurances des Crédits Commerciaux

"ASSURCREDIT" par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2013, enregistré le 26 novembre 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau - Tunis sous le n°13513071 quittance n°15375 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis le 27 janvier 2014

sous le n°20144137. les Actionnaires de la société les Assurances des Crédits Commerciaux "ASSURCREDIT" ont approuvé le contrat de fusion et ont décidé la fusion par voie d'absorption de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT" dont le siège sociale est sis au 7, rue 8010 - Cité Montplaisir 1073 - Tunis et inscrite au registre du commerce sous le n°B115012002, par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE". société anonyme au capital social de 20.000.000 de dinars, sise au 14 rue Borgine - 1073 - Tunis et inscrite au registre de commerce sous le n°B125931997, avec effet à partir du 1er janvier 2013 et avec la prise en charge par la "COTUNACE", sans exception ni réserves, de tous les éléments (actif et passif), droits et obligations, qui composent l'ensemble du patrimoine de la société absorbée "ASSURCREDIT".

Conformément aux dispositions de l'article 64 du Code des Assurances. les assurés de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT", les souscripteurs et bénéficiaires de contrats ainsi que les créanciers sont présenter appelés à leurs observations dans un délai de trois mois (03) à compter de la date de publication du présent avis.

2014R00435SANB2

Notice d'Information relative a une augmentation de capital

Application des articles 164, 302 et suivants du code des sociétés commerciales

Dénomination : Centrale Laitière de Sidi Bouzid

Forme de la société : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

Capital social : 19000000 Dinars divisés en 190 000 Actions de 100 Dinars chacune

Siège social : Immeuble le Dôme, rue lac Léman les Berges du Lac -Tunis.

Objet social : Fabrication stockage commercialisation des produits laitiers et ses dérivés.

Durée: 99 ans

RC: B0198952011 MF: 1201903H/A/M/000

Dépôt du PV de l'AGE : au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis en date du 31/1/2014 sous le n° AC01162014.

Montant de l'augmentation du capital en numéraire et nombre d'action à souscrire: l'augmentation du capital de 6000000 dt en numéraire et la création de 60000 actions à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 dinars chacune.

Apport en nature : Néant

Droit préférentiel de souscription : les actions nouvelles donneront aux propriétaires le droit aux dividendes à partir de la date de la réalisation définitive de l'Augmentation de capital.

Droit aux dividendes : Les actions nouvelles donneront aux propriétaires le droit aux dividendes à partir de la date de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant

Conditions d'admissions aux Assemblées et exercice de droit de vote : les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libéré les montants exigible dans le délai imparti, peuvent seuls assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter par un mandataire dûment habilité à cet effet et bénéficient d'un nombre de voix égal au nombre d'actions détenues.

Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Sur le produit net de l'exercice déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux ou industrielles, il est prélevé.

- 5% pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital
- En cas de liquidation de la société le produit de liquidation après règlement des passifs et des charges de la société, est employé à amortir complètement le capital, le surplus étant réparti entre les actionnaires.

Modalités de convocation de l'assemblée des actionnaires et lieu de réunion : la convocation de L'assemblée générale aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants de CSC et se tiendra au siège social de la société.

Dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription à l'augmentation du capital en numéraire doivent être versés à la BIAT Agence les Berges du Lac, Angle rue lac Bizerte et rue Lac Léman les Berges du Lac dans un compte bloqué indisponible ouvert à cet effet sous le n° TN59 0860 3000 1532 02661643 intitulé« société anonyme en cours d'augmentation de capital».

Délais de la souscription : La souscription et la libération intégrale des actions, seront effectuées Pendant les 15 jours qui suivent la parution de cette notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2014R00438SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital et

Modification des statuts

Société des Industries Alimentaires Maghrébines

«SIAM»

S.A. au capital de 25.000.000 dinars Siège social : Z.I - Ben Arous -

Tunis

R.C: B156211997 MF: 01982D/NM/000

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2013 enregistré à Tunis REAS 1er Bureau le 13 décembre 2013, sous le n°13513923 Quittance n°16321.

De la déclaration de souscription et de versement, registre des récépissés n°1041 enregistré à Tunis REAS 1er Bureau le 22 janvier 2014 sous le n°14800892 Quittance n°1040.

De la liste des souscripteurs enregistrés à Tunis REAS 1er Bureau le 22 Janvier 2014 sous le n° E14800890 Quittance n°Q1038.

Tous les documents cités en haut ont fait l'objet d'un dépôt en double exemplaires au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 29 Janvier 2014, sous le n°D2572197.

Il appert que le capital social de la Société des Industries Alimentaires Maghrébines «SIAM» a été augmenté de 19.000.000 dinars à 25.000.000 dinars soit une augmentation de 6.000.000 dinars par Apport en numéraire et l'émission de 1.200.000 Actions nouvelles de 5 dinars chacune.

Par conséquent, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

Le capital social de la Société des Industries Alimentaires Maghrébines «SIAM» est fixé à 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 05 dinars chacune entièrement libéré.

2014R00443SANB2

MARETAP - S.A

Société anonyme au capital de 300.000 DT

Siège social : Rue du Lac Windermere les Berges du Lac 1053 Tunis

Matricule fiscal: 437877 X

procès verbaux de l'assemblée générale ordinaire n° 20 en date du 8 juillet 2013 et du conseil d'administration n° 57 en date du 28 octobre 2013, enregistrés à la recette des finances du Lac - Tunis le 12 novembre 2013, enregistrements n°13709208 n°13709209, et quittances n°091339 et n°091341, dont deux exemplaires de chacun des dits P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (G.U) le 31 janvier 2014 sous le n° 166096, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012, et octroi de quitus au conseil d'administration.
- Ratification de la nomination de Madame Dalila Bouattour en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Moncef Matoussi.
- Nomination de Monsieur Khaled Braham en tant qu'administrateur et au poste de Directeur Général en remplacement de Monsieur Khaled Becheikh et de lui octroyer les mêmes pouvoirs accordés a son prédécesseur.
- Nomination de Madame Frida Jemail en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Pascal Mirville.

- Nomination de Monsieur Mouldi Khammassi comme Directeur Général Adjoint en remplacement de Monsieur Jamil Hamza.

2014G00506SANB2

Dissociation entre les fonctions du Président du conseil et celles du Directeur Général

Nomination du Président du conseil et du Directeur Général

OMNIACOM

S.A au capital de 1.868.800 dinars

Siège social : Parc Technologique des Communications

Route de Raoued Km 3,5 - 2083 Ariana

MF: 719218H

- 1) Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 16 décembre 2013 sous le n° 3813982, quittance n° 16388, il a été décidé la dissociation entre les fonction du Président du Conseil d'Administration et celui du Directeur Général et la modification corrélative de l'article 21 des statuts.
- 2) Suivant P.V du CA du 13 décembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau Tunis le 16 décembre 2013 sous le n° 13813981, quittance n° 16387, il a été décidé de nommer Mr Samir Kallel en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur et Mr Ilyes Triki en qualité de Directeur Général avec délégation des pouvoirs pour la direction générale de la société sous réserves des pouvoirs que les statuts expressément attribuent assemblées d'actionnaires, au conseil d'administration et au président du conseil.

Deux exemplaires du P.V de l'A.G.E et du CA précités ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 21/1/2014 sous le n° D24851899.

2014G00514SANB2

Comptoir d'Investissement et de Financement 'SICAF'

Capital 13.000.000 de Dinars 32 Rue Kamel Atatürk - 1001 Tunis

MF: 433734P RC: B112811997

I- Suivant P.V. des délibérations de l'assemblée générale ordinaire de la société du 22 Août 2013, enregistré le 3.01.2014 à recette la l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau à Tunis, sous le n°14800170 Quittance n°189. la dite assemblée a renouvelé le mandat de tous les actuels membres du Conseil d'administration. Mr Abdelkader Hamrouni. Mr Abdellatif Hamrouni et Kheireddine Hamrouni, et a désigné Mr Abderrazak Maalei en qualité de commissaire aux comptes de la société, pour une période de trois exercices 2013/2014/2015 qui se termine à l'issue de l'AGO 2016 statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

II- Suivant P.V. de délibérations du Conseil d'Administration de la société du 22 Août 2013, enregistré à la dite recette le 3.01.2014 sous le n°14800171 Quittance n° 190 le conseil a désigné de nouveau Monsieur Abdelkader Hamrouni en Président Directeur qualité de Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur et lui délégué de nouveau tous les pouvoirs dont dispose le conseil en vertu des statuts.

III- Deux exemplaires de chacun desdits actes ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis le 4.02.2014 sous le n° D24130197. Avis publié aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 5/02/2014.

2014G00535SANB2

Augmentation de capital

Société Internationale de production du Papier
S.A au capital 7 400 000 DTU
Siège social : ZI Enfidha BP 118
Registre de commerce : B1120811998

Suivant le P.V de l'assemblée générale des actionnaires en date du 18/6/2013, enregistré à la recette fiscale d'Enfidha

en date du 13/9/2013 sous le numéro 13801105, quittance n°M022410, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 en date 5/12/2013 sous le numéro 201352704, il a été décidé ce qui suit :

Nomination du bureau MS Louzir en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans 2013-2014 et 2015.

2014S00298SANB2

Nomination de Président Directeur Général

Société CENTRAX

S.A au capital de 1.450.000 DT

Siège social : Z.I Kalaa Sghira 4021 Sousse

MF: 437654 H/A/M/000 RC: B111361999

Et en vertu du P.V du conseil d'administration du 17/10/2013 enregistré à la recette des finances de Tunis le 4/12/2013 sous le n° 13706148 quittance n° M75633, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Fayçal Achour en qualité de Président Directeur Général de la Société CENTRAX pour la durée de son mandat d'administrateur et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour diriger la société.

Deux exemplaires desdits procèsverbaux ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Sousse 2, le 27/1/2014 sous le n° 20144311.

2014S00309SANB2

Société Hôtelière Drouche en Tunisie

S.H.D.T

S.A au capital de 18.400.000 dinars Siège social : 29 Zitouna, Kantaoui Hammam Sousse

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Mai 2013, enregistré à la recette des finances de Sousse, sous le n°13700858 quittance n°019010, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1ère résolution :

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat des membres du conseil d'administration suivants :

- Mr Mohamed Kamel Drouche pour son propre compte,
- Mr Mohamed Kamel Drouche pour le compte de la Sté H.D France sise à Paris 17ème France,
- Me Mohsen Nfikha pour le compte de la Sté française Le Progrès sise à Paris 17ème France.
- Mr Mehdi Sofiène Drouche résident à Paris 17^{ème} France.

Et ce pour une nouvelle période de 3 ans qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015

 $2^{\mbox{\scriptsize ème}}$ résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide la nomination de Mr Hédi Karoui expert comptable membre de l'OECT en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

2014S00320SANB2

Société Hôtelière Drouche en Tunisie S.H.D.T

S.A au capital de 18.400.000 dinars Siège social : 29 Zitouna, Kantaoui Hammam Sousse

En vertu du procès verbal du conseil d'administration du 1^{er} Juin 2013, enregistré à la recette des finances de Sousse, sous le n° 13700859 quittance n° 019018, le conseil prend la décision suivante :

Décision Unique

Conformément à l'article 16 des statuts Mr Mohamed Kamel Drouche est reconduit en tant que Président du Conseil d'Administration et président Directeur Général «PDG» de la Société Hôtelière Drouche en Tunisie S.R.D.T

Le conseil décide de lui déléguer pour la gestion de la société les pouvoirs les plus étendus pour agir partout où besoin sera au nom du conseil d'administration de la société à l'exception des pouvoirs qui sont attribués Spécifiquement par le code des sociétés commerciales au conseil et aux assemblées générales des actionnaires.

2014S00321SANB2

Société Internationale des Sciences. Arts et Technologies

SA au capital de 8 000 000 dinars

84, rue 8600 La Charguia 1 - Tunis

MF: 1304871M

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 8 novembre 2013, il a été décidé d'augmenter Le capital social de 1 150 000 Dinars pour le porter de 8 000 000 dinars à 9 150 000 dinars et ce par la création de 115 000 actions de 10 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

Les pièces suivantes sont enregistrées à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau à Tunis :

- PV de l'AGE du 8 novembre 2013, enregistré le 25 novembre 2013 sous le n° 13512954, quittance 15231.
- La déclaration de souscription et de versement enregistrée le 17 janvier 2014 sous le n° 14800689 quittance 780.
- La liste des souscripteurs enregistrée le 17 janvier 2014 sous le n° 14800686 quittance 777.

Tous ces documents ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, le 21 janvier 2014 sous le n° D0120062013.

2014B00187SANB2

Société START PLAST SA

Capital: 823 000 000 DT

Siège: Zone Industrielle Aguilla

Gafsa

RC: B1730162009 MF: 1095992/E

Suivant deux procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2013, enregistré à la recette des finances de Gafsa le 24/12/2013 sous le n° 13505903 et 13505904, quittance n° M032644 et M032648, il a été décidé :

Augmentation du capital de la société de 572000 000 DT à 823000 000 DT d'une mentant de 251000 000 DT divisé en 50200 actions de 5 DT chacune modification de l'article 6 des statuts de la société.

Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gafsa le 25/12/2013 sous le n° 201356554.

2013D00421SANB2

B1102251997

Augmentation de capital social Les Carrelages Choisis de Gabès «C.C.G»

S.A au capital de DT 1 100 000

Siège social: Route de Port Zone Industrielle - Gabès

Matricule Fiscal: 003624 R/A/M/000 Registre de Commerce :

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/12/2013 enregistré à la recette des finances rue 9 Avril à Gabès le 17/12/2013 sous le n° 15567429, quittance n°M55484, il appert que la Société Les Carrelages Choisis de Gabès «C.C.G». a réalisé une augmentation du capital de 600 000 Dinars portant le capital de 1100 000 Dinars à 1 700 000 Dinars et ce par la création de 60 000 actions nouvelles de 10 Dinars, entièrement libérées à la souscription et ce par incorporation d'une partie des autres réserves et en respectant le principe de respect des

Et par conséquence l'article 6 de statut a été mis à jours.

droits des ancien actionnaires.

Deux exemplaires du procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès en date du 19/01/2014 sous le n°D20144615. 2014Z00044SANB2

Sté DAHMEN & Cie, SA Au capital de 171 000 DT

Siège social : Avenue Hédi Nouira Nabeul 8000

RC : B0752382008

MF: 1060554X/A/M

En vertu du procés-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 décembre 2011, enregistré à la recette des finances, avenue Taieb M'hiri Nabeul le 2-11-2012 sous le n° 12806357, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 22 janvier 2013, sous le n° 20133378 les associés ont décidé :

- Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration,
- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2010.
- Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2010,
- Affectation du résultat de l'exercice 2010.
- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2010,
- Renouvellement des mandats de Monsieur Mohsen Dahmen comme Président Directeur Général et les administrateurs pendant 3 ans,
- Nomination Mme Besghaier Jihed comme commissaire aux comptes pour les exercices 2011-2012-2013. 2014N00118SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société T.P. du Nord

SARL au capital de 17.250 Dinars

Siège social : 11, rue de Crête - Tunis

Matricule Fiscal : 005657K/A/M/000 RC : B2470992008

Suivant P.V de l'A.G.E.O en date du 2 décembre 2013 enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 19 décembre 2013, quittance n°M79830, enregistrement n°13706495, par lequel il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Mohamed Ben Mohamed Hédi Betaher gérant de la société.
- Nouvelle répartition des parts sociales.

Deux exemplaires de ce PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/1/2014 sous le n°D11458397.

2014T00782SRLB2

Liquidation de la société Nomination d'un liquidateur Sté Héritiers Mokhtar Barbouche Logetous 000-M-A1249675X

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

daté du 19/8/2013 enregistré à la recette des finances Habib Thameur sous n° 13704382 daté du 28/8/2013 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffé du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 31/1/2014 sous le n° D0127132012, les associés de la société Héritiers Mokhtar Barbouche ont décidé ce que suit :

La liquidation de la société et la nomination de Monsieur Makrem Barbouch liquidateur.

2014T00785SRLB2

Démission du cogérant

Société «Sté de traitement informatique STI»

SARL au capital de 200 000 DT

MF: 986520 Z RC: B242432007

Siège social : 20 Rue d'Electricité la Charguia 2035 Tunis Carthage

Suivant procès-verbal de l'A.G.E des associés tenue le 24 décembre 2013, enregistré à la recette des finances de Charguia sous le n°13706963 quittance n°M075286, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°20143871 les associés ont accepté la démission de Madame Claire Anicot Auger de ses fonctions de gérante de la société.

2014T00786SRLB2

Société «SAADA MEDICAL SERVICES»

SARL au capital de 35.000 DT

7, rue Imem Ibn Hambel menzeb VII 2037- Tunis

Code T.V.A: 1173805/X/B/M/000 RC: B037952011

Suivant procès verbal en date du 8/10/2013 enregistré à la recette des finances d'Ariana en date du 21/10/2013 le sous le n° 13705865 n°quittance 90977 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe d'Ariana le 6/11/2013 sous le n° D03162011, il a été décidé ce qui suit :

- Le mandat de gérance de Mme Khalfa El Beil Saida est renouvelé pour une période de cinq ans (5 ans) à partir de cette date.

2014T00787SRLB2

Société El Manar.

S.A.R.L au capital 100.000,000 dinars

Matricule fiscal: 0326140 T/A/M/000 Siège social: 20, avenue Habib Bourguiba Sidi Bousaid

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 21/11/2013 enregistré à la Recette des Finances de la Marsa le 26/11/2013 sous le n° 13705979 quittance n° 95908 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 27/1/2014 sous le n° D11635197, il a été décidé :

- La nomination de Monsieur Ghassen Slama nouveau gérant de la société.
- La cession de la totalité des parts sociales détenues par Khaled et Imed Dlala à la Société Horizon Coffée House et à Monsieur Ghassen Slama.
- La modification de l'article 6 des statuts.

2014T00789SRLB2

International Conseils & Assistances

«ICA»

S.A.R.L au capital social de : 10.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 janvier 2011 Tunis - 1001

Matricule fiscal: 932684C

Suivant acte de cession SSP et du l'assemblée procès-verbal de générale extraordinaire en date du 26 novembre 2013 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en 02 date du décembre 2013 enregistrements n°13113232 et n°13813233, quittances n°15553 et n°15554, la société Milestone ENT.Inc a cédé au profit de la société International Advice And Study Corp Une (01) part sociale lui appartenant dans le capital de la société International. Conseils & Assistances «ICA», l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'approuver la cession, d'agréer un nouvel associé et de modifier les articles 6 et 7 des deux de la société. statuts exemplaires originaux de chacun des

documents sus indiqués ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 27 décembre 2013 sous le numéro D2410772005.

2014T00790SRLB2

Nomination de gérant

Suite au procès-verbal du 24/9/2013 au siège de la société les horizons de son registre de commerce numéro 4841 et de matricule fiscale 3187/X qui sise au 9 rue Sakiet Sidi Youssef à Tunis qui est enregistrée au recette principale de la rue de Nemsa Tunis au 1/10/2013 sous le numéro 13805222 et qui est enregistrée au tribunal primaire de Tunis Monsieur Souhail Zayer avec sa carte d'identité 07367555 délivrée à Tunis le 14/11/2008 est nommé gérant au lieu de Mohammed Hamrouni et avec les pouvoirs les plus étendus.

2014T00792SRLB2

Augmentation de capital Société Jasmin Sidi Bou Said, SARL

EX - EDEN CAFE

26, Av. Habib Bourguiba, Sidi Bou Said 2016 Carthage Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18/10/2010 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 5/7/2012 quittance n° 61508, enregistrement n° 12503987 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 29/1/2014 sous le n° 20144648 il a été décidé l'augmentation du capital social de la société de 10 mille dinars à 130 mille dinars.

2014T00797SRLB2

Société Aramys Textile Artex Société à responsabilité limitée Au capital de 330.000dinars

Siège social : sis à La Propriété Ederaa Gouboulat Route de Tunis 9080 Gouvernorat de Béja

RC: B05117292010 MF: 1157183W/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie en date du 16/5/2013 et enregistré à

la recette des finances de Béia. à la date du 29/1/2014 sous le n° d'enregistrement : 14700477. N° de quittance: M004413, les associés ont décidé de renouveler le mandat du gérant Monsieur Belhassen Gherab pour une période de trois ans, s'achevant avec l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les l'exercice 2015. Il comptes de conserve les mêmes pouvoirs et avantages qui lui ont été accordés antérieurement. dont exemplaires ont été déposés au greffe du TP1 de Béja, le 29/01/2014 sous le n° D053342010.

2014T00799SRLB2

Société Développement Agricole de Gboullat «DAG»

Société à responsabilité limitée Au capital de 200.000 dinars

Siège social : Sis à La Propriété Ederaa Gouboullat Route de Tunis 9080

Gouvernorat de Béja RC : B05203082010 MF : 1175884XN/M/000

En vertu du procès-verbal l'assemblée générale ordinaire réunie en date du 7/6/2013 et enregistré à la recette des finances de Béja, à la date du 29/01/2014 sous le n° d'enregistrement : 14700478 n° de quittance: M004416, les associés ont décidé de renouveler le mandat du gérant Monsieur Belhassen Gherab pour une période de trois ans, s'achevant avec l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2015. Il conserve les mêmes pouvoirs et avantages qui lui ont été accordés antérieurement.

Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de Béja, le 29/01/2014 sous le n° D0526912010. 2014T00800SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant Société OMADO GROUP MF: 1319770/K/A/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 8/1/2014 enregistré à la recette des actes de sociétés 1^{er} bureau de Tunis sous le n° 14800909 quittances n° 001072, dont deux copies ont été

déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 29/1/2014 sous le n° D0130012013, il a été décidé et approuver ce qui suit :

 Nomination d'un nouveau gérant Mr Mahmoud Khalil Essid est nommé gérant de la société OMADO GROUP
 SARL pour une période illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus.

2014T00807SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant Société Hadj Massoud Company M.F: 1322465/D/A/M/000

Suivant actes S.S.P en date 20/1/2014 enregistré à la recette des finances Borj Louzir - Ariana sous le n° 14800196, quittances n° 005128, dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 31/1/20114 sous le n° D0314192013, il a été décidé et approuver ce qui suit :

- Mr Swalhi Saad a été nommé gérant de la société HMC pour une période illimitée et avec tous les pouvoirs les plus étendus.

2014T00808SRLB2

Changement de siège OFFICIA - SARL

Siège social : Appt. B3 Rés. Fares 18 tiers Av. Fattouma Bourguiba La Soukra

MF: 1148024/EA/M/000

Suivant P.V de l'A.G.E en date du 17/6/2013, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 9/7/2013, sous le n° 13703538 quittance n° 44304, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 20141230 le 8/1/2014. Il a été décidé ce qui suit :

Changement de siège social de la société de l'appt. C11, bloc C, 1^{er} étage Rés. El Maheri - l'Aouina 2045 à Appt. B3 Rés. Fares 18 tiers Av. Fattouma Bourguiba La Soukra.

2014T00809SRLB2

Société Commerciale et Industrielle de Pâtisserie «SCIP»

Société à responsabilité limitée Capital 10 000 dinars

41-43 rue Echam - Tunis 1002

MF: 894854K/N/M/000

Suivant P.V de l'A.G.E en date du 15/1/2014, enregistré à la recette des finances El Menzah 6, le 29/1/2014 sous le n° 14700600 quittance n° M011054, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Tunis sous le n° D018992004 en date du 31 janvier 2014, il a été décidé :

Mettre fin aux fonctions de la défunte Madame Fatma Zarrouk et la nomination de Monsieur Mohamed Zarrouk en tant que nouveau gérant et Madame Assia Zarrouk en tant que co-gérante.

2014T00810SRLB2

Société Comptoir Ben Aziza S.U.A.R.L

MF: 1333196L

Siège social : 76 Rue Beyrem Ettounsi Le Bardo

Suivant PV en date du 28/01/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 29/01/2014 sous le n°14801193 n° quittance M001483 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 3/02/2014 sous le n°D014342014, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de nomination de la société de comptoir Ben Aziza à Comptoir Tunisien de Commerce (CTC).

2014T00817SRLB2

Changement de siège social Et Implantation d'une unité de production

SARAH FOOD

Suivant acte sous seing privé en date du 6/1/2014 enregistré à la date du 7 janvier 2014 (quittance n° M00603 sous le n° 14700023, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 31/1/2014 sous le n° 20145231, il ressort les décisions suivantes :

- Le transfert du siège social au sous sol du bloc 21 à la résidence Elyes, 2036 Dar Fadhal La Soukra - Ariana.
- L'implantation de l'unité de production à l'adresse suivante : 11, rue de Lybie 1140 El Fahs Zaghouan.

2014T00818SRLB2

Monaliza Contact'S And Intervention

N° 22 Av Mohammed Badr Montplaisir 1073 Beb Bhar

M.F: 1297890/W/A/M 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4/10/2013 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 25/10/2013 sous n°13709347, quittance n°87168 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 9/01/2014 sous le n° 20141454, il a été décidé :

- Suite à la démission de M Ramzi Trabilsi , Mr Lotfi Lajmi est devenu le gérant de la société.

2014T00833SRLB2

Avis

Société Zouheir Karray et Fils Capital social : 57 500 dinars

Siège social : 37 Av. Chedly

Kallala, Tunis

Matricule fiscal: 1068011D/B/M/000

En venu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi le 10/12/2013 et enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche en date du 7/01/2014 et sous les n° 14800118 quittance n°M001683 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D20141938 en date du 20/01/2014 il a été décidé :

- Désignation de Mr Seissabène Karray en qualité de gérant pour trois ans renouvelables.
- Cession des 39 parts sociales de Mr Mohamed Karray à Mr Ghan Karray au prix 3 900dt.
- Cession des 152 parts sociales de Mr Mohamed Karray à Mr Seissabene Karray au prix 15 200dt.

2014T00835SRLB2

Avis

Société Zouheir Karray Gros Capital social : 98 000 dinars

Siège social : 39 Rue Aflation

Khaznadar, Bardo

Matricule fiscal: 1054705F

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

établi le 10/12/2013 et enregistré à la recette des finances de Bardo en date de 6/01/2014 et sous les n°14800064 quittance n°M1076 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D016132008 en date du 31/01/2014. Il a été décidé :

- Désignation de Mr Mohamed Karray en qualité de gérant pour trois ans renouvelables.
- Cession des 159 parts sociales de Mr Ghazi Karray à Mr Mohamed Karray au prix de 3000dt.
- Cession des 159 parts sociales de Mr Seissabene Karray à Mr Mohamed Karray au prix de 3000 dt.
- Cession de 500 parts sociales de la société Zoubeir Karray et Fils à Mr Mohamed Karray au prix de 50 000 dt.
- La dénomination sociale de la société est modifiée à Société Zouheir Karray sécurité.

2014T00836SRLB2

Sté MAGMET SARL

Siége social : Route de Sousse Km 125.5 Fondek Jedid Grombalia

MF: 0978129Z/A/M/000 RC: B2456172006

Suivant l'acte de cession de parts sociales signé le 5/12/2013 et enregistré à la recette des finances Grombalia le 9/12/2013 E : 13102997 Q : M057507 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia en date du 11/12/2013 sous le numéro 201353780.

La société PROCIDEC (S.A.S) a cédé deux parts sociales de ses parts à la société MECASOLED SARL au capital 5000 € de nationalité française.

2014T00838SRLB2

Changement siège social et augmentation du capital

DOORBA ERG - SARL

RC: B03215842011 MF: 1225784/Y

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances des actes du palais des finances à l'Ariana le 29 novembre 2013 sous le numéro 13704445, quittance n° 070089, dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de l'Ariana sous le n° 20145373 en date du 3 février 2014, les associés ont décidé de :

- Transférer le siège social au B024-RDC pépinière d'entreprise technopole El Ghazela route de Raoued Km3.5 - 2088 Ariana.
- D'augmenter le capital à 87.110 dinars.

2014T00839SRLB2

P.V de l'A.G.E du 4/4/2013

Société les Carrelages Modernes

SARL au capital de 280.000 dinars

Siège social : 18, rue Zodiac Imm. Sinma El Menzeh

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/4/2010 enregistré à la recette des finances cité Mahragène le 12/4/2010 sous le numéro 10802014, quittance n° M042025, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 20145587 en date du 4/2/2014

Il a été décidé :

- Modification de la dénomination sociale comme suit : Les Carrelages Fathallah.
- Désignation de Mr Noureddine Ghith gérant.
- Modification des statuts.
- Nomination de Mr Zoubair Ksouri commissaire aux comptes pour les années 2010, 2011 & 2012.

2014T00840SRLB2

P.V de l'A.G.E du 24/4/2013 Société les Carrelages Fathallah SARL au capital de 280.000 dinars Siège social : 18, rue Zodiac Imm. Sinma El Menzeh

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/4/2013 enregistré à la recette des finances rue du Sahel le 14/5/2013 sous le numéro 13700859, quittance n° M017549, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 20145587 en date du 4/2/2014.

Il a été décidé :

- Changement du siège social au 55, rue 9042 Fathallah.
- Modification des statuts.

2014T00841SRLB2

Changement de la situation juridique pour la Société «ALROOKEY ETUDES»

Matricule fiscal: 1296964S/A/M

Suite aux PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2013, enregistré à la recette des finances de Tunis le 3 Janvier 2014 sous le numéro 14700044, n° de quittance M000812 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 21 janvier 2014 sous le n° D0114072013, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation de l'opération de cession de 150 parts sociales par Monsieur Azzouz Mohamed à Monsieur Farouk Zaltni,
- L'approbation de l'opération de cession de 75 parts de Monsieur Jallali Mohamed Salah à Monsieur Mondher Selmi,
- L'approbation de l'opération de cession de 75 parts de Monsieur Jallali Mohamed Salah à Monsieur Farouk Zaltni.
- La nomination d'un nouveau gérant pour la société qui est Monsieur Farouk Zaltni.
- La modification de la dénomination sociale de la société et de le rendre «GREEN PACK» au lieu de «AL ROOKEY ETUDES SARL».
- Le changement de l'activité de la société «fabrication et commercialisation des articles d'emballages en papier et carton» au lieu de «bureau d'études».
- Le changement de siège social de la société à l'adresse suivante «El Mourouj 3 - 1135 Naasen - Tunis BP 30».

2014T00847SRLB2

Société Meeting Point Tunisia Société à responsabilité limitée Au capital de 16.000 DT RC n° B01239592012

MF: 1277587F

En vertu d'un procès-verbal de la réunion de l'A.G.E, tenue le 8 mai 2013 à 15h, au siège de la société, enregistré à la recette de finances des actes de sociétés 1er bureau - Tunis, le 13 juin 2013, sous le n° 13806931, quittance n° 8403, il a été décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

77, rue de Canari, Narjess I, El Kantaoui - Hammam Sousse.

Deux exemplaires dudit P.V, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 18 juillet 2013, sous le n° D0133792012.

2014T00852SRLB2

Ecumed Pétroleum Tunisia Ltd. Siège social : La Barbade

Succursale de Tunisie : Immeuble Monia, rue du Lac Windermere 1053 Les Berges du Lac. Tunis

Il résulte d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances «Le Lac», Tunis, le 12 décembre 2013 sous le n° 13710290, quittance n° M099345, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3 janvier 2014 sous le n° D1460698, que la société Ecumed Pétroleum - Tunisia Ltd. a désigné Mr Benoit Debray en qualité de directeur général de son établissement stable en Tunisie.

2014R00401SRLB2

Falcan Chaal Pétroleum Ltd. - S.A.R.L

Siège social : La Barbade

Succursale de Tunisie : Immeuble Monia, rue du Lac Windermere 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Il résulte d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances «Le Lac», Tunis, le 12 décembre 2013 sous le n° 13710292, quittance n° M099357, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3 janvier 2014 sous le n° D244492006, que la société Falcan Chaal Pétroleum Ltd. a désigné Mr Benoit Debray en qualité de directeur général de son établissement stable en Tunisie.

2014R00402SRLB2

Ecumed Pétroleum Zarzis Ltd.

Siège social : La Barbade

Succursale de Tunisie : Immeuble Monia, rue du Lac Windermere 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Il résulte d'un acte sous seings privés enregistré à la recette des finances «Le Lac», Tunis, le 12 décembre 2013 sous le n° 13710293, quittance n° M099358, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3 janvier 2014 sous le n° D1772597, que la société Ecumed Pétroleum - Zarzis Ltd. a désigné Mr Benoit Debray en qualité de directeur général de son établissement stable en Tunisie.

2014R00403SRLB2

Ecumed Pétroleum Grombalia Ltd.

Siège social : La Barbade

Succursale de Tunisie : Immeuble Monia, rue du Lac Windermere 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Il résulte d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances «Le Lac», Tunis, le 12 décembre 2013 sous le n° 13710291, quittance n° M099353, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3 janvier 2014 sous le n° D24722197, que la société Ecumed Pétroleum Grombalia Ltd. a désigné Mr Benoit Debray en qualité de directeur général de son établissement stable en Tunisie.

2014R00404SRLB2

Nomination du commissaire aux comptes

Société Aire Soft Intégration SARL au capital de 120 000 dinars

Siège social : Immeuble Titanium 3 étage n°34 rue île de djerba -Lac

Matricule Fiscal: 1074565Y

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17/12/2013 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 20/12/2013 sous le numéro 13710591, quittance n°M101378 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 27/12/2013 sous le numéro

201357240, il a été décidé le renouvellement du mandat de la société Audit Accounting et Assistance commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2013, 2014et 2015.

2014R00411SRLB2

Sté Maghraoui Idées et Conception Siège social : Rue Tabaria LOT n°272 Solimen Arriyadh

MF: 1021716E/AM/000 RC: B0765722007

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2/1/2014 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 6/1/2014 sous le n°14500022, quittance n° M000355 dont deux originaux ont été déposés au greffe de P.I de Grombalia le 31/1/2014 sous le n°20145173, il a décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital par la participation de nouveau associé monsieur Adel Maghraoui d'une somme de (1000 D) en numéraire pour le porter à (2000 D) .
- Changement de la forme juridique de la société de SUARL à SARL.
- Répartition de nouvelles parts sociales.
- Mise à jour de statuts précédents de la société par la modification au niveau du préambule des articles 1, 3, 6, 7 et 12 seulement.
- -Désignation de monsieur Adel Maghraoui second gérant de la société avec le premier gérant monsieur Maghraoui Slaheddine pour une période illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014R00412SRLB2

Dissolution de la Société Sté Med Contractors SARL Au Capital 150.000 DT

Siège Social : 16 Rue Ibn Al Jazzar Mègrine Ben Arous

MF: 953716F/A/M/000

RC B2415592006

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Octobre 2013 enregistré à la Recette des finances de Mégrine le 4 Novembre 2013 n°quittance 052909, n°enregistrement 13503732 dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous sous le n° D243512006 du 3 Février 2014.

Il a été décidé ce qui suit:

La dissolution de la Société.
 2014R00413SRLB2

Electron Sécurité et Développement

Siège social : 13, Rue Belhassine Jrad 2080 l'Ariana.

M.F: 1105561 R/P/M/000 RC: B03100252009

Suivant procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 25/8/2013, enregistré à la recette des finances Ariana, sous le numéro13704221 et quittance numéro M067868, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le numéro 20144604, il a été décidé:

- Augmentation du capital social de la société de 5.000 dinars à 50.000 dinars.
- Modification de la forme juridique de la société d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL) à société à responsabilité limitée (SARL)
- Nomination de Mr Wassim Farhat en qualité de nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014R00420SRLB2

Cession de parts, Changement de Gérance et Augmentation de capital

Société Beta Rent A Car SARL Siège social : 11, Rue des Jasmin, Ain Zaghouan, la Goulette, Tunis

Suivant acte de Cession de Parts en date du 20/8/2013 enregistré à la recette des finances la Goulette le 22/8/2013 sous le n° 13704124, Quittance n° 51172 et suivant les deux PV AG Extraordinaire suivant :

- 1- En date du 14/8/2013 enregistré à la recette des finances la Goulette le 19/8/2013 sous le n° 13104051, Quittance n° 50619.
- 2- Et celui en date du 12/12/2013 enregistré à la recette des finances la Goulette le 18/12/2013 sous le n° 13506601, Quittance n° M075984,

Dont deux exemplaires de chacun ont été déposés au greffe de Tunis sous le n° D012692010 en date du 7/1/2014 les associés ont décidé ce qui suit :

- Madame El Baccouche Radhia a cédé toutes ses parts sociales à Mr El Baccouche Mabrouk.
- Nomination du Mr Mabrouk El Baccouche gérant de la société.
- Augmentation du Capital social de 20.000 dinars à 50.000 dinars.
- Mise à jour des statuts de la société. 2014R00423SRLB2

Société Nouvelle de Construction «SNC»

SARL au capital de 1.050.000 DT Immatriculation Fiscale 1147537/X/A/M/000

Siège social : Chez Intermétal, zone extra portuaire de Radés 2040

En vertu du PV de l'AGE tenue le 29/01/2014 et enregistré à la recette des finances de Radés le 29/01/2014 sous le numéro 14500260, quittance n°M006575, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 3/02/2014 sous le numéro 20145390.

Il a été décidé l'augmentation du capital qui passera de 1.050.000 dinars à 1.300.000 dinars et la modification des articles 6 et 7 des statuts.

2014R00427SRLB2

Avis

Renouvellement du mandat des cogérantes

Société Immobilière Bab Menara

S.A.R.L. au capital de 300.000 dinars

Siège social : 26, rue Félicien Challay cité Mahrajène

RC: B0141522005

MF: 902357/W/A/M/000

Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22-01-2014 tel qu'enregistré à la recette des finances de la Cité Mhrajene le 23-01-2014 sous le n° 14800346, quittance n° M006041 dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31-1-2014 sous le n° D018042005 il a été décidé le renouvellement du mandat des deux cogérantes mesdames Samya Beya El Materi et Mariam Aziza Materi pour les trois prochains exercices (2014/2015 et 2016).

2014R00430SRLB2

Augmentation du capital social Société "EXTRAMOULDS" SARL Capital social : 310 000 DT,

Siège social : rue de la physique ZI Bir Kasaa 3 Mourouj, Ben Arous

MF: 1133363V/A/M/000 RC: B2418732010

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/12/2012 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 31/12/2012 sous le n° 12505893, quittance n° M063367, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal du première instance de Ben Arous, sous le numéro 20131707 du 11/1/2013 les associes ont décides :

- 1- D'augmenter le capital social de la société de 300 000 Dinars par conséquent ce dernier est passée de 10 000 Dinars a 310 000 Dinars.
- 2- De mettre a jour les articles 6 et 7 des statuts.

2014R00437SRLB2

Résiliation du contrat de location du fonds de commerce Société FUN FOOD

Société à responsabilité limitée Au capital de 71.000 dinars

Siège social : 32, avenue Tahar Sfar - El Manar II - Tunis

Immatriculée au RC de Tunis sous le numéro B166861999

Matricule Fiscal: 0714072L

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 juillet 2013, enregistré à la recette l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau - Tunis en date du 6 août 2013 sous le n° 13709082 quittance n° 010800, dont deux exemplaires on été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 27 janvier 20 sous le n° D1676699, il a été décidé

d'approuver la résiliation du contrat de location du fonds de commerce de la société conclu avec Mr Kais Dhouibi, et ce à compter du 30 avril 2013.

2014G00479SRLB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Application de l'article 142 du code de sociétés commerciales

Société «ASTARTE FOOD»

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 dinars divisé en 3.000 parts sociales de 10 dinars chacune

Siège social : 78, rue 8600 Zone Industrielle Charguia I - 2035 Tunis Carthage

RC: B016662007 - Tunis

M.F: 0988041X

- 1. Par procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau en date du 20 janvier 2014, sous le n° 14800717, quittance n° 813, les associés ont décidé de renouveler le mandat de la société «EL.F Conseil» en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2012, 2013 et 2014.
- 2. Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau en date du 20 janvier 2014 sous le n° 14800718 quittance n° 814, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société et de continuer normalement son exploitation en application des dispositions de l'article 142 du code de sociétés commerciales.
- 3. Deux exemplaires des procèsverbaux ci-dessus cités ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 27 janvier 2014 sous le n° D01922007.

2014G00480SRLB2

Augmentation de capital STC - Tunisie Société de Transport Combiné SARL au capital de 790.000 DT Siège social : Z.I El Mellaha Radès

MF: 307077Y/A/M/000 RC: B126301998 Suivant PV d'AGE en date du 16/01/2014, enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 21/01/2014, sous le 14500815 quittance n°928, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°20144793 le 29/01/2014. Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social d'un montant de 3710.000 DT pour le porter de 790.000 DT à 4.500.000 T (quatre millions cinq cent mille dinars).
- Modification de l'article 9 des statuts.
 2014G00484SRLB2

Société Ab Promotion Immobilière S.A.R.L. au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : 29 avenue du Japon Montplaisire 1073

Immatriculée au RC de Tunis sous le numéro B2419572006

Matricule fiscal: 956311A/P/M/000

Suivant procès verbal du conseil d'administration en date de 11 Janvier 2014 enregistre à la recette des finances Montplaisir en date du 29/1/2014, Quittance n° M008821, n° d'enregistrement 14800288 et dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal Tunis sous le n° B2419572006 en date du 31/1/2014, il a été décidé ce que suite :

1- Le renouvellement du mandât de Monsieur Amil Abdennadher en tant que gérant de la société jusqu'au 31 décembre 2014.

2014G00485SRLB2

Etablissement Douik - SARL Sarl au capital de 2 000 000 DT

Siège social : 18, rue janvier 1952 - Sousse- 4000 Tunisie

MF: 023353Y/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire, du 27 novembre 2013, enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse, le 26/12/2013, sous le n° 13702971, quittance n° M059012 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse, sous le n° D20144841 en date du 30/1/2014, il a été décidé ce qui suit :

- 1- Entériner les délais et modalités de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.
- 2- Lecture et approbation du rapport de la gérance sur la gestion des exercices 2010, 2011 et 2012.
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2010, 2011 et 2012.
- 4- Approbation des états financiers des exercices 2010, 2011 et 2012.
- 5- Quitus aux cogérants.
- 6- Affectation des résultats.
- 7- Renouvellement Mandat des Gérants M. Ridha Douik et Mr Ghazi Douik pour une période de 3 années (2013, 2014, 2015).
- 8- Les pouvoirs les plus étendus pour les cogérants et la fixation de leurs indemnités.
- 9- Renouvellement du mandat de la société IAC commissaire aux comptes pour une période de 3 années (2013, 2014, 2015).
- 10- Pouvoirs pour formalités.2014G00488SRLB2

Liquidation

Société COBAR Maghreb SARL

Capital social: 18.000 dinars

Siège social : rue Lac Leman -Immb Regency - 2ème étage - Les Berges du Lac

Code TVA: 1266769 AAM 000

RC: B24181452012

Suivant procès-verbal de l'AGE du 28 février 2013, enregistré à Tunis recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau, le 22 avril 2013, sous le n°13504522, quittance n°5660, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 02 janvier 2014, sous le n°D2424972012, il a été décidé :

- 1- Approbation des Etats Financiers au 31 décembre 2012 et 28 février 2013.
- 2- Quitus au gérant.
- 3- Dissolution anticipée de la Société COBAR Maghreb SARL,
- 4- Nomination de Mr Francesco Picerno liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Avis est donné aux créanciers pour produire leurs créances entre les mains du liquidateur élisant domicile au siège social dans les 30 jours qui suivent la parution de la présente.

2014G00503SRLB2

Liquidation

Société d'Ortenzi Virginio Maghreb SARL

Capital social: 18.000 dinars

Siège social : Rue Lac Leman -Immb Regency - 2éme étage - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Code TVA: 1249311 V AM 000

RC: B2497842012

Suivant procès-verbal de l'AGE du 16 janvier 2013, enregistré à Tunis recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, le 18 avril 2013, sous le n°13504362, quittance n°5476, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, le 31 décembre 2013, sous le n°D2413052012, il a été décidé :

- 1- Approbation des états financiers au 16 janvier 2013,
- 2- Quitus au gérant,
- 3- Dissolution anticipée de la Société d'Ortenzi Virginio Maghreb SARL
- 4- Nomination de Mr Giulio Conti liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Avis est donné aux créanciers pour produire leurs créances entre les mains du liquidateur élisant domicile au siège social dans les 30 jours qui suivent la parution de la présente.

2014G00504SRLB2

Transfert du siège

Société Anbro Consulting Sarl

Capital: 150.000 Dinars

Siège social : Rue Lac Liman -Immb Regency - Bloc A - 2ème étage - Les Berges du Lac - 1053 -Tunis

Code TVA: 783362 CAM 000

RC: B17122002

Il appert du procès-verbal de l'AGE du 15 novembre 2013 enregistré à Tunis Recette des Finances le Lac le 10 novembre 2013 sous le 13709485 quittance n°93342 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31 décembre 2013 sous le n°D2473902 :

- 1- Transfert du siége social au Jardins du Lac : - rue du Corail- angle Avenue de la Bourse - Immb Mimosa - Bloc A - 2ème étage - 1053 - Tunis.
- 2- Modification de l'article 5 des statuts.

2014G00505SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant Société OLFA NEGOCE» SARL Au capital : 10.000,000 Dinars

RC: B03116182013 MF: 1302765C

Siège social : 21, Avenue de Tunis-Cite Ennour - Ariana

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2014, enregistré à la recette des finances de l'Ariana, sous le n° 14700357 quittance n° M006107 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 31/1/2014 sous le n° 20145130, l'assemblée a décidé d'accepter la démission de Mr, Ousama Azouz de ses fonctions de gérant et de nommer:

- Mr. Amir Ikab Zogib en qualité de nouveau gérant
- Mme. Olfa Fray en qualité de nouvelle cogérante de la société pour une période de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00508SRLB2

Augmentation de capital

Société «Immobilière Mac Builders»

Société à responsabilité limitée Au capital de 1 50.000 DT

Siège social : 3 rue Khadija Bent Khouwailed El Menzah 6 Ariana CP 2091

M.F: 1276103R/P/M/000

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en dont du 20 juin 2013, dont P.V a été enregistré le 24 juillet 2013 à la recette des finances d'El Menzeh 6, quittance n° M68990 sous le n°13504241, il a été décidé et réalisé :

- L'augmentation du capital de la société «Immobilière Mac Builders» de 150.000 DT à 931.650DT soit une augmentation de 781.650DT par l'émission de 78165 parts sociales nouvelles de 10 dinars chacune.
- Les dépôts légaux ont été effectués au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 30 janvier 2014 sous le n°D0132292012.

2014G00511SRLB2

Société GARDEN COSMETIC - SARL

Adresse : 14, rue 42355 cité de Santé El Agba SUP

M.F: 1050270GAM000

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Tunis sous le n° 14700181, quittance n° 3860 en date du 17/1/2014, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° D014962008 le 21/1/2014, il a été décidé la nomination de Mr Achraf Ayadi en qualité de nouveau gérant.

2014G00516SRLB2

Liquidation et cessation dl' activité Société Cynet Tunisie - SARL

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : Immeuble Saadi bloc CD 5ème étage El Menzah 4 - Tunis

RC: B24141482009 MF: 1116157S/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE du 30 septembre 2013 enregistré à la recette des finances, le 24 janvier 2014 quittance n°M001185 série D2635585 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 7 janvier 2014 sous le n° 20144262, il a été décidé la liquidation et la cessation d'activité de ladite société et la nomination de Mr Karim Rejeb comme liquidateur.

2014G00521SRLB2

Société Générale d'Electricité et de Gaz S.G.E.G - SARL

Avenue Farhat Hached - 5050 Moknine

M.F: 993585K

Suivant acte S.S.P en date du 2 avril 2012 enregistré à la recette des finances de Moknine, le 7 avril 2012, n'° de quittance 14622, sous le n° 12800517, dont deux originaux de ces documents ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir, sous le n° D15642007, en date du 28 novembre 2013, les associés de la société ont décidé le transfert du siège social à la route Menzel Fersi - 5050 Moknine.

2014G00530SRLB2

«Immobilière Chaabane»

SARL au capital de 5.069. 000 dinars

Siège social : 2, rue Saint Fulgence 1082 Mutuelle ville - Tunis

RC: B188451996 MF: 578540F/P/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/1/2014, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche - Tunis, sous le n° 14500618 selon quittance n° M010295, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 3/2/2014 sous le n° D24901496 et le n° de dépôt dossier 20145425.

II a été décidé l'augmentation du capital social de la société d'un montant de 4.000.000 DT pour le porter de 5.200.000DT à 9.200.000DT.

Le registre de commerce a été mis à jour en conséquence.

2014G00532SRLB2

Société Bourgo de Distribution Adresse sociale : Bureau B2 Bloc E Espace Tunis Montplaisir Tunis

MF: 1147043DAM/000

Suivant procès-verbal en date du 21/11/2012, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 12/12/2012, sous le numéro 12706737 quittance n°1000320.

Et suivant procès-verbal en date du 20/5/2013, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 30/10/2013 sous le numéro13505452 quittance n°89340, dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de

1ère instance de Tunis sous le numéro 201357946 le 31/12/2013. Il a été décidé :

- La nomination du cabinet FMBZ KPMG Tunisie, représenté par Moncef Boussanouga Zammouri entant que commissaire aux comptes pour les exercices 2011-2012-2013.
- L'augmentation du capital social de quatre vingt dix milles dinars (90D000) en numéraire pour passer de dix milles dinars (10D000) à Cent milles dinars (100D000).
- Le transfert de siège social de la société au 11 centre Millenium route de la Marsa Sidi Daoud.

2014G00533SRLB2

Avis liquidation

Société de Gestion Touristique RIHAB - SARL

23 Av. Moheiddine Klibi El Manar II à Tunis

Par PV de l'assemblée du 30/11/2013 enregistré à la recette Tunis Menzah9 le 10/12/2013, n° 13503255, quittance n° 49967, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

M. Akram Jaberi, est nommé liquidateur investi de tous les pouvoirs.

Dépôt en a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis le 21/1/2014 n° D0110102008/20143079.

A cet effet le liquidateur invite toute opposition à se déclarer régulièrement auprès du liquidateur au siège de la société ci-dessus dans un délai d'un mois à compter de la parution de la présente au JORT.

Mle fiscal : 1066912A. 2014G00537SRLB2

Itesa Tunisie - 1101416/Q

Suivant PV de l'AGE du 8/4/2013 enregistré à la recette des finances d'El Menzeh VI le 5/6/2013 sous le n°13703194 quittance n°55806 et dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n°D2411622009 il a été décidé de désigner M. Majid Hkiri en qualité de nouveau gérant, d'approuver 2 actes de cession de parts et d'agréer en conséquence la

société DPF en qualité de nouvel associé, et suivant le PV de l'AGE du 28/10/2013 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Tunis le 15/01/2014 sous le n°14800553 quittance n°626 et dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n°D2411622009 en date du 31/01/2014, il a été décidé d'agréer un acte de cession de parts sociales et d'agréer en conséquence M. Olivier PAGES en qualité de nouvel associé.

2014G00540SRLB2

Procès-verbal

Tounesna

Ouled Abdallah, Enfidha, Sousse 4030

MF: 1283562JAM000 R.C: B9121792013

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/1/2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à :

Sousse le 30/1/2014 sous numéro 14800263 quittance n°M000311, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 30/1/2014 sous le n° D91382013, il a été décidé d'actualisé l'objet de la société pour devenir le commerce en gros des bois et dérivés comme activité principale et le commerce en gros des articles sanitaires comme activité secondaire.

2014S00289SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2012

Société Electro Cables Tunisie S.A.R.L

Siège social : Rue de l'Ecole Mazdour

MF: 1276619/R/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1/4/2013, enregistré à la recette des Finances de Bembla le 28/6/2013 sous n°13800510, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 7/1/2014 sous quittance de dépôt n° D157422012.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012.
- Affectation du résultat de l'exercice 2012.
- Octroi du quitus définitif au gèrent pour la gestion de l'exercice 2012.
- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2014S00293SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2012

Société PROGES S.A.R.L

Siège social : Zone Industrielle Route de Khniss Monastir

MF: 574473/V/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/06/2013, enregistré à la Recette Finances de Monastir le des 10/12/2013 sous n°13806198, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 10/01/2014 SOUS auittance de dépôt n°D15484898, il a été décidé ce qui

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012,
- Affectation du résultat de l'exercice 2012 ,
- Octroi du quitus définitif au gérant pour la gestion de l'exercice 2012 ,
- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2014S00294SRLB2

Comptoir Commercial de Céramique

S.A.R.L au capital de 100.000 dinars

M.F: 1064317C/B/M

Av. de La République 4022 Akouda - Sousse

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 janvier 2014 et enregistré à la Recette des Finances d'Akouda le 29 janvier 2014 sous le n°14800114, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sousse 2 le 30 janvier 2014 sous le n°20144913, d'où il a été décidé ce qui suit :

- Les associés acceptent la démission de la cogérante Mme Radhia Boubaker et ce à partir de la date de la signature du procès verbal susindiqué.

2014S00295SRLB2

Comptoir Commercial de Céramique

S.A.R.L au capital de 100.000 dinars

M.F: 1064317C/B/M

Av. de La République 4022 Akouda - Sousse

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 janvier 2014 et enregistré à la Recette des Finances d'Akouda le 29 janvier 2014 sous le n°14800115, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sousse 2 le 30 janvier 2014 sous le n°20144913, d'où il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mme Sonia Ben Chalbia Epouse Kortas, Architecte d'intérieur, en qualité de cogérante de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus.
- Les associés confèrent uniquement à la cogérante Mme Sonia Ben Chalbia Epouse Kortas la gestion financière de la société.
- Par ailleurs, la cogérante Mme Sonia Ben Chalbia Epouse Kortas est la seule habilitée à signer toutes les opérations et les engagements bancaires.
- Par conséquent. les associés confèrent uniquement à la cogérante Mme Sonia Ben Chalbia Epouse Kortas la représentation de la société devant tous les établissements bancaires et financiers, les administrations nationales et les tribunaux.

2014S00296SRLB2

Sté Pharma Centre SARL

Av. Mohamed Salah Sayadi Souani 5000 Monastir

MF: 987199QAM000

Suivant procès-verbal du 21 janvier 2014, enregistrés à la recette des finances de Monastir le 30 janvier 2014 sous le n° de Quittance M004114 et le n° d'enregistrement 14500594 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 31 janvier 2014 sous le numéro D15152007. Il a été décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social par compensation du compte courant associé de Madame Basma Gzara pour un montant de quarante mille dinars 40.000 Dinars pour le ramener de dix mille dinars (10.000 dt) pour le ramener à cinquante mille Dinars (50.000 dt).

2014S00300SRLB2

Société Casa Plus SARL

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/01/2014, enregistré à la Recette des finances à Bembla, le 31/01/2014 sous n° d'enregistrement 14800087 et n° Quittance 003077, les associés ont décidé : le changement de l'activité principale qui devient : Vente en articles de textile et l'activité secondaire, vente en gros articles vaisselles et verrerie de ménage.

Deux exemplaires de PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 31/01/2014 sous le n°D155182013.

2014S00301SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2012

Société S.T.G.S S.A.R.L

Siège social : Route de Moknine Menzel Fersi 5024-Monastir

MF: 318141/Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/12/2013, enregistré à la recette des finances de Moknine le 23/1/2014 sous n°14800112, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 31/1/2014 quittance de dépôt n° D151056398, il a été décidé ce qui suit:

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012.
- Affectation du résultat de l'exercice 2012,
- Octroi du quitus définitif au gérant pour la gestion de l'exercice 2012,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2014S00302SRLB2

Clôture de Liquidation

Société International Cables SARL Totalement exportatrice Nor résidente

Siège social : Rue de l'école 5032 Mazdour Monastir

M.F: 844709/Z/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/12/2013 enregistré à la recette des finances de Bembla le 3/1/2014 sous n°14800005 et quittance n° M000204, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 7/1/2014 sous quittance de dépôt n° D15369103, il a été décidé de clôturer liquidation la de société International Cables et de donner quitus ses fonctions de liquidateur définitif, entier et sans réserve pour le compte de Monsieur Jalel Chahed suite accomplissement de fonctions de liquidateur.

2014S00303SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2012

Société Sonora S.A.R.L

Siège social : Immeuble Salma Centre 5000 Monastir

MF: 1166041/H/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2013, enregistré à la recette des Finances de Monastir le 21/1/2014 n°14800352. dont SOUS deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 23/1/2014 dépôt n° quittance de D1522112010, il a été décidé ce qui

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012,
- Affectation du résultat de l'exercice 2012 .
- Octroi du quitus définitif au gérant pour la gestion de l'exercice 2012.
 2014S00304SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2012

Société Mifra Assistance S.A.R.L

Siège social : Avenue Ali Bourguiba Skanes Monastir

M F: 1023514/E/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/12/2013, enregistré à la recette des Finances de Monastir le 27/1/2014 sous n°14800495, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 31/1/2014 sous quittance de dépôt n° D153192007, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012 .
- Affectation du résultat de l'exercice 2012,
- Octroi du quitus définitif au gérant pour la gestion de l'exercice 2012. 2014S00305SRLB2

Changement du siège social Société «Nour Africa» SARL

Siège : Rue Sidi Ali Ben Khalifa 4070 M'Saken

MF: 1184634/F

Suivant PV de l'AG.extraordinaire en date du 1er/1/2014, enregistré à la recette des finances de M'Saken le 7/1/2014 sous n° 14700085, Quittance n° 1962 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 22/1/2014 sous le n° 20143375 dépôt n° D09332011. Il a été décidé le transfert du siège social vers : Rue AL Baraka - 4070 M'Saken.

2014S00306SRLB2

Société MEGA

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10 000 DT

MF: 455973Y A M 000 RC: B113771997

Par un PV de l'A.G.EX enregistré le 28/01/2014 à la recette des Finances rue Victor Hugo à Sousse sous le n°14900291, quittance n°M006143 dont deux exemplaires ont été

déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 36/01/2014 sous le n°20145250

- Mr Nabil Hassayoune et Mr Mohamed Yaacoub acceptent la cessation de la totalité de leurs parts sociales soit 1000 part à Mr Zouhaier Ibn Abdelkader et à son fils Ayhem Ibn Abdelkader.
- Nomination de Mr Zouhaier Ibn Abdelkader nouveau gérant de la société
- Les associés donnent quitus au gérant Mr Nabil Hassayoune.

Par deux actes de cession de parts sociales enregistrés le 29/01/2014 à la recette des finances Trocadéro à Sousse. Le premier sous le n°14100107, quittance n°M001671 et le deuxième sous le n°14100106, quittance n°M001669 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 31/01/2014 sous le n°20145250.

Il a été décidé :

- Mr Nabil Hassayoune cède la totalité des ses parts sociales soit 513 parts à Mr Zouhaier Ibn Abdelkader.
- Mr Mohamed Yaacoub cède la totalité des ses parts sociales soit 487 parts à Mr Zouhaier Ibn Abdelkader pour 337 parts et 150 parts à son fils Mr Ayhem Ibn Abdelkader.

2014S00310SRLB2

Société Promo-Trad Immobilière SARL Au Capital de 150 000,000 DT MF: 1101589/M/P/M

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire dи 24/12/2013, enregistré à la recette des Finances AV Farhat Hached M'Saken le 26/12/2013, quittance n° M074594, n°d'enregistrement 13703224, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de (API) le n° Sousse sous D2740952009.

Il a été décidé ce qui suit :

L'acceptation de la démission de Monsieur Mohamed Salem Trad de ses fonctions de cogérant de la société.

2014S00311SRLB2

Société EquipClima Société à responsabilité limitée Au capital de 3.000 Dinars

Matricule fiscal: 1310465P B M 000

RC: B09163282013

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2014 enregistré le 31 Janvier 2014 sous n°14800264 quittance n°M008272 à la recette des finances Mohamed Maarouf Sousse a été accepté la démission de Mr Ezzeddine Hattab de sa fonction de gérant et Mr Maher Hattab reste le gérant unique de la société avec les pouvoirs les plus étendus, et présenté au tribunal de Sousse sous n°20145667 le 4/02/2014.

2014S00318SRLB2

Société «AI2P TUNISIE SARL» SARL au capital de 97 380 DT

Société totalement Exportatrice non résidente

MF: 1051366T/A/M/000 RC: B2433482008

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid Sousse

Suivant PV de l'AGE en date du 31/10/2013 enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre Sousse en date du 24/12/2013 enregistrement n° 13702934 quittance n° 058486 et actes de cession, de parts sociales dont deux originaux du PV et des actes ont été déposés au greffe de tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 4/2/2014 sous le numéro 20145657 a été décidé ce qui suit :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31/12/2012.
- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance au titre de l'exercice 2012,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux comptes de l'exercice 2012,
- Approbation des états financiers arrêtés le 31/12/2012.
- Quitus au Gérant,
- Affectation du résultat de l'exercice 2012,
- L'approbation des actes de cession de parts sociales,
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs.

2014S00324SRLB2

Société «Acaplast Atlas SARL»

SARL au capital de 17 500 DT

Société Totalement exportatrice

MF: 1019093 A/A/M/000

RC: B2460222007

Non Résidente

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid Sousse

Suivant PV de l'AGE en date du 31/10/2013 enregistré à la recette des finances API Tunis en date du 16/12/2013 enregistrement n°13813999 quittance n°16406 et actes de cessions de parts sociales dont deux originaux du PV et des actes ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 4/02/2014 sous le numéro 20145650 a été décidé ce qui suit :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31/12/2012 .
- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance au titre de l'exercice 2012.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux comptes de l'exercice 2012 ,
- Approbation des états financiers arrêtés le 31/12/2012,
- Quitus au Gérant.
- Affectation du résultat de l'exercice 2012 ,
- L'approbation des actes de cession de parts sociales,
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs.

2014S00325SRLB2

Approbation de la délibération de l'assemblée

Modification de l'article 1 des statuts initiaux

SATRAPT

Sté Arabe de Travaux Publics Tunisienne

SARL au capital de 500 000 dinars

S.S: Route Saltnia Km 2.5 Sfax

MF: 718943C/A/M/000

RC: B181742000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 30 janvier 2014 sous le n°14900474 quittance n°M000514 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n°D25829400 demande n°20145034 du 30/01/2014, il a été décidé :

- 1) Approbation de la délibération de l'assemblée.
- 2) Modification de l'article 1 des statuts initiaux en éliminant ce qui suit : «non résidente»

L'article 1 des statuts a été modifié. 2014X00178SRLB2

Transfert du siège social et Augmentation du capital

Société Tunisie Brosse Carthago Commerciale

SARL au capital de 10 000 D Rte de Tunis Km 3.5 Sfax MF: 823987FAM000

RC: B16162003

Suivant procès verbal extraordinaire daté 20/12/2013 enregistré à la recette de finance route de Tunis Sfax le 24/12/2013 quittance n° M0069882, enregistrement n° 13503945.

Les associés ont décidé :

- Le transfert du siège social à la route Saltania km 3.5 Zanket Rannen 3081 Sfax.
- L'augmentation du capital de 30.000 Dinars, le capital de la société devient 40 000 Dinars.

Deux exemplaires de P.V ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax le 21 Janvier 2014 n° 20143311.

2014X00183SRLB2

Augmentation de capital

Sté Boudabbous Frères d'Aviculture SARL

MF: 1199763RNM000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/1/2014 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba le 29/1/2014 reçu n° M009780, enregistrement n° 14500402 dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Sfax 2 sous le n° 20144939 le 30/1/2014.

Les associés ont décidé ce qui suit :

D'augmenter le capital de deux cent dix mille dinars à trois cent cinq mille dinars par l'incorporation de résultat 2013 par un montant de 95 000 D de neuf cent cinquante parts sociales de cents dinars l'une.

2014X00185SRLB2

Vente de parts sociales - SARL

Par acte S.S.P du 16/7/2013, enregistré à la recette des actes des sociétés le 2/8/2013 et déposé au greffe du tribunal de 1ère instance le 1er/10/2013 et par acte S.S.P du 23/10/2013, enregistré à la recette des finances Gremda le 23/10/2013 et déposé au greffe du tribunal du 1ère instance le 25/10/2013 Messieurs Mohamed et Moez Tounsi ont vendu toutes leurs parts sociales qu'ils possèdent au capital de la société SOCODEQ à Sfax.

2014X00187SRLB2

Cession de parts

Sté Alfa-Plast

Sté S.A.R.L au capital de 2.500D

Siège : Rte de Gremda avenue Palestine inténéraire 2 Gremda Sfax

R.C: B0810842007 Sfax I.F: 991532M/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 28/01/2014 reçu n°M000440 enregistrement n°14800405 de la société Alfa-Plast, S.A.R.L au capital de deux milles cinq cents dinars siège social route de Gremda avenue Palestine inténéraire 2 Gremda Sfax, a adoptée à l'unanimité:

 La cession de la totalité des parts sociales de Mr Hédi Souissi à Mr Mohamed Bellakhal & Mr Riad el Hamdi.

En conséquence les articles 1,6 & 7 du statut ont été modifiés.

Et dont 2 exemplaires de l'A.G.E ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Sfax sous le n°20145039 en date du 30/01/2014.

2014X00188SRLB2

Société Marmara International Traiding «M.I.T.R.A»

SARL au capital de 190 000 DT

Siége social : Rue Habib Bougatfa 1er étage Sfax

MF: 876773H/A/M/000 RC: B0824292004

En vertu du PV de l'AGE du 27/5/2013, enregistré à la recette d'enregistrement des actes sociétés de Sfax le 27/6/2013 quittance n°M003632 d'enregistrement 13503281 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous n°D081362004 en date du 7/8/2013. il a été approuvé à l'unanimité des présents la liquidation de la société et la nomination de Mr Mohamed Laadhar entant que liquidateur de la société.

Les créanciers sont invités à présenter leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition de cette annonce au JORT.

2014X00190SRLB2

Société d'Affinage d'Aluminium «SAFAL»

SARL au capital de 15 000 DT

Siège social : Route Gabès km 9 Sfax

MF: 1180452J/A/M/000 RC: B25219552010

En vertu du PV de l'AGE du 25 Février 2013 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 21/6/2013 quittance n°M003465 d'enregistrement 13503129 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'API de Sfax sous le n°D256092010 en date du 12/9/2013, il a été approuvé à l'unanimité des présents la liquidation de la société et la nomination de Mr Mohamed Laadhar entant que liquidateur de la société.

Les créanciers sont invités à présenter leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition de cette annonce au JORT.

2014X00191SRLB2

Assemblée générale extraordinaire Société COTUFAS

SARL au capital de 300.000 Dinars Siège social : Zone Industrielle la Poudrière 1 Sfax

Suivant procès verbal en date du 27 décembre 2013 enregistré à la recette des finances route de Tunis à Sfax en date du 7 janvier 2014 sous le n° 14500098 dont deux exemplaires du PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° D8980497 en date du 29/1/2014, les associés ont décidé de réduire le capital social de la société de 1100.000 Dinars à 300.000 dinars et ce par l'absorption des pertes antérieures.

2014X00192SRLB2

Société « Dynamique Confection» SARL

MF: 1172005R/A/M/000

Suivant statut et PV enregistrés à la recette de l'enregistrement des finances à Bembla le 29/1/2014 sous le n° 14500078 quittance n° M002964, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Monastir le 31/1/2014 sous le n°D1523102010, il a été décidé : La dissolution de la société à partir du 1/1/2014 et la nomination de Mr Majed Brahem liquidateur.

2014A00116SRLB2

Cession de parts et nomination d'un gérant

Société «Immobilière Arous» SARL Siège : imm. Seltène - Av. Léopold Sengor - Sousse

MF: 1196146/H

Suivant 3 actes de cessions et PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 17/01/2014, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 17/01/2014 et le 31/01/2014 sous le n°14100136-14100137-14100142-14800270-

14800269 Quittance n°M000154-000155-000160-000321-000320, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse (API) le 31/01/2014 sous le n°20145200 Dépôt n°D272882011, il a été décidé : La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales

de Mr Kamel Arous et de Mme Leila Jmour (1500 parts) au profit des nouveaux associés Mr Mohamed Fethi Gammoudi (1350 part) et au profit de Mme Noura Wechtati ép. Gammoudi (150 parts), ainsi que la nomination Mohamed Fethi Gammoudi nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus et la mise à jour des statuts.

2014A00119SRLB2

Société Nacef Confection SARL SARL au capital de 10 000 dinars

Siège social : Rue 20 Mars Kalaa Kebira

Matricule fiscal: 1201145 SAM000

Par PV de l'AGE du 16/01/2014 enregistré à Sousse le 24/01/2014, n° de Quittance M000247, n° d'enregistrement 14800216, les associés ont approuvé à l'unanimité :

- La cession de 10 parts sociales de Mme Olfa Bellafi à Mr Maher Ben Amor
- La cession de 51 parts sociales de Mr Nizar Belkahla à Mr Nafaa Ben Amor.
- La cession de 39 parts sociales de Mr Nizar Belkahla à Mr Maher Ben Amor
- La modification de la raison sociale à : Sté Free Fashion SARL
- Le transfert du siége social à : av Palestine immeuble Louzir 5° étage Sahloul 2 Sousse
- La nomination de Mr Nafaa Ben Amor gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.
- La nomination de Mr Maher Ben Amor deuxième gérant de la société pour une durée indéterminée avec limitation des ses pouvoirs dans le service commercial.
- Extension de l'activité par l'ajout de l'activité de lavage et teinture des vêtement et tissus
- La mise à jour des statuts.

Deux exemplaires des P.V ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 31/01/2014 sous le n°D273902011.

2014A00122SRLB2

Société Lostania Fast Food SARL Siège social : 14 rue Ibn Eljazzar Sousse

Capital social : 10.000,000Dinars MF : 0625068T

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/1/2014 enregistré à la recette de finances de Sousse le 16/1/2014 sous le n° 14800137, Quittance n° M004013, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 31/1/2014 sous le n° D3461398.

Il a été décidé de changer l'objet social de la société de «La vente de sandwich et Pizza» à «Restaurant à la carte touristique» et de modifier la dénomination de la société de «LOSTANIA FAST FOOD» à «Société Lostania».

2014A00123SRLB2

Société Njeh d'Electricité et Energie

S.A.R.L au capital de 41.000 dinars Rte de Teniour Km 0.5 - 3003 Sfax

M.F: 1150602N/A/M/000

parait du procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire de la Sté Nieh d'Electricité et Energie en date du 02/02/2012 enregistré le 26/3/2012 sous le n°12701612 quittance n°016110 dont exemplaires ont été déposés au Tribunal de Sidi Bouzid le 01/4/2013 sous le n°201314984, que les associés ont changé le siège social de la Société du local situé à coté conseil village Faiedh 9112 Sidi Bouzid est à la Route de Téniour Km 0.5 - 3003 Sfax. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

2014B00171SRLB2

Société Ettakadom de promotion immobilière

En vertu du procès verbal de l'AGE des associés réunie le 11/12/2013, enregistré à la recette des finances de sociétés le 20/12/2013 sous le numéro 13506010 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 20/1/2014 sous le n°20143015, il a été décidé

l'augmentation du capital par incorporation du compte courant associé de l'ordre de 120 000 dinars pour devenir 310 000 dinars.

2014B00179SRLB2

Société Select Project

SARL au Capital égale à 60 000 Dinars

Sise 21 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000

MF: 635612B/A/M/000 RC: B2539532005

En vertu du procès-verbal en date du 21 Janvier 2014 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 23/1/2014 sous le n°14700311 quittance n° M 007227, il a été décidé ce qui suit:

Habiliter le gérant de la société Monsieur Nader Bekri à contracter des crédits bancaires pour la société ainsi qu'hypothéquer les biens relevant de la propriété de la société.

2014B00186SRLB2

Turki Import Export

SARL au capital de 1 200 000 Dinars

Rte de Gabès km 1.5 Sfax

MF: 335171C

Suivant acte sous seing privé en date du 14 octobre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 7 novembre 2013, sous le n°13105204, quittance M005747, Mr Mounir Turki, société Turki Métal, Marwa Turki, Mohamed Ali Turki et Mohamed Aziz Turki ont cédé 70 000 parts de 10 dinars chacune à l'acheteur société Sud Métal.

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 14 novembre 2013, enregistré à la même recette le 17 décembre 2013, sous le n°13505893, quittance n°M006498, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du protocole d'accord pour la fusion conclu entre la société et la société Sud Métal daté du 11 novembre 2013 enregistré à la même recette le 17 décembre 2013, sous le n° 13705888, quittance n°M006493.
- La fusion absorption de la société par la société Sud Métal et ce par effet rétroactif à partir du 01/01/2013.

- La dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article 411 du code des sociétés commerciales et la transmission universelle de son patrimoine à la société Sud Métal.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 7 janvier 2014 sous le n°D8587297.

2014B00189SRLB2

Sud Métal

SARL au capital de 2 500 000 Dinars

Rte de Gabès km 1.5 Sfax

MF: 17565W

Aux termes du PV de l'AGE tenu le 14 novembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 17 décembre 2013, sous le n°13505892, quittance n°M006502 et M006S04, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du protocole d'accord pour la fusion conclu entre la société et la société Turki Import Export daté du 11 novembre 2013 enregistre à la même recette le 17 décembre 2013, sous le n° 13705888, quittance n°M006493
- La fusion absorption de la société
 Turki Import Export par la société

Sud Métal et ce par effet rétroactif à partir du 1/1/2013.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Sfax, le 7 janvier 2014 sous le n°D8578497.

2014B00190SRLB2

Cession des parts sociales Augmentation du capital Nomination nouveau gérant E*D*I - SARL

MF: 1196982N/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'A.G.E des associés du 2/12/2013 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Sfax en date du 19/12/2013 quittance n° M006578 enregistrement n° 13505970, il a été décidé :

 De nommer Mr Doulbaba Kallel gérant de la société au lieu de Mr Zied Chaabane. Cession de 25 parts sociales de Mr Zied Chaabane à Mr Riadh Torki.

- Cession de 25 parts sociales de Mr Fahmi Kallel à Mr Boulbaba Kallel.
- Augmentation du capital en numéraires du 2500 dinars 4000 dinars

Deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 22/1/2014 sous n° 20143425.

2014B00192SRLB2

Augmentation du capital

Renouvellement du mandat du CAC SRS

Sarl au capital de 105 000 D Av. Habib Maazoun Sakiet Eddayer MF: 583883L/B/M/000

Suivant PV de l'AGE en date du 24/12/2013 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddayer Sfax le 27 décembre 2013 sous le n° 13501302 quittance n° M38653 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 14/1/2014 sous le n° 850799D, le capital de la société a été augmenté de 105 000 D à 200 000 D, par incorporation des réserves à concurrence de 95000D.

Suivant PV de l'AGO en date du 5/12/2013 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddayer Sfax le 9 décembre 2013 sous le n° 13701205 quittance n° M036793 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 14/1/2014 sous le n° 850799D, il a été décidé :

- L'approbation des comptes des exercices 2010/2011/2012,
- Le renouvellement mandat du CAC 2013-2014-2015.

2014B00195SRLB2

Sté SPS A VOTRE SERVICE sarl

Suivant acte sous seing privé en date du 30/12/2013, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk le 6/1/2014 sous le n° 14500058 et le reçu n° M001011 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ére instance de Médenine en date du 31/1/2014 sous le n° 20145257, il a été décidé : la probation des états financiers des exercices 2010-2011-2012-2013 la cessation définitif de la société et la nomination de Sana Laabidi liquidatrice.

2014M00114SRLB2

Société Espace Bâtiment - SARL - au capital 18 MD

Siège social : Av. Slaheddedine Ayoubi Gabès

RC: B22802005

MF: 0906018W/A/M/000

Par Acte du 18 janvier 2014 et enregistré à la recette des finances rue Boulbeba Mrabet à Gabès le 21 janvier 2014 sous le n° 14700475, quittance 4018 dont deux copies originales ont été déposées au greffe du tribunal de 1ére instance de Gabès en date du 27 janvier 2014 sous le n° 20144175, il a été décidé :

- Renouvellement de la gérance de Mr Ghaffari Ali à effet du 28/1/2014 pour une période de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Quitus du gérant pour la période du 2010 à 2012.
- Transfert des bénéfices nets d'impôt à un compte spécial des associés.

2014Z00043SRLB2

Sté L.E.F.T S.A.R.L R.C: B07179562010

Au terme du P.V de l'AGE du 16/12/2013 enregistré à la recette des finances de Korba en date 12/12/2013 enregistrement n°13701888 quittance n°M034776 est décidé de :

- Approbation des états financiers de 2011-2012 et l'augmentation du capital social au 790 000 DT.
- Nomination M. Gasmi Chaouki commissaire aux comptes pour les années 2013- 2014 -2015 renouvelables.

Deux copies déposées au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Nabeul le 23/1/2014 sous le n° 20143832.

2014N00125SRLB2

Sté Ben M'barek de développement Agricole

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13/1/2014 enregistré à la recette des Finances Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte, enregistrement n° 114500349, quittance n° 5672830 et dont deux copies ont été disposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte le 30/1/2014 sous le n° 20144834.

Il a été procédé à :

L'augmentation du capital social de Société de 127.500 DT à 157.500 DT soit pour un montant de 30.000 DT.

2014W00032SRLB2

Sté Tunisienne de Bâtiment et Travaux Publics du Centre

S.A.R.L au capital de 20 000 Dinars Siège social : Av. la Paix Errodha Hiboun 5111 Mahdia

M.F: 1310145A/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/01/2014 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 31 Janvier 2014, Reçu n°M006016, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia sous le n°20145165 en date 31/01/2014.

L'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2014, a décidé :

1) La démission du co-gérant Mr Abdelmajid Mrabet titulaire du C.I.N°: 03924529 et par la suite Mr Sabeur Ben Allaya titulaire du C.I.N n° 08692829 reste le gérant unique de la société.

2014P00159SRI B2

Cessation de la société "Chastex "

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sahline au 15/1/2014 quittance N°M001555 dont deux copies on été déposées au tribunal de première instance de Monastir le 30/1/2014 sous n°D20144995.

Ils ont décidé de cesser l'activité de la société Chastex.

2014P00162SRLB2

Société Tunisian Italian Lighting Company SARL

Capital social : 2.770.000 Dinars Siège social : Zone Industrielle El Kram

MF: 865520C

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 9/12/2013 enregistré à la R.E.AS 1^{er} bureau -Tunis le 16/12/2013 sous le n° 13814038, Quittance n° 16447 il a été décidé le

renouvellement du mandat du gérant Monsieur Dante Cariboni pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

Deux originaux dudit Procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/12/2013 sous le n° D241882004.

2014300340SRLB2

«JvR Maghreb Services S.a.r.l.» SARL au capital de 18.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac de Constance, immeuble Carthage Center, Les Berges du Lac-Tunis

MF: 0963474/M

Suivant PV AGE, du 17/1/2014, enregistré à la recette des finances le Lac, le 30/1/2014, sous le n° 14700785, Quitt. n° M009193, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 30/1/2014, sous le n° D247672006, il a été décidé le renouvellement du mandat de Mr. Giuseppe Ragagnin en sa qualité de Gérant de la Société pour les exercices sociaux 2013, 2014 et 2015.

2014300347SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

CONSULFLEX

SUARL au capital de 10.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Windermere, Immeuble - Bysance, Bloc A Appartement M2, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

Matricule fiscal: 1186231Y/A/M/000

Suivant acte de cession de parts sociales signé en date du 5 septembre 2013 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau - Tunis en date du 23 septembre 2013 enregistrement n° 13110473, Quittance n° 12386, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 7 octobre 2013 sous le n° D245372011, Monsieur Xhoe Qereshniku a cédé au Madame de Raushan Zholamanova la totalité de ses parts sociales composant le capital social de la société CONSULFLEX. soit Mille (1000) parts sociales. Suivant ledit acte Madame Raushan Zholamanova a été nommée comme nouvelle gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus et ce en remplacement de Monsieur Xhoe Oereshniku démissionnaire.

2014T00791SRUB2

Avis

Société Centrale Commerciale Capital social : 18 000 dinars

Siège social : 1Bis, Rue du Danemark Tunis

Matricule fiscal: 1193881/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 20/01/2013 et enregistré à la recette des finances Rue de H. Thameur en date de 20/01/2014 et sous les n°14700341 quittance n°M005832 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D20145136 en date du 31/01/2014. Il a été décidé l'ouverture de nouvelle point de vente. 2014T00834SRUB2

Procès-verbal

Assemblée générale extraordinaire Société Tunisia Expérience SUARL

Capital 30.000 DT

Agence de Voyage Catégorie B

Avenue des nations Unies 8050 Hammamet

MF: 1179044 E A M 000 RC: B07217182010

procès-verbal Suivant le l'assemblée générale extraordinaire du 21/10/2013 enregistré à la recette des finances d'Hammamet 22/10/2013 sous le n°13504314, quittance n°M081117 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 3/02/2014 sous le n°20145499. Il a été décidé ce aui suit:

- Modification objet social : Agence de Voyage Catégorie B.
- Augmentation du capital social de 3.000dt à 30.000dt.
- Pouvoirs pour formalités.2014R00425SRUB2

Sté Amorose SUARL

Route Touristique 4042 Chott Mariem Sousse

MF: 1276355/L/N/M/000

Suivant PV du 30/1/2014, enregistré à la recette des Finances des actes de Sociétés à Sousse le 30/1/2014 sous le n° quittance M000308 et le n° d'enregistrement 14800260 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 31/1/2014 sous le n°D9111252012.

Il a été décidé l'addition d'une activité secondaire: Commerce en détail de plante Ornementale.

2014S00299SRUB2

SOCIETE TECHNOLOGIY

MEDIACEPT

SUARL Au Capital 12.000 DT

RC: B2733742008-

M.F: 1051375V/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la décision Extraordinaire tenue le 2/1/2014 enregistré à la recette de Finances Hammam Sousse à Sousse le 20/1/2014 sous le n°14700282, quittance n° M005995 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 4/2/2014 sous le n° D271992005.

Il a été décidé ce qui suit :

Le transfert du siège social à la Route de Tunis rue Ouahran

Immeuble Jegham 4^{ème} étage : 4011 Hammam Sousse à «L'appartement n° 33 au troisième étage, de l'immeuble Mlika, Boulevard Ennakhill Khézema -Est 4051 Sousse»

2014S00319SRUB2

Dissolution anticipée de la Société Out Sourcing Phone Center SUARL au capital de 10.000 dinars Rue Sadok Ghrairi Ennasr Sfax MF: 1045203/L

Suivant procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29/7/2013 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 30/7/2013, quittance n° M004220, enregistrement n°13503832, dont deux copies ont été

déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 2/8/2013, sous le n° du dépôt 201335229, le n° initial D08932008, Monsieur Moalla Zied gérant unique de la société a décidé :

- La dissolution anticipée de la Société et nomination de Moalla Zied liquidateur.

2014B00180SRUB2

Procès-verbal Société "Hédia Transport"

En vertu P.V en date du 18/01/2014 enregistré à la Recette des enregistrements des de actes sociétés de Benguerden le 20/01/2014 sous le numéro d'enregistrement n°14500095 Quittance n°M004033 dont deux exemplaires ont été déposés auprès du Greffe du tribunal de première instance de Médenine sous le n°D2011702012 le 30/01/2014.

Il a été décidé :

- Cession de parts sociales de 500 parts de Mr Omar Belhsen à Mr Mongi Nalouti
- Modification de la forme juridique de la société d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée à un société à responsabilité limitée
- Nomination de Monsieur Mongi Nalouti nouveau gérant de la société.
 2014M00107SRUB2

Société Aquilus SPA & Beauty M.F: 1263790/J/A/M/000

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extra ordinaire du 9/12/2013 enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 16/01/2014 sous le numéro 14500186, quitus M004043 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Médenine, sous le n°20143831 en date du 23/01/2014 il a été décidé :

La répartition de 10 parts sociales de Mr Ali Salmouk à Mme Amel Oueriemi Mr Ali Salmouk devient propriétaire de 90 parts soit 90 % du capital de la société et Mme Amel Oueriemi propriétaire de 10 parts soit 10 % du capital de la société et le changement de la forme juridique de la société qui devient SARL.

2014M00110SRUB2

Sté Africa 2 Africa SUARL

Suivant un sous seing privé du 2/1/2014, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk Djerba le 24/1/2014 sous les n° 14800282 et dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine le 31/1/2014 sous le n° 20145264, il a été décidé le changement du siège social 04 rue Essalem Taourit Houmt Souk Djerba 4180.

2014M00113SRUB2

Modification de l'activité

Société Sud des Travaux Publics 2 STP

Capital social: 410.000.000D Matricule fiscal: 1306965B/M/000

1-Selon PV daté le 23 Janvier 2014, enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 24 janvier 2014 quittance n° M5104. enregistrement n°1 4700620 dont deux originaux ont été déposés au greffe de première instance de Gabès le 30 Janvier 2014 sous le n° D22992013, il a été modifié l'activité principale de la société construction route pont et barrage et voie et aux travaux publics et éliminer l'activité secondaire de bâtiments.

2014Z00040SRUB2

Société Khmoussi Khlifi de travaux publiques et services

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 100 000 TND

Registre de commerce : N°B2213032014

10 Rue des combattants 6000 - Gabès

selon PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet à Gabès à la date du 29/01/2014 quittance n°M006085 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première Instance à Gabès à la date du 30/01/2014 sous le n°D22112014, quittance n°20144960, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital du 15 000 TND à 100 000 TND
- Modification de statuts de la société.
 2014Z00042SRUB2

Société Coco Création «S.U.A.R.L» Au capital de 1.000 dinars

Siège social : Cité Abou Kacem Chebbi-Zaghouan

Matricule fiscal: 1106525R/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 8/7/2013 sous le n°13701815 quittance n°29657 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 12/12/2013 sous le n°201354039.

L'associé unique a décidé de délibérer sur l'ordre du jour :

- Ajout d'une activité secondaire ou annexe,
- Fabrication des articles de décoration.

2014N00127SRUB2

AUTRES SOCIETES

Société "Mutuelle des Services Agricoles"

Cave Viticole de Schuiggui

MF: 31697/S

Suite à l'assemblée générale ordinaire et électorale du 9/01/2014 enregistrée à la recette des finances Tbourba le 3/02/2014 sous n°14700155 quittance n°M004173, elle a décidé la désignation de «l'International Audit et management» (IAM) comme commissaire aux comptes de la société et l'élection totale des membres de conseil d'administration.

2014R00439SODB2

Renouvellement du Comité du Groupement

Groupe Hydraulique de Bhir Boucharray

Suite au procès verbal du 22/8/2013 inscrit à la recette des finances de Soliman sous le n°01985 reçu n° M028795 on a pris la décision de :

Garder le nom, les objets et le siège social du groupement Hydraulique de Bhira Mr Touir Kamel et Mr Mejri Abderrazzak ont été élu comme Président du groupement Hydraulique et trésorier selon le procès verbal de distribution de rôle ci joint.

2014N00119SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce Cabinet Maître Sabbi Hadric

Cabinet Maître Sahbi Hadrich Avocat

17, rue de Marseille, 2^{ème} étage -

Tél.: 71.340.429. Fax: 71.340.684. GSM: 98.351.552.

Suivant acte sous-seing privé daté et signature légalisée 22/1/2014, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur -Tunis- le 24/1/2014 (n° de quittance : 007282, n° d'enregistrement 14200452), la Sté Africaine De Courtage de Représentation d'Importation d'Exportation et «S.A.C.R.I.E», en la personne de son représentant légal, S.A.R.L, ayant son siège social au n° 15 rue de l'Angleterre. -Tunis. R.C n° B1120871996 Tunis. M.F n° 001601A, représentée par son gérant Mr Mohamed Majdi Ben Mokhtar Tmimi (CIN n° 00142899), a vendu avec toutes les garanties de faits et de droit à Mr. Lazhar Ben Meftah Makhlouf, CIN n° 00904255), tunisien, né le 19/10/1965 à Sidi Boubakar, El Fahs, Zaghouane, retraité, demeurant au n° 38 rue Tarak Ben Ziad, El Yasrnina, Carthage Byrsa, -Tunis-, la totalité du fonds de commerce à usage de tous commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis dans un impasse dérivé de la rue de l'Angleterre, n° 15, Tunis. Les éventuelles oppositions doivent, à peine de nullité être faite dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'avocat Maître Moncef Aabechi dont l'étude est sise à Tunis, 5 rue Benghazi, Lafayette, 1002 Tunis. Le présent avis a été publié aujournal "Achourouk" paru le 30/1/2014.

2014T00781FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/8/2013 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassin le 21/1/2014 quittance n° M005283, enregistrement n° 14200220, Mr Seif Eddine Ben Lassaad Khedhari a vendu à Mr Maher Ben Lassaad Khedhari la totalité du fonds de commerce vente de fruits secs sis à Rue El Attar km 6 Sidi Hassine Sijoumi Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent être déclaré chez le vendeur sis à 18 rue 4693 Ezzahrouni Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Chourouk du 31/1/2014.

2014T00783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de sous- seing privé le 20/1/2014 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 22/1/2014 sous le numéro 14200309 quittance numéro M 005545 Monsieur Anis Ben Abdelaziz Ben Hamed Makni a vendu à monsieur Yahya Yen Bou Jimaa Ben Mohamed Salhi le fonds de commerce, sis à rue de grace num 5 Ariana.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ben Smaya Kaouther avocate 10 avenue Habib Bourguiba immeuble Zephir Ariana , dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au Journal Le quotidien du 30 janvier 2014.

2014T00793FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 11/1/2011, enregistré à la recette des finances d'EL Menzah VI le 27/1/2011, Quit 5606 sous le n° 11200393, la société «BESHAM», domicilié au magasin n° 4 résidence Le Coupole Avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana, a vendu la totalité du fonds de commerce consistant à vendre des fruits secs, sis au magasin n° 4 résidence El Kobba Avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana avec tout ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Mounir Ben Tijani Chelbi

titulaire de la CIN n° 00116264, domicilié au 11 rue cité Kadhma résidence El Moez Appartement 17 Ennasr 2 Ariana.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur à son adresse sus indiquée, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal "Le Quotidien" en date le 1er/2/2014.

2014T00794FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp daté le 14/11/2013 enregistré à la RF d'Hammamet le n° 30/1/2014 reçu M011129. Enregistrement n° 14200487, Mr Banni Karim. CIN n° 05090522 délivrée le 23/12/2008 titulaire de R.C. n° A073472009 a vendu à Mr Banni Abdelwahed, CIN n° 01753075 et à Mme Ingrid Chresta lipka, Passeport n° 3145019373, demeurant à Hammamet Av. Nover, tout le fonds de commerce sis à Hammamet Ave la République.

Les oppositions doivent être faites chez les acheteurs dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée à "Echourouk" du 2/2/2014.

2014T00796FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite acte S.S.P en date du 27/1/2014 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 29/1/2014 sous le n° 14200528 quittance n° M008984, Mr Wahid Ben Khlifa Ben Mohamed Thouir a vendu la totalité du fonds de commerce «Café» sis au 1, rue Quatar Tunis à Mr Mohamed Adel Sbaouelgi.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse de maître Mohamed Othmen Sbaouelgi sis à l'avenue de France n° 2 Tunis pendant 20 jours de la date du parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» en date du 4/2/2014.

2014T00813FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 22/01/2014 enregistré à la recette des

Finances de rue Eljazira Tunis le 24/01/2014 sous le n° d'enregistrement 14200288, quittance n°6915 il appert que Mr Abdelkarim Tber, a vendu à Mme Chadlia Nacer, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à rue Elmar n°164 Tunis, destiné à usage de vente des alimentation générales,

Les oppositions sont reçues auprès de l'acheteur, dans les vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal des annonces légales à l'adresse ci après : rue Elmar n°164 Tunis.

Cet avis a été publié aux deux journaux Alchourouk et Le Quotidien en date du 31/0/2014.

2014T00814FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P daté du 21 Janvier 2014 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 24 Janvier 2014 quittance n° Moo5025, enregistrement n° 14200253 Société SPOSI GAJA (Registre de commerce n° B0141682007) a cédé à Madame Randa Achouri le fonds de commerce (Location robes de mariées) exploité dans le local sis Avenue Tahar Ben Ammar, El Menzah 9 n° 91, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Walid Ben Cheikh Larbi au 47, Rue d'Iran Tunis.

Le présent avis a paru au journal Echourouk du 2 Février 2014.

2014T00824FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Cité Ezzouhour en date de 03/0002/2014, quittance n° M006407, enregistrement n° 14200156.

Monsieur Laroussi Ben Gnawi Ben Rejeb Mazig titulaire de la carte d'identité Nationale n° 0636222 délivrée le 21/3/2000 à Tunis a vendu à Madamme Najiba Jahmen titulaire de la carte d'identité nationale n° 05864052 délivrée à Tunis le 19/5/1998 la totalité du fonds de commerce d'une Boulangerie sis au 14 rue du Commisaire Mellecine Tunis.

Toutes les oppositions seront reçues chez Maître Latifa Ben Abdallah dont la cabinet 73 Avenue Habib Bourquiba Ariana nouvelle.

Publié au journal le Quotidient et Achourouk en date du 4/2/2014.

2014T00846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 16 janvier 2014, enregistré à la recettes des finances de la cité Ezzouhour Tunis le 27 janvier 2014 n° 14200118, quittance n° 5446 Monsieur Adel Balbali a vendu le fonds de commerce avec ses éléments incorporels et corporels, sis au marché Municipal cité Ezzouhour (locaux n° 1, 2 et 3) à Madame Hafidha Aroua .

Les oppositions doivent être effectuées dans les délais de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT au cabinet de Maître Ghileb Hamdane 8 rue Ben Ghazi - Tunis.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» n° 8252 du 30 janvier 2014

2014R00406FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Un fonds de commerce Avenue (produit Slim Mornag Monai alimentaire générale) a été vendu avec tous ses éléments de son propriétaire Mr. Othmen Ben Sassi Aiimi sa résidence Cité Alkouroum Mornag Ben Arous CIN 00838263 du 10/6/2000 ou profit de Mr Bechir Ben Abdallah Gomri sa résidence Cité Elfehri Mornag Ben Arous CIN 03509090 du 17/9/2012 avec un acte sous seing privé en date du 12 juin 2013 visé pour timbre et enregistré à la recette des finances de Mornag le 8 juillet 2013 n° d'enregistrement 13200980 n° de quittance M016868.

Publié à Achourouk le 8/10/2013

Toute opposition doit être présentée dans un délai de 20 jours des la publication du présent avis au JORT chez l'aquisateur à son domicile Cité Elfehri Mornag Ben Arous.

2014R00429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé enregistré à la recette des finances de

Jdaida le 20/1/2014 quittance n° M001443 ,enregistrement n° 14200052, Mr Béchir Elhioui titulaire de la carte d'identité nationale n° 05070439 vendu la totalité du fonds de commerce exploité en vente des fruits secs sis à cité Taouifik Jdaida à Mr Ali Dafef titulaire de la carte d'identité nationale n° 07387051. Les créanciers doivent faire oppositions au cabinet de maître Ben Salah Moufida sis au 26 rue d'Angleterre dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «Essabeh et Le Temps» le 31/1/2014.

2014G00515FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié dressé par les notaires Mohamed Habib Ben Cheikh Larbi et son assesseur en date du 30 Janvier 2014, Monsieur Hichem Ben Habib Ben Ahmed Makni, titulaire de la CIN n° 08329717 (M.F. 1129705 S/A/B/000), demeurant au 21, Rue Mosbeh Ejarbou, El Manar 2 Tunis, a cédé en donation à Monsieur Habib Ahmed Ben Haj Mahmoud Makni, titulaire de la CIN n°00325043, demeurant au 21 Rue Moshab Ejarbou, El Manar 2 Tunis: un fonds de commerce exploité au local sis la Résidence Erriadh Avenue de la nouvelle aire, Ennasr2 Ariana, à usage de tous commerce, avec les éléments corporels et incorporels et le nom commercial.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du J.O.RT dans le domicile élu à l'étude Mohamed Habib Ben Cheikh Larbi sis au 58 Rue Echam, Lafayette Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux "Le Quotidien" et "Achourouk" du 3/2/2014.

2014G00538FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 5/1/2014, rédigé par l'huissier de Monastir le Maître Essayed Ben Aïcha et le Maître Hédi Bchir, enregistré en date du 17/1/2014 à la recette des finances de Monastir, quittance n° M0001904,

Mme Amel Bent Hamda Ben Mohamed Benzarti. CIN n° 04177529. a cédé en tant que don à son marie Mr Habib Ben Béchir Ben Ali Sayadi, CIN n° 04157330. la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné centre de télécommunication et vente de ligne Internet sise à Av. 7 novembre Monastir (MF: 738656/J -RC: A195002001) avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font au main, de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 iours de la date de son apparition au JORT.

2014S00290FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date du 18/01/2014 enregistré à la recette des finances de Sfax le 29/01/2014 sous n°14200398 et la quittance n°M009754, Mme Hakim Basma, titulaire de la CIN n° 08186391, demeurant à route de l'Aérodrome Km 2 Sfax, a vendu à Mr Yahyaoui Khaled, titulaire du CIN n°06501826, demeurant à route de Gabès Km 2.5 Immeuble Dammak Sfax. la totalité du fonds de commerce consistant en «Cafétéria» exploité au local sis à route Sokra Km 2.5 Immeuble El Machtal Sfax avec toutes ses composantes corporelles incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de Mr Yahyaoui Khaled demeurant à route de l'Aérodrome Km 2 Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Essabeh» du 1^{er} février 2014.

2014X00184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date 23/1/2014 enregistré à la recette des finances Diar Elwfa Sfax le 24/1/2014, quittance M007088, enregistrement 14200449, Ali Saideni, demeurant à route Menzel Chaker cité Erriadh, rue Tabouk, Sfax, titulaire de la C.I.N 05665506, a cédé à Samir Kamel, demeurant à route Gabès km 7, Cité Touta, titulaire de la C.I.N 08782666, la totalité du fonds de commerce

(Taxiphone) sise à l'immeuble El Amen Avenue Majida Boulila, n° 16, immeuble Amen.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître «Anis Gargouri» Avocat à 12, rue Salem Harzallah, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal «Alssabah» du 31/1/2014 sous le n° PS30876.

2014X00194FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 22-1-2014 enregistré à la recette des finances de M'Saken le 23/1/2014 sous le n° 14200226 quittance n° 8254.

Mr Walid Layouni titulaire de la CIN n° 5558249 cède à Mr Ameur Maoua titulaire de la CIN n° 05507670 la totalité du fonds de commerce destiné au commerce du meuble, sis à Messadine Route M'saken Sousse propriété Triaa.

Cet avis a été publié au journal Essabeh daté le 30-01-2014.

Les oppositions doivent être adressées au local où est exploité le fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

2014A00115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date du 20/1/2014 enregistré à la resette de finances de Médenine le 20/1/2014 enregistrement 14200261, quittance n° M005400 Mer Saydi Lazhar titulaire de CIN n° 05722797 a vendu son fonds de commerce (vente Bijouterie) sis Saht Al Jala Médenine a Mer Hadi Elmaki titulaire de CIN n° 08641988. Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT Extrait de cette vente publié à Echourouk le 25/1/2014.

2014M00108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat rédigé par Maître Hamza Belkhiria, Avocat auprès de la Cour de Cassation, et enregistré à la recette d'Hammamet le 23/1/2014 Quittance n° M008866, enregistrement n° 1420034, Monsieur Zied Jaziri a vendu la totalité du fonds de commerce à usage tout commerce sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Mami Avenue Habib Bourguiba 8050 Hammamet à Madame Nabiha Mami épouse Koubakji.

Les éventuelles oppositions seront recevables selon la loi dans un délai de Vingt jours à partir de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès du vendeur Mr Zied Jaziri à son domicile Avenue Nouak Chatt à Menzel- Temime Gouvernorat de Nabeul.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa le 31/1/2014.

2014N00123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistre à Hammamet le 10/01/2014 quittance n°M004043 enregistrement 14200163 la Société PC CITY représente par son gérant monsieur Mohsen Mourad a vendu à madame Sourour Ben Ali la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Ettahrir Hammamet immatriculée ลน registre commerce du tribunal de Grombalia sous le n°B1176220003 +t consigné entre les mains de Maître Issam Solaani Avocat sis rue Mohamed 5 Grombalia jusqu'à la fin du délai des oppositions s'il y a lieu, qui devront être faite, à peine de forclusion dans les 20 jours qui suivent la publicité au journal officiel de la République Tunisienne, au lieu de domiciliation élu par les deux parties pour les oppositions Cabinet Maître Issam Solaani Avocat sis rue Mohamed 5 Grombalia. Cette annonce a été publiée dans le quotidien Essahafa du 24/01/2014 page 26.

2014N00126FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 1er-10-2003, enregistré à la recette des finances du Kef le 9-1-2014 (reçu n° 000346M, enregistrement n° 14200017). Madame Hayet Bent Ibrahim Cherni

demeurant a la cité 2 Bassatine, Barnoussa le Kef, titulaire de la CIN n° 03722241 du 20-11-1996 a renoncé a Monsieur Elhabib Ben Mohamed Ben Ammar Thligenne ? demeurant à la rue Moncef Bey n° 6 le Kef, titulaire de la CIN n° 03708194 du 22-1-1998, le fonds de commerce de vente de vêtements prêt à porter sis à l'avenue Mongi Slim n° 13, enregistré au tribunal de première instance du Kef sous n° 152301996A.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Mohamed Chakroun, avocat prés la cour d'appel à son étude sis rue Salah Ayech le Kef, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT, sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au Journal ECH-chourouk du 24-1-2014. 2014F00014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente en date du 21/1/2014 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 28/1/2014 sous le n° d'enregistrement 14200538, quittance n° 5853 M. Khaled Ben Amor Yahyawi a vendu à M. Kilani Ben Khlifa Ouni tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce exploité à la vente de fruits secs sis au 51 route de Tunis Zarzouna Bizerte. Les oppositions doivent être faites dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis entre les mains de l'acquéreur au local indiqué cet avis a été publié au journal le Quotidien Echourouk de 1er/2/2014.

2014W00034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/1/2014 enregistré à la recette des finances rue 3/9/1934 Sousse le 24/1/2014 quittance n° M005558, n° d'enregistrement 14200149, Mme Lilia Sidik titulaire de CIN 02933191, Hassen Brahem titulaire de CIN 05538020, Sofiene Brahem titulaire de CIN 05579673, Rabia Brahem titulaire de CIN 08478578, Mahrane Brahem titulaire de CIN 05579913 et Khmais Marwene Brahem titulaire de CIN 09337047 ont vendu à Mme Faten Amira domicilié à l'Avenue

avicenne Monastir titulaire de CIN 02025109 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporel et incorporel exploité au local rue ibn khaldoun Sousse à usage de commerce de vente de volailles et dérivés.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours de la date d'annonce au journal officiel entre les mains de Maître Kallala Nidhal domicilié au complexe Borj Khefacha 4 étage bloc 3 Monastir.

La présente vente a fait l'objet d'une insertion au journal Echourouk du 30/1/2014.

2014P00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 9 Janvier 2014, enregistré à la recette des finances Sidi Hsine Tunis sous le n°14200286 Quittance n°06852 du 28 Janvier 2014, Mr Riadh Ben Mohamed Ben Farhat Ben Khlil, CIN n°04686226 délivrée à Tunis le 9 Janvier 2013 élisant domicile au 07 Rue 644 Zahrouni Tunis, cède le fonds de commerce tous commerces exploité en boulangerie - sis au 11 Rue Ennakhil Zahrouni Tunis à Mr Fethi Ben Ahmed Ben Taieb Dkhili élisant domicile à l'adresse du fonds cédé.

Les oppositions doivent parvenir au domicile du cessionnaire dans les vingt (20) jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» du 4/2/2014.

2014300348FCCC2

Location gérance libre

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ksar Said le 5 décembre 2013 enregistrement n°13302269 Quittance M036622, la Société Libya Oil Tunisie. ayant son siège social à l'immeuble Nozha 2 Avenue du Japon Montplaisir Tunis. inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, a confié en gérance libre à Monsieur Mohamed Wassim Ben Abdelkarim Jelaiel, Commerçant demeurant au 5

rue Moslem Ibn El Walid cité Ghazela Ariana, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous marque "OILIBYA" sise à l'angle rue du Sahel et rue 13 Août Lacagna Tunis, comprenant notamment, 1 Baie de lavage, 1 Baie de services, 1 salle des ventes avec un bureau, 1 salle des machines et 1 dépôt.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 2 ans, commençant le 15 décembre 2013 et finissant le 14 décembre 2015, sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 4 Février 2014.

2014T00802FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ksar Said le 20 décembre 2013 enregistrement n°14300040 Quittance M000979, la société Libya Oil Tunisie, ayant son siège social à l'immeuble Nozha 2 Avenue du Japon Montplaisir Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, a confié en gérance libre à Monsieur Jalel Ben Mekki Abdellaoui, Commerçant, demeurant au 9 rue Kerkennah cité Ibn Kaldoun 2062 Tunis, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous marque "OILIBYA" sise à l'avenue Mongi Slim Ksar Said II Tunis, comprenant notamment 2 Baies de lavage, 1 salle de ventes avec un bureau, 1 salle de machines et 2 dépôts.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 2 ans, commençant le 1 Janvier 2014 et finissant le 31 décembre 2015, sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 4 Février 2014.

2014T00803FCCC3

Avis de fin de gérance libre

La société Libva Oil Tunisie avant son siège social à l'immeuble Nozha 2 avenue du Japon Montplaisir Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n° B174191996, informe les tiers que le contrat de gérance libre conclu avec Madame Sondess Amara, Hemdane Ben demeurant au 1 rue Hédi Chaker Ben Arous, en vertu d'un acte sous seina privé daté du 15 mai 2013 enregistrement n° 13801054 portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en une station service sous les couleurs «OILIBYA» sise à l'angle rue du Sahel et rue 13 août Lacagna Tunis, a été résilié d'un commun accord entre les parties à compter du 15 novembre 2013.

2014T00804FCCC3

Résiliation d'une gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, en date du 31 janvier 2014 enregistré à la recette des finances rue Al Jazira Tunis le 31 janvier 2014 sous le n° 14300361 et la quittance n° 2725. Il a été convenu de résilier la gérance libre entre Mr Abdellatif Fennani et Mr Adel Nejai relative au fonds de commerce sis au Souk des Turcs n° 35 - Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk et Le Quotidien» en date du 4/0/2014.

2014T00812FCCC3

Contrat de location

Par un acte sous seing privé il a été établi un contrat de location de fonds de commerce gérance libre - entre les deux société suivante : société TECHNOLOGIE - NET WORK (RC Num : B0332302007) et société MULTI TRADING (RC Num : B0154592013).

-Enregistré à la recette des finances El Menzah 6, n° de quittance 58008 sous le n° 13303439 date du 13 juin 2013.

Il a été convenue une location gérance du fonds de commerce ci au 17 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene et Menzah 5 Ariana sous l'enseigne (Tech-net) immatriculée au registre du commerce de Tunis sous le n° B0332302007.

Ceci pour une période d'une année commençant le 1er/5/2013 terminant le 30/4/2014 renouvelable par tacite reconduction.

Publiée au journal Achourouk et le Quotidien du 3/2/2014.

2014T00823FCCC3

Annulation d'un contrat de location - gérance

Par acte S.S.P. en date du 1er septembre 2010 et enregistré à la R.F. El Menzah IX le 23 Janvier 2014, (quittance n° 4904, n° enregistrement 14300248), la société Lady Fitness Tunis, Sarl siégeant à la rue El Séoud El Manai II, titulaire du RC n° B24154612010, a annulé, en sa qualité de locatrice - gérante, et ce à partir du 1er septembre 2010, le contrat de location gérance en date du 2 et 3 septembre 2010 et enregistré à la R.F. El Menzah IX le 20 septembre 2010 (quittance n° 42895, n° enregistrement 10302659) signé avec la société Les Pyramides, Sarl sis à la Rue El Séoud - El Manar II - Tunis, titulaire du RC n° B169051990, en sa qualité de propriétaire du fonds de commerce exploité, au 1er et 2ème étage de l'immeuble sis à la Rue El séoud - El Manar II, en tant que centre d'esthétique et de remise en forme. En conséquence et à partir du 1er septembre 2010, la société Lady Fitness est dégagée de toutes les obligations découlant du contrat de location-gérance susvisé. Le présent avis a été publié aux quotidiens «Le Quotidien» et «Echourouk» en date du 28 Janvier 2014.

2014T00827FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce en gérance libre

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en gérance libre établi par un avocat le 27 décembre 2013, enregistré le 3 janvier 2014 à Tunis à la recette des finances de la rue El Jazira, Tunis, sous le n° 14300040, quittance n° 735, Monsieur Mongi Bousbia a donné en location à Monsieur Aymen Baghdadi tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à usage de café de 1ère catégorie

connu sous la dénomination de «Café Azaiz» sis à Tunis, 43-45, Boulevard Bab M'Nara et ceci pour une durée d'une année ferme commençant le 1^{er} janvier 2014 et finissant le 31 décembre 2014. La présente annonce a été publiée dans deux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 23 janvier 2014.

2014R00410FCCC3

Contrat de location a usage commercial

Suite à un acte sous seing privé en date du 1/10/2013 (enregistré à la recette des finances, Le Lac, Tunis le 26/11/2013 sous- Q n° M095199, E n° 13309719) Suivant l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 20/1/2014 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau - Tunis le 23/1/2014 sous Q n° 1055, E n° 14800902), la Société Hammouda de Promotion Immobilière SARL, société à responsabilité limitée, de droit tunisien, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le n° B135002002, Matricule Fiscal 798858/A/P/M/000. а conclu un à contrat de location usage commercial avec la Société Les 3 Délices Société à Responsabilité Limitée, de droit tunisien, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le numéro B01224332013, Matricule Fiscal n° 1324692/X/A/M/000, portant sur un local à usage commercial d'une superficie de cent (100) mètres carrés, composé d'un Rez de chaussée et d'une Mezannine et d'un Cellier au sous-sol de l'immeuble, sis à droite, au rez de chaussée de l'immeuble RAPHAEL, Rue du Lac Lochness, Les Berg du Lac, Tunis, pour une durée ferme de trois (3) années commençant le 1er Octobre 2013 et finissant le 30 Septembre

Cette location a été publiée au journal Essabeh et Le Temps du 1/2/2014.

Les oppositions devront être présentées dans un délai de 20 jours de la date de cette avis paru au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2014G00525FCCC3

Apport fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17/01/2014, enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 21/01/2014 sous le n°14800105 quittance n°M004193 Madame Narjess Boughzala (C.I.N n°06781041)

Immatriculer au registre de commerce au tribunal de première instance de Monastir sous le n° A197271996, a fait apport à la société Broderie Baiea la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporel, aménagé pour l'activité de la broderie exploité au local situé à la zone industrielle - Ksar Hellal connu sous le nom Broderie Badiea.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Madame Narjess Boughzala gérante de la société Broderie Badiea au siège la société sis à la zone industrielle -Ksar Hellal dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal «La Presse» le 29/01/2014.

Code TVA: 1329550E/A/M/000 2014P00165FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association fidélité Bienfaisance

Objectifs:

1- d'apporter un soutien et une assistance aux familles des pauvres et des défavorisés de moyens de subsistance.

2- pour aider à fournir des possibilités d'emploi pour les chômeurs

Siège : 61 rue Abdallah Ben Zoubair - el Ouardia 1 - Tunis

Date et nombre de dépôt : 31/01/2014 - RR994410704 TN

Président de l'Association : Mohamed Ali Naffeti

Secrétaire Générale : Talel Louhichi

Trésorier : Ahmed Naffeti. 2014T00806APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des champions de victoire de la lumière Charitale

Siège : 3 Rue des Othomans n°03 - 2070 La Marsa Tunis

Objectif: Association à vocation sociale et Charitale

Président : Mme Fathia Bel Haj CIN n°01070545 délivrée à Tunis le 02/12/2011

Numéro et Date Accusée de réception : RR994061354 TN le 31/01/2014.

2014T00825APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club des étoiles du sport d'Essaida

Objet:

- 1 Formation et encadrement des jeunes.
- 2 Perfectionnement des capacités physique et technique des jeunes.

Siège: Essaida 2031 Manouba

Président de l'association : Nabil Soltani

Trésorier : Chtioui Jamel. 2014T00848APSF1

Constitution d'une association

Nom : Avenir Sportif féminine de la Marsa

Local : n° 1 Rue du Crépuscule la Marsa

Objectif: Education Sportive

Président : El Fersi Dorra

Secrétaire général : Olfa Chikhaoui

Trésorier : Zoghdidi Chedly.

2014R00436APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Amicale des Fonctionnaires et des Ouvriers de la Commune de Messadine, Siège social : Palais Municipal de Messadine

Avenue 14 janvier - Messadine

Objectifs : Assistance sociale au profit des Agents de la Commune de Messadine.

Membres Dirigeants:

- Président : Zouhaier Khalfallah

- Trésorier : Raja Abassi

- Secrétaire Général : Khaled Kaibi.

2014S00276APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'équipe : Olympique Sousse la Médina

But de l'équipe : La promotion des sports olympiques individuels

Siège de l'équipe : 14 Rue El Ajoul Sousse 4000

La composition de l'organe constituant de l'association

Président : Amor Ben Abdelkarim Jomaa

Vice président : Karim Ben Salah Knaissi

Secrétaire général : Sami Rezg

Trésorier : Ines Bent Hamda Khalfallah

N° de la Correspondance RR991092318TN.

2014S00326APSF1

Constitution d'une association

- Dénomination : Association des anciens de l'école Charguia - la Chebba.
- 2) Objectifs : Etablir le lien entre l'école et l'environnement et de faire la coopération entre les deux.
- 3) Siège : Rue Sidi Abdallah n°21 la Chebba
- P.V du constat : 6507.
 2014X00182APSF1

Avis

Nom de l'Association : Association d'assistance des familles des Martyrs de Tunisie.

Raison et buts : Assistance des familles des martyrs, a pour buts :

 La Délimitation des Martyrs de la Tunisie et leurs définitions.

- L'Archivage des conditions de leurs défunts.
- La recherche des restes des martyrs introuvables.

Siège : Impasse Lajmi n°7 Sakiet Ezzit Sfax

N° du constat : 12123 du 13/11/2013. 2014X00186APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association d'art scénique et théâtrale

Siège : Maison de la Culture Sejnane Avenue Habib Bourguiba - Sejnane Objectifs :

- Mise à niveau des affaires culturelles par Offres production scénique et théâtrale dans le cadre des lois en vigueur en ce domaine.
- La contribution effective au développement d'un sens de la connaissance théâtrale et artistique.
- Contribuer à la formation des pays émergents et des jeunes dans les arts et le théâtre et pittoresque à travers des démonstrations et des spectacles.
- Clubs envoyés élever le goût du public.

Président : Khaled Labidi

Secrétaire Général : Sami Mechergui Trésorier : Mohamed Hédi Sahbani RR941705874TN le 31 janvier 2014. 2014E00049APSF1

Constitution d'une association

La dénomination : Association Sidi Mansour pour le patrimoine et la culture de Doualy-Gafsa

- Siège : 81 rue Ibn Khaldoun Doualy-Gafsa 2143 BP 2021
- Objet social : Sauvegarder le patrimoine de la région de Doualy-Gafsa et propager la culture.
- Président : Khaled Bahri.2013D00422APSF1

Association Chatt Essalem Pour le développement durable

Nom de l'association : Chatt Essalem pour le développement durable

Son activité : Le développement de la Région dans tout les domaines

Son adresse: Maison des Jeunes -

Chatt Essalem 6061 Gabès

Les membres : Oudi Nazih : Président Zrelli Thamer : Sectaire générale

Ferhouda Hédi : Trésorier 2014Z00025APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Par P.V de l'assemblée du 14/7/2013 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 1/10/2013 sous le n° 13805491 quittance n° 86235, il a été décidé de mandater le syndic de l'immeuble de la résidence Crystal Palace, sis à l'avenue Ariana les Roses - Nasr II au nouveau syndic constitué des propriétaires des appartements, et comme suit indiqués :

- Mr Abderrahmen Gaied Hassine : Président de syndic.

- Mr Ali Boujnah : Secrétaire Général.

- Mr Mohamed El-Ajmi :Trésorier.

- Mr Sadiq Al Mziou : Membre.

- La Foncière Tunisienne : Membre.

Ce comité de syndic est admissible pour représenter le cohabitant auprès du promoteur immobilier et d'autrui.

2014R00408APSF2

Nomination

Bureau du syndic de la résidence des parcs Nelle Ariana

Suite aux travaux de l'assemblée générale élective du 8 décembre 2013 et dont le P.V a été enregistré à la recette des finances, Palais Ariana le 5/1/2014 d'Elire n° de quittance M003541 n° d'enregistrement 14700206. Il a été décidé la nomination d'un nouveau bureau dont la constitution est :

Président : Anas Souidane.

S. générale : El Hachani Kais.

Trésorier : El Dharif Chakir. Membre : Said Dahmane. Membre : Chnitti Halima.

2014T00843APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Avis d'adjudication d'un immeuble immatriculé

Etude Maître Bhar Abdellatif, Avocat près de la cour de cassation, 6 rue d'Alger Tunis. Tel 71 333 295. Fax: 71 346 072

Le demandeur de l'adjudication : Madame Ouassila Bent Chedly El Gharbi (sans emploi). domiciliée au cabinet Maître Bhar Abdellatif avocat près de la Cour de Cassation 6 rue d'Alger Tunis.

Le saisi :

Mohamed Ben Chedly El Gharbi (sans emploi connu) domicilié au 4 Rue Raed Bjaoui El Zahra et également au 28 rue de la Mauritanie El Zahra.

Avocat poursuivant : Maître Bhar Abdellatif, Avocat près de la cour de cassation, 6 rue d'Alger Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi : L'ensemble des parts indivises à la propriété du saisi soit 119,9544 parts des 377 parts constituant l'immeuble sis n°28 Rue de la Mauritanie El Zahra immatriculée sous le n°4560 Ben Arous qui est un terrain nu constructible clôturé situé dans une zone urbaine aménagé ayant toutes les infrastructures.

Les parts saisies correspondent à une superficie de 119,9544 m² de l'ensemble des 377m² de la superficie de l'immeuble indivis.

Les réelles charges grevant l'immeuble saisi : servitude de droit de passage au profit de l'Etat «propriété publique», un droit d'Enzel annuel sur l'ensemble de l'immeuble au profit du lycée Sadiki de (43,6 franc), une hypothèque conventionnelle l'ensemble de l'immeuble au profit de la dénommée Naziba Bent Omar Jellab, de ses frères Mohamed Fethi et Ferid fils de Salah Soudani au montant de (100.000 franc), les deux charges sont inscrites au TF le 14/5/1992 vol 15 n°28A.

La mise à prix de l'immeuble objet de l'adjudication : trente cinq mille neuf cent quatre vingt six dinars et trois cent vingt millimes (35.986DT320) selon la valeur déterminée par l'expert désigné Mr Amor Arguech rapport du 15/12/2012 suivant ordonnance sur requête n°81367 du 22/10/2012.

Jour, heure et lieu de l'adjudication : Le mercredi (5/3/2014) à 9H du matin et suivant à la salle d'audience des adjudications immobilières du tribunal de Ben Arous sis Palais de Justice de Ben Arous

Condition de visite de l'immeuble objet de l'adjudication : Pendant la journée sans conditions particulières avec fixation d'un rendez vous au préalable avec le demandeur de l'adjudication.

Notice: Toute personne voulant participer à l'adjudication pourrait consulter le cahier des charges auprès du greffe des adjudications immobilières du tribunal ou auprès du cabinet de l'avocat poursuivant et l'adjudication ne peut avoir lieu que par un avocat et par celui qui a consigné au minimum le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou a présenté un chèque certifié ou un cautionnement bancaire irrévocable et les personnes de nationalité étrangères ne peuvent participer à l'adjudication qu'après l'autorisation du gouverneur. Maître Bhar Abdellatif. Avocat poursuivant.

2014T00801VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : société financière de recouvrement des créances représentée par son président directeur général ayant son siège social 27 bis rue liban Tunis.

Partie saisie: - Abedkrim Chelbi, cin inconnu, demeurant à 18 rue Salem Abi Le Kef. - Mouldi Chelbi, cin inconnu, demeurant à 18 rue Salem Abi Le Kef.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj 56 Rue Houcine Bouzayene Tunis.

L'Immeuble saisie : L'immeuble objet TF n° 1145 Kef dénommé «NABIL ET NASRI» d'Une contenance totale de 09a 13c C sis à Hrouch le Kef. Il s'agit d'un lot de terrain nu à bâtir.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40% est fixée à 46563D000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 10/3/2014 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Kef.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.
- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant où le tribunal de première instance du Kef.

2014T00820VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Société financière de recouvrement des créances représentée par son président directeur général ayant son siège social 27 bis rue liban Tunis.

Partie saisie : Abedkrim Chelbi, cin inconnu, demeurant au 18 rue Salem Abi le Kef - Mouldi Chelbi, cin inconnu demeurant au 18 rue Salem Abi le Kef .

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj 56 Rue Houcine Bouzayene Tunis.

L'Immeuble saisie : des parts indivis revenant à la partie saisie dans l'immeuble objet TF n° 517 Kef dénommé «Argoub Chagraoui» d'une contenance totale de 40 h 20a 01c C sis à sud gare le Kef. Il s'agit d'un lot de terrain sur lequel est édifié des bâtiments dont une imprimerie.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40% est fixée à 166 228D476.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 10/3/2014 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Kef.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.
- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du Kef.

2014T00821VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Banque nationale agricole représentée par son président directeur général ayant son siège social rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie: Les héritiers de Mohamed Hedi Ben Mostafa Saheb Ettabaa : Mounira Saheb Ettabaa, Fatma Saheb Ettabaa, Fatiha Saheb Ettabaa, Mohamed Kamed Hosni Skandar, Belgecem Faouzi Tounsi, cin, inconnus, demeurant à Tunis 9 rue Ibn Zohr.

Avocat poursuivant: Maître Kamel Ben Fredj 56 Rue Houcine Bouzayene Tunis.

L'immeuble saisie: L'immeuble objet TF n° 13589 Kef dénommé «SALWA» d'une contenance totale de 485851 m2 C sis à Sidi Khyari Nebeur le Kef. Il s'agit d'un lot de terrain agricole réservé aux grandes cultures contenant une huilerie couvrant 270m2, un logement (143 m2) et deux petits logements pour gardiens.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40% est fixée à 318 597D600.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 10/3/2014 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Kef.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du Kef.

2014T00822VEPA1

Vente aux enchères publiques Cabinet Maître Boughazli Mustapha Avocat A la cour de cassation 42, Rue Om Kalthoum Tunis - 1001 Tel/Fax: 71.351.773

- 1) Créancier poursuivant : La Société de recouvrement des créances, S.T.R..C, S.A, Inscrite au RC à Tunis sous le n°B19619 1999, Représentée pat son P.D.G. demeurant à Tunis 52 Avenue Habib Bourguiba Tunis 1001 au lieu de la S.T.B. suivant acte de cession des dettes signé et enregistré à Tunis le 30/12/2002 enregistrée 30/12/2002 sous n°63033 recu n°2404552 et qui a été signifié au débiteur par les avis du huissier notaire à Grombalia Mr Riadh Najar en date du 5/5/2004 sous le n°1580 et en date du 7/5/2004 sous le n°1587. En sa qualité de créancier en sa faveur le jugement.
- 2) Débiteur saisi : Mr Mohamed Ben Turki Hanafi, titulaire de la CIN n°00048582, demeurant à Soliman 157 avenue Habib En sa qualité de condamne à payer.
- 3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à ta Cour de Cassation, 42, Rue Om Kalthoum Tunis 1001.
- 4) L'immeuble mise en vente : C'est un immeuble objet du T.F n°525743 Nabeul dénommé "Nadia" situe à Douala localité de Soliman sur la bordure de la route allant à Korbous d'une superficie de 7852m² et qui se compose d'un terrain en Zone agricole, presque rectangulaire avec arbres d'olives avec bâtiments et la structure d'une unité de réfrigération en béton armé et chaînage, et un local pour les ouvriers d'une superficie de 24m² couverte et de 2 puits profonds et un petit coin pour assembler l'eau d'une capacité de 1000m3.
- 5) La mise à prix : est Fixée à 142.996,000 d outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par Tribunal le jour de l'audience.
- 6) Date et lieu de la vente : Le lundi 10 Mars 2014 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de 1^{ère} Instance de Grombalia.

L'immeuble peut être visité tous les jours.

2014T00837VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante :

Imed Darragi, fonctionnaire, Nationalité Tunisienne, son domicile élu au cabinet de Maître Moufida Ben Salah, sis 26 rue d'Angleterre bloc «A» bureau 303 Tunis.

Le débiteur saisi :

Ahmed Ben Abdallah, Commerçant, Nationalité Tunisienne, demeurant au 97 bloc «Anbar» Diar Ezzahra 4, Ezzahra, Ben Arous, son domicile élu au cabinet de Maître Hanen Cherif, sis à la rue Habib Bourguiba audessus Banque Nationale Agricole - Mornag.

L'avocat poursuivant :

Maître Moufida Ben Salah, dont l'étude est sise au 26 rue d'Angleterre bloc «A» bureau 303 Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

Tel que décrit et expertisé par Mr Mustapha Sassi l'expert judiciaire.

Il s'agit d'un appartement composé d'un Hall, salon, trois chambres, cuisine, salle de bain, toilette et cour et il n'est pas immatriculé.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à cent quatre vingt deux mille huit cent soixante six dinars, 389 millimes (182.866, 389 dinars) en sus des frais légaux et honoraires de l'avocat qui seront fixés et prononcés par le tribunal le jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication :

La vente se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1^{ère} instance de Ben Arous sis à Chouchet Radès Ben Arous le mercredi 5 mars 2014 à partir de 9h00.

Visite et contact des lieux : La visite est libre aux horaires du travail et pour plus de renseignements contacter l'avocate poursuivante.

Observation: Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1^{ère} instance de Ben Arous ou à l'étude de l'avocate poursuivante. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne

peuvent y rendre par que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et de consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque ou une garantie bancaire irrévocable.

L'avocate poursuivante 2014R00409VEPA1

Adjudication suite à une saisie immobilière

Maître Bouzid El Akchi Avocat

Venue Habib Bourguiba Immeuble Habib Dabbech Bureau n°115 Sidi Bouzid

Tel: 76.624.210 akchibouzid@yahoo.fr

Le créancier saisissant : Mahamed Ammar Insiri, Cité Ennour ouest Sidi Bouzid

Le saisi : Hichem Ben Mohammed Salah Aqroute Av Esabca Ergab Sidi Bouzid

L'avocat poursuivant : Maître Bouzid El Akchi, sis à immeuble Debbech av Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

Immeuble saisi:

L'immeuble Saisi est un lot de terrain A vocation agricole inscrit dans le livre foncier sous le numéro 6204 Sidi Bouzid sis à la délégation de Ergab Sidi Bouzid d'une superficie totale de 21h 60Ar 00ce, le terrain saisi contient deux bâtiments à vocation d'habitation dans un état moyen.

Mise à prix :

La mise à prix de l'immeuble saisi a été fixée à deux cent trente cinq mille cinq cent dinars (235 500 d).

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble aura lieu à la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid et ce, le mardi (4/3/2014) à 9 heures du matin.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visite :

Toute la semaine (heure administrative) pour prendre communication du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid ou l'avocat poursuivant Maître Bouzid El Akchi, sis à immeuble Debbech av Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

2014R00416VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Dhaker Magroun

Avocat à la cour d'appel

4bis Rue du Mali, 5^{ème} étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002

Tél: 71 890398 Fax: 71 891 602

Partie poursuivante : Amen Bank SA (ex : crédit foncier et commercial de Tunisie) représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V- RC n° B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire)

La partie saisie : Amen Allah Ben Mohamed Ben Ali Karaouli commerçant registre de commerce inconnu, titulaire de la CIN n° 00427900 demeurant au :

Premièrement : Au 59 Rue Ibn Khaldoun l'Ariana

Deuxièmement : Au domicile de son avocat Me Amine Mougou sis au 1 bis rue Andrey Ambert l'Ariana

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun demeurant au 4bis Rue du Mali, 5^{ème} étage bureau n°2, le Belvédère -Tunis 1002

Désignation des parts indivises mises en vente : la totalité des parts indivises dans l'immeuble dénommé «SRAIRI 1» objet de titre foncier n°60098 Tunis soit 885 parts sur 14784 parts composant la totalité de l'immeuble (885/14784).

Il s'agit d'une parcelle de terre, sise au 59 Rue Ibn Khaldoun, et 7 rue Evrest à l'Ariana, d'une superficie totale de 885 m² sur laquelle a été bâtie une villa à deux étages occupée par le débiteur

Le rez-de-chaussée est composé deux chambres, une salle de séjour, une salle à manger une cuisine, une toilette et un débarras

Quant au premier étage, il est composé d'une salle de séjour, de quatre chambres à coucher, une salle de bain, une petite cuisine et une terrasse

Ainsi, l'ensemble de la superficie couverte de cet immeuble proposé à la vente est de 382m² environ y compris le studio qui se trouve du coté sud -est de la parcelle et qui est composé de deux chambres et une toilette extérieure lui appartenant

La partie restante de la parcelle est composée d'arbres de décoration, de sroles et un jardin gazonné.

Il est à noter que la villa est en bon état son parterre est couvert de marbres ,les murs sont recouverts de balzachrv, les portes et les fenêtres sont en bois rouge de très bonne qualité et sont renforcées par un fer forgé lequel protége la terrasse du 1er étage.

Le présent immeuble est équipé du nécessaire: eaux, électricité, réseau d'assainissement et doté d'un chauffage central. Il est limité du coté est par la rue Ibn Khaldoun, du coté sud par la maison de monsieur Mohammed El Kamel et du coté sud est par une propriété appartenant à une tierce personne et du coté ouest par la rue evrest.

Les charges : les parts indivises objet de la vente telles que décrites cidessus sont grevées des charges suivantes :

- 1- Hypothèque volontaire de 60.000,000 Dinars plus intérêt et frais inscrite le 14/6/2001 (volume Ariana 63 n°764) au profit d'Amen Bank (ex : crédit foncier et commercial de Tunisie)
- 2- Hypothèque volontaire de 50.000,000 Dinars plus intérêt et frais inscrite le 9/8/2001 (volume Ariana 65 n°163) au profit de la Banque commerciale de Tunisie «Ettijari Bank» (Ex Banque du sud)
- 3- Hypothèque volontaire de 45.000,000 Dinars plus intérêt aux taux moyen du marché Monétaire majoré de cinq points et demi (5,5) l'an inscrite le 4/2/2003 (volume Ariana 81 n°263) au profit d'Amen Bank (ex : crédit foncier et commercial de Tunisie)
- 4- Hypothèque volontaire de 100.000,000 Dinars plus intérêt aux taux moyen du marché Monétaire majoré de quatre points l'an inscrite le 20/8/2005 (volume Ariana 111 n°212) au profit de la Banque de l'habitat
- 5- Hypothèque volontaire de 55.000,000 Dinars plus intérêt aux taux moyen du marché Monétaire majoré de quatre points inscrite le 15/3/2006 (volume Ariana 120 n°148) au profit de la Banque de l'habitat

- 6- Demande de mise à jour concernant les parts indivises objet de la poursuite présentée au tribunal foncier de Tunis par la partie saisie, enrôlée sous le n°38175 en date du 16/7/2009 devant la chambre 6 et reportée pour l'audience du 30/01/2014. Cette demande a été inscrite sur le titre foncier le 24/11/2009 volume Ariana 197 n°688
- 7- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 27/12/2013 volume Ariana (2/2013) n°6650 au profit du saisissant Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à six cent trente cinq mille et quatre vingt dix dinars (635.090,000D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi le 10 mars 2014 (10/3/2014) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana sis à la rue Andrey Ambert l'Ariana

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal 1ère instance de l'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges
- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.
- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2014R00431VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière suite à la réduction de 40%

Me Mohamed Amine Ben Youssef, Avocat en appel

Tel / Fax : 71707036 GSM : 98256316

Créancier poursuivant : Monia Anibri domiciliée au 4 Rue Jeddah, Ariana Supérieur, Ariana.

Avocat poursuivant : Me Mohamed Amine Ben Youssef, avocat en appel, domicilié au 17 Bis rue de la Commune Ariana bureau A2 Débiteur saisi : Chedli Werghi, CIN inconnue, retraité, domicilié au 16 Rue Ali Bach Hamba, Denden, Manouba.

Immeuble saisi L'immeuble immatriculé à la CPF de Tunis titre foncier n° 75565 Tunis sous le nom «El Werghi» sis 11 Rue Imem Tarmadhi Ksar Said 1 Tunis, dans un quartier résidentiel récent dont la majorité des bâtiments sont des maisons individuelles. Il s'agit d'une parcelle de terrain rectangulaire sur laquelle est bâtie une villa composée d'un rez-de-chaussée contenant 01 salon, 3 CC de superficies différentes, cuisine ouvrant par derrière sur un jardin, SB non équipée, toilettes indépendantes, au milieu un couloir rectangulaire ouvrant sur un balcon couvert à coté des escaliers menant au toit, la villa est entourée d'un jardin clôturé des quatre cotés, de même l'immeuble contient un garage non fini sans toit. L'immeuble est d'une superficie de 432m2 dont 150m2 couverts.

Les charges sur l'immeuble :

- Hypothèque de dix mille dinars (10.000,000 dt) consentie sur tout l'immeuble au profit de la Banque de l'Habitat.
- Opposition conservatoire au profit du créancier poursuivant qui sera radiée lors de la fin de l'adjudication.

Mise à prix : Le prix est fixé à la somme de cent quatre-vingt et onze mille cinq cent vingt dinars (191.520,000 dt) après réduction de 40% outre les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

Date des enchères : le Lundi 3 mars 2014 (3/3/2014), à partir de 9h du matin devant la chambre des criées immobilières du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine ou consulter le cahier des charges déposé, greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Remarque : La participation à l'adjudication est soumise à la condition de consignation du tiers de mise à prix à la trésorerie générale et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation préalable du Gouverneur compétent.

2014G00510VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant:

Banque de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant au 2 rue de Turquie Tunis, immatricule au registre de commerce sous le n° B1105941996, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie:

Monsieur, M'Hamed Ben Taher Ben Njima, gérant de société, titulaire le la CIN n° 03936484 demeurant à El Machref Skanès - Monastir.

Avocat poursuivant:

Maître Imad Eddine Chebaane, avocat, Boulevard Ibn Badiss Khézama - Sousse.

Immeuble saisi:

La totalité de la villa de deux niveaux sis à El Machref Skanès - Monastir nommé «El Mansoura», objet du titre foncier n° 12766, d'une superficie totale de 601m2.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 12/3/2014 à partir de 9h00.

Mise à prix :

Deux cents soixante dix neuf mille trois cents dinars (279.300.000 D).

Observation:

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2014S00307VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant:

Banque de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, immatriculé au registre de commerce sous le n° B1105941996, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie:

Monsieur, Maktouf Ben Mohamed Dardour commerçant, titulaire de la CIN n° 2906570 demeurant à Hergla.

Avocat poursuivant:

Maître Imad Eddine Chebaane, avocat, Boulevard Ibn Badiss Khézama - Sousse. Immeuble saisi:

La totalité de la propriété consistant en un terrain nu nommé «Saniet El Jemaa». Objet du titre foncier n° 53324 Sousse d'une superficie totale de 2 ha 64 centiare, sis à Hergla

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 10/3/2014 à partir de 9h00.

Mise à prix :

Trente neuf mille six cent dinars (39.600,000 D).

Observation:

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2014S00308VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne de Banque rue Hédi Nouira Tunis en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 95 rue de la Liberté Tunis.

Partie saisie: Mohamed Ben Bouraoui Chelly demeurant, Rue des Poètes n°4 Sousse, titulaire de la C I N n°00502239.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°747 Sousse d'une superficie de 1071 m² dénommé «El Wed» sis à Rue Sadra Baal Sousse prés de l'avenue Mohamed Karoui Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 1 038 100 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 6/3/2014 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.
 2014S00322VEPA1

Vente aux enchères publiques Sur saisie immo6ifière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne du Banque rue Hédi Nouira Tunis en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis 95 rue de la liberté Tunis.

Partie saisie: Souhaila Bent Mohamed Saleh Abdallah demeurante Route de Tunis n° 101 à Hammam Sousse, titulaire de la CIN n° 04035622.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Immeuble Dabbou, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n° 39659 Sousse d'une superficie de 2026 m2 dénommé «Oued Ennachef 111» sis à coté de salle de fête «Zini film» à Hammam Sousse et Akouda.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à un million soixante mille quatre cent dinars 1060 400 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Lundi 3/3/2014 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H. 2014S00323VEPA1

Avis aux créanciers

Confiscation des parts sociales au profit de l'Etat Tunisien

Cabinet Lotfi Njimi Mandataire de justice 38 rue Chedly Kallala Tunis 1002

Mr Lotfi Njimi le mandataire de justice sur tous les biens mobiliers et immobiliers de Mr Ahmed Nacef Mr Ahmed Nacef en qualité d'héritier de sa mère Mounira Bent Mohamed Ben Rhouma Trabelsi, et Mme Lilia Nacef en qualité d'héritière de sa mère Mounira Bent Mohamed Ben Rhouma Trabelsi en vertu de l'ordonnance sur requête rendue en date du 10 Mars 2012 sous le n°25577 par le tribunal de première instance de Tunis, informe le public de la confiscation des parts sociales revenants à Mr Ahmed Nacef titulaire de la CIN n°05446672 au profit de l'Etat Tunisien dans la Société Hasdrubal Company SARL Trading application de la décision de la commission de confiscation :

Société Hasdrubal Trading Company SARL

RC: B2483072007 MF: 1028917S

Parts confisquées : 90 parts confisquées représentant 45% du capital de la société qui s'élève à 20.000 dt

Décision de la Commission de confiscation n°1535

Date: 03 octobre 2013. 2014T00831VEPA2

Avis de liquidation

Comme suite aux travaux de liquidation de la société Benbla Promotion zone industrielle à Benbla R.C n°B110138199 et à l'article du code de commerce, l'état des créances a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir, les contestations seront acceptées dans un délai de 8 jours à partir de la parution de cet avis.

2014S00312VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Energie Del Sole

Société anonyme

Au capital de 2.120.625 dinars

Siège social : Zone industrielle Sidi El Hani, M'saken Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Energie Del Sole sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 février 2014, à Milan, via Torquato Taramelli 12, Italie, à 10h.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture, examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2011 et 2012,
- Lecture des rapports et du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2011 et 2012,
- Examen et approbation des états financiers des exercices 2011 et 2012,

- Affectation des résultats.
- Quitus à donner aux administrateurs,
- Renouvellement des mandats des administrateurs et nomination d'un nouvel Administrateur.
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes,
- Questions diverses.

Dans le cas ou le quorum requis par la loi n'est pas atteint lors de la première réunion sus-indiquée, les actionnaires seront convoqués pour une deuxième assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 12 Mars 2014 à 10h à la même adresse pour statuer sur le même ordre du jour.

2014T00832SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive

Société « Marina Médicale Internationale»

SA au capital de 2.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble « AIDA», rue du 14 janvier Sfax

Messieurs les actionnaires de la société en cours de constitution Société Marina Médicale Internationale sont convoqués à l'Assemblée Générale Constitutive le samedi 15/2/2014 à 10 heures à l'immeuble « AIDA», rue du 14 janvier Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription des actions composant le capital souscrit et des versements,
- 2. Approbation des statuts,
- 3. Constatation de la constitution définitive de la société,
- 4. Nomination des premiers administrateurs,
- 5. Nomination du commissaire aux comptes,
- 6. Approbation de la conclusion d'une convention
- 7. Questions diverses.

2014X00179SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

AGROPACK

Société Anonyme au Capital de 1 200 000 dinars

Siège social : Z.I d'El Ghraba - El Hencha - Sfax

RC: B083 820 2007 MF: 1006 718 SAM 000

Les actionnaires de la Société AGROPACK sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société le Jeudi 27 Février 2014 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de l'année 2013.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2013.
- Quitus au conseil d'administration.
- Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- Questions diverses.

2014X00193SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Demande de mise à jour n° 42010 Ordonnance de procédure de publication complémentaire

Nous Karim Ben Naceur, juge rapporteur auprès du tribunal foncier

Après examen du jugement préparative rendu dans la demande de mise à jour n° 42010 qui stipule l'ordonnance au demandeur.

La publication du dite demande dans deux journaux quotidienne en arabe et en français et dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Ordonnant le demandeur de procéder à la publication complémentaire suivant la loi, suivant ceci.

Attendu que Maître Mohamed Mdaghi a introduit la demande de mise à jours n° 42010 au nom de Essadek Skouri et ses consorts afin de l'inscription d'une vente suivant deux actes sousseing privé enregistré le 15/07/1970 qui stipule la vente de la municipalité de Menzel Bou Zelfa au profit de Hammadi Et Abdelkader Et Sadeuk Esskouri deux lots de terrains sis aux champs Menzel Bou Zelfa d'une superficie total de 6 hectares.

Attendu q'une cession des deux dits lots au profit de la mairie de Menzel Bou Zelfa par le gouvernorat de Nabeul suivant la correspondance fournie par la délégation de Nabeul au nom du gouverneur de Sousse et Nabeul daté du 13/09/1967 accompagnée par une liste des terres domaniales affectée à la Mairie de Menzel Bou Zelfa.

Attendu que le titre foncier n° 556350 Nabeul faisant l'objet de l'inscription des deux actes sous-indiqués et suivant sa situation actuelle est une propriété privée de l'Etat.

Attendu qu'à la date de 27/11/2013 un témoignage a eu lieu sur sous les lieux effectué car le juge rapporteur de la demande de mise à jours actuelle aux besoin de l'examen de la légalité du transfert de la propriété de l'Etat au profit des gouvernorat de Nabeul ainsi de cette dernière au profit de la municipalité de Menzel Bou Zelfa.

Ainsi, Toute opposition à l'intervention à cette demande de mise à jour auprès du tribunal foncier.

Ne peut être acceptée à l'expiration du délai de deux mois de la date de la publication de cette ordonnance.

2014R00432MINA4

DIVERS

Avis au public

Perte de titre foncier

Mr Abderrahmane Ben El Arbi Oueslati CIN n° 00740253 du 29/9/2012 informe qu'il a perdu le titre de propriété de son père Arbi Oueslati n° 164/09 du titre foncier n° 25119 Ariana sis au n° 3 Rue 1824 cité 18 Janvier Etadhamen Ariana.

2014T00819DIVD2

Avis

Rafik Masmoudi avis être propriétaire d'une maison et sa superficie et d'un magasin sis route de Tunis Km 7 Sfax ayant perdue son titre de propriété il veux avoir un extrait de l'acte original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir au tribunal de 1^{ère} instance de Sfax dans un délai de 70 jours.

2014X00180DIVD2

Avis

Mr Ali Ben Med Benhassin annonce que son titre de propriété d'une partielle de terre de superficie 192m² comporte une maison sise à Sfax Route de Lafrane Km7 est perdu et il désire se faire une copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Kallel Zouhir à Sfax et dans le délai respecté.

2014X00189DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Abdelhafidh Ben Abbès Ben Mohamed Zaidi titulaire de la carte d'identité nationale n° 04203149 déclare avoir perdu son titre de propriété n°68728 et Superficie de 33575 mètres carrés sise à Imedet Garâa Bennour Sidi Bouzid Est sous Nom Nejia et qu'il désire en avoir une autre copie originale

Celui qui a une opposition doit se présenter au tribunal de 1^{ère} instance de Sidi Bouzid dans un délai de 70 jours à partir de la date de publication. 2013D00425DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Sté Etudes et Assistances Technique Sarl

Cap 50 000 TND R.C B 1160091997

Mat Fiscal : n° 0437641 C/A/M/000

13 Rue Othmen Ibn Affan Tunis

Annonce N° 2014R00176SRLB2 - JORT N° 9 du 21 Janvier 2014 - Page 400

Lire Exercice 2005 jusqu'au 2013 au lieu de 2015 jusqu'au 2013.

2014G00477RECZ9

Rectificatif

Mixta Tunisia Immobilière - S.A

Société anonyme

Capital social: 214.000 DT

Siège social : Résidence Barcelona- Appartement B-0-2 , Lot 2/1/2 HC Lotissement les Pins Zone Nord – EST - Les Berges du Lac -1053 Tunis

MF: 1021844M

Suite à l'annonce n° 2013G4638SANB2 parue au JORT n° 132 du 2/11/2013

A Ajouter : ... Les actionnaires décident de nommer en qualité d'administrateurs.

Mr Daniel Font Bisquert: ...Mr Mohamed Ridha Ellouze, la société Mixta Africa Mme Donia Hedda Ellouze, la société Advice & Corporate Investment...

Le reste demeure sans changement.

2014G00526RECZ9

Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél.: 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après:

* 1000 - Tunis : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

* 4000 - Sousse : Cité C.N.R.P.S rue Rabat -

Tél.: (73) 225.495

* 3051 - Sfax : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél.: (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis:

C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85

S.T.B.: Thameur 10.000.0000576088.788.79 B.N.A.: Tunis 03. 000 0100115006046 - 07

U.I.B.: Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30 A.T.B.: Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90 Attijari bank (Liberté): 04 1020 024047001997 - 74 B.I.A..T. (Mégrine): 08 2030 005230 000028 - 29 Attijari bank (Radès): 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse:

S.T.B.: 10 609 089 1004125 788 66

Sfax:

B.I.A.T.: 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale: 1,600 dinars + 1% F.O.D.E.C. Traduction française: 2,200 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Frais d'envoie en sus